

PROVINCE DE QUÉBEC
MINISTÈRE DES TERRES & FORÊTS



RAPPORT
DU
MINISTÈRE DES TERRES & FORÊTS
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC



POUR LES ANNÉES 1935-36 ET 1936-37



I N D E X

	<u>Pages</u>
Rapport de l'Honorable Ministre des Terres & Forêts pour l'année 1935-36	1
<u>Appendices au rapport 1935-36.</u>	
No. 1. Liste des officiers et commis du Ministère des Terres & Forêts pour l'année 1935-36	5
No. 2. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1936	6
No. 3. Tableau relatif aux terres octroyées par lettres patentes, du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936 donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates	9
No. 4. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936	10
No. 5. Etat indiquant le nombre de lettres patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.... (voir pages 101-102).	
No. 6. Etat des encaissements du Ministère des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1936	12
No. 7. Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1936	15
No. 8. Rapport annuel du Chef du Service Forestier	14
No. 9. Rapport annuel du Directeur de l'Ecole des Gardes	27
No. 10. Rapport annuel du Directeur de l'Ecole Technique et de Papeterie des Trois-Rivières	51
No. 11. Rapport des Examineurs des Mesureurs de Bois 1936	56
No. 12. Liste des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de Mesureurs de Bois durant l'année 1936	57
No. 13. Transferts de concessions forestières durant l'exercice 1935-36	58
No. 14. Nomenclature des réserves cantonales	59
No. 15. Industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec depuis 1908 (voir page 129).	
No. 15A. Développement de l'industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec et au Canada(voir page 130).	
No. 15B. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier depuis 1908 à 1936, au Canada et dans Québec (voir page 131).	
No. 16. Production de lattes et de bardeaux dans Québec(voir page 132).	
No. 16A. Industrie des bois de sciage depuis 1917(voir page 133).	
No. 16B. Quantité de mille pieds de bois convertis en bois de sciage depuis 1908 (voir page 134).	
No. 16C. Détail des bois coupés sur concessions forestières depuis 1921-22 (voir page 135).	
No. 17. Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1936 dans les divers districts	42

	Pages
No. 18. Etat des bois coupés sur les terres de la Couronne durant l'exercice 1934-35	45
No. 19. Etat des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières, durant l'année fiscale 1935-36	45
No. 20. Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois,rentes foncières,affermages de coupe de bois,etc....(voir page 140).	
No. 21. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts..	46
No. 22. Rapport annuel du Surintendant des Arpentages	64
No. 23. Etat des travaux d'arpentage officiellement acceptés durant l'exercice financier 1935-36.....	67
No. 24. Rapport annuel du Service Hydraulique 1935-36.....	70
No. 25. Rapport de la Commission de Géographie de Québec.....	76
No. 26. Rapport des Directeurs de l'Heure provinciale	78
No. 27. Rapport du Service du Cadastre.....	84
No. 27A. Rapport du Service du Cadastre de Montréal.....	86

Rapport de l'Honorable Ministre des Terres & Forêts pour l'année 1936-37....	91
<u>Appendices au rapport 1936-37.</u>	
No. 1. Liste des officiers et commis du Ministère des Terres & Forêts pour l'année 1936-37	93
No. 2. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues,des terres octroyées gratuitement,du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente,du 1er juillet 1867 au 30 juin 1937	96
No. 3. Tableau relatif aux terres octroyées par lettres patentes, du 1er juillet 1936 au 30 juin 1937 donnant la superficie totale des terres de la couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates	99
No. 4. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1936 au 30 juin 1937...	100
No. 5. Etat indiquant le nombre de lettres patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement	101
No. 6. Etat des encaissements du Ministère des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1937	103
No. 7. Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1937	104
No. 8. Rapport annuel du Chef du Service Forestier	105
No. 9. Rapport annuel du Directeur de l'Ecole des Gardes	115
No. 10. Rapport annuel du Directeur de l'Ecole Technique et de Papeterie des Trois-Rivières	119
No. 11. Rapport des Examineurs des Mesureurs de Bois 1937	123
No. 12. Liste des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de Mesureurs de Bois durant l'année 1937.	124

	Pages
No. 13. Transferts de concessions forestières durant l'exercice 1936-37....	125
No. 14. Nomenclature des réserves cantonales	126
No. 15. Industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec depuis 1908	129
No. 15A. Développement de l'industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec et au Canada	130
No. 15B. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier depuis 1908 à 1936, au Canada et dans Québec	131
No. 16. Production de lattes et de bardeaux dans Québec	132
No. 16A. Industrie des bois de sciage depuis 1917	133
No. 16B. Quantité de mille pieds de bois convertis en bois de sciage depuis 1908	134
No. 16C. Détail des bois coupés sur concessions forestières depuis 1921-22..	135
No. 17. Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1937 dans les divers district	136
No. 18. Etat des bois coupés sur les terres de la Couronne durant l'exercice 1935-36.....	137
No. 19. Etat des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières, durant l'année fiscale 1936-37	139
No. 20. Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois,rentes foncières,affermages de coupe de bois, etc.....	140
No. 21. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts.....	142
No. 22. Rapport annuel du Directeur du Service des Arpentages.....	161
No. 23. Etat des travaux d'arpentage officiellement acceptés durant l'exercice financier 1936-37	165
No. 23A. Etat des travaux d'arpentage payés par le Ministère de la Colonisation et officiellement acceptés durant l'exercice financier 1936-37	167
No. 24. Rapport annuel du Chef du Service Hydraulique 1936-37	170
No. 25. Rapport de la Commission de Géographie de Québec	179
No. 26. Rapport des Directeurs de l'Heure provinciale	181
No. 27. Rapport du Service du Cadastre	187

RAPPORT
DU
MINISTÈRE DES TERRES & FORÊTS
POUR
L'ANNÉE 1935-36

A L'HONORABLE M. E.-L. PATENAUDE,

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités du Ministère des Terres et Forêts, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1936.

TERRES PUBLIQUES

La superficie des terres subdivisées en lots et disponibles à cette date a été portée à 9,698,708 acres, de 8,678,721 qu'elle était à la fin de l'année précédente.

Cette augmentation résulte de ce que, pendant cette période, les disponibilités, d'une part, se sont accrues de 1,296,932 acres provenant de nouvelles divisions, de révocations ou d'échanges, et d'autre part, ont été réduites de 276,945 acres par des ventes, des échanges ou des octrois.

SERVICE HYDRAULIQUE

Les statistiques fédérales révèlent qu'au 1er janvier 1936, la puissance des usines hydro-électriques installées au Canada, était de 7,909,115 chevaux dont 3,853,320 (48.7%) dans la province de Québec.

EXPLOITATIONS

Le total des bois coupés durant l'exercice 1935-36 s'est élevé à 1,354,672,617 p.m.p., ce qui a procuré du travail à 38,340 hommes.

Il est à prévoir que les coupes de 1936-37 seront encore supérieures à celles-là, car la demande pour le papier et les sciages augmente sensiblement.

SERVICE DE LA PROTECTION DES FORETS

Le champ d'action du Service va grandissant. Le "retour à la terre" oblige à surveiller des territoires nouveaux. L'extension rapide du développement minier sollicite une attention spéciale et exige une organisation plutôt dispendieuse.

Nous nous efforçons de faire reposer notre travail de protection forestière sur des bases scientifiques. Notre Service météorologique, par le succès remporté dans les expériences faites à date, nous permet d'espérer que, avant longtemps, nous posséderons un indice de l'inflammabilité des diverses essences de la province.

ENCAISSEMENTS

Terres publiques.

Les recettes provenant de la vente et des loyers des terres de la Couronne, de l'administration des Biens des Jésuites et de la

Seigneurie de Lauzon se sont chiffrés à \$17,099.59 à rapprocher de \$48,359.--.47 pour l'année précédente.

Service Hydraulique.

De cette source, les encaissements ont atteint \$693, - 520.60, la majeure partie provenant des loyers (\$251,303.65) et des redevances annuelles supplémentaires (\$441,685.95).

Bois et Forêts.

Nous avons perçu pendant le cours de cette année, la somme globale de \$3,418,253.06, ce qui constitue, comparativement avec la période précédente, une amélioration de \$1,065,943.78.

Les droits de coupe ont enrichi le Trésor de \$2,749, - 352.90, alors que nous recevions comme rentes foncières la somme de \$617, - 055.68. Les primes d'affermage et de transfert ont rapporté respectivement \$15,724.27 et \$9,684.00 et nous avons perçu comme intérêts, amendes, etc., \$26,436.21.

Divers.

Nous avons, en outre, reçu les sommes suivantes: de la Pépinière de Berthierville \$3,690.66, des biens en déshérence \$1,551.74, en remboursements \$76,479.06, de sources diverses \$2,504.91, ce qui porte à \$4,213,101.62 le total des encaissements.

DEBOURSES

Les déboursés, pendant la même période, se sont élevés à \$1,658.158.05, laissant une balance favorable de \$2,554,943.57, soit plus du double de ce qu'elle était l'année précédente.

T.-D. Bouchard.

Ministre des Terres et Forêts.

APPENDICE NO.1

Liste des officiers et commis du Ministère des Terres et Forêts pour l'année
se terminant le 30 juin, 1936.

NOMS	FONCTIONS	
Hon. Honoré Mercier,	Ministre (au 26 juin incl.)	
Hon. T.-D.Bouchard,	Ministre (Nommé le 27-6-1936)	
F.-X.Lemieux,	Sous-Ministre,	
Pierre Asselin,	Chef d'administration	Nommé 1-2-1936
Henri Boivin,	Officier en loi	
F.-A.Renault,	Secrétaire du S-Ministre	Permanent 1-1-1936
Anne Langevin-McGowan,	Sténo-int.	" 1-10-35
<u>ARPENTAGES</u>		
Georges Côté,	Surintendant et Inspecteur des Arpentages	
Charles Savary,	Chef de Géodésie et Cartographie	
F.-X.Fafard,	Asst-Surintendant des Arpentages	
Chs.-F.Chartré,	Géographe et Dessinateur-en-chef	
J.-Polydore Dutil,	Arpenteur-Inspecteur	
J.-M.Morency,	Arpenteur	
Pat.O'Sullivan,	"	
Chs. Caron,	"	
J.R.Lachance,	"	
A.Dorval,	Dessinateur Sr	
J.-C. Michaud,	"	
A.-M. Taché,	"	
O. Racine,	"	
H. Bélinge,	"	
Art. Dupont-Hébert,	"	
Alph. Montainy,	"	
Réal Dallaire,	"	
Léopold Christin,	"	
Ander. Montainy,	Commis Intermédiaire	
Gust. Chouinard,	" "	
Eug. Simard,	" "	
Edm. Patry,	" "	
Alb. Graveline,	Commis-mécanicien	
Georges Landry,	Photographe-mécanicien	
J.-C. Michon,	Commis-en-général	
Fernand Frenette,	Dessinateur Jr	
Antoine Racine,	"	
Antoine Roy,	"	
Pierre Huot,	"	
Maurice Vézina,	"	
J.-Lauréat Carneau,	"	
Léopold Tardif,	"	
J.-Aug. Galibois,	Commis Intermédiaire	
Lucien Dionne,	Commis Jr	Permanent 1-4-1936
<u>SERVICE HYDRAULIQUE</u>		
Arthur Amos,	Chef du Service Hydraulique	
A.-B. Normandin,	Asst-Chef du Service Hydraulique	
J.-R. Latreille	Ingénieur Civil Sr	
A.-E. Paré,	Ingénieur Civil Jr	
A. Plamondon,	Commis Intermédiaire	
P.-S. Lefebvre,	" "	
F.-G. Bélinge,	" "	
Aurèle Lemieux	" "	
Roland Pelletier,	" "	
François Laroche,	Commis Jr.	
<u>COMPTABILITE</u>		
Théo. Giroux,	Comptable-en-chef	
J.-R. Wright,	Comptable-en-chef	
Lucien Couture,	Asst-comptable	

Décédé 30-3-36

Percy Levie,
T.-A. Bertrand,
Gérard Bolduc,
Arthur Faucher,
H. Kane,
C. Bisset (Mme)
M.-Jeanne Grenier,

Commis en général	
" " "	Nommé 1-4-1936
" " "	Permanent 1-6-1936
Commis Int.	
Commis Jr	
Sténo-dactylo Int.	
" " "	

VENTES

J.-H. Boisvert,
Edm. Pouliot,
Roméo Graveline,
A.-E. Simard,
Ant.-C. Lavoie,
Jules Febvet,
Eug. Laliberté,
Marcel Malouin,
Hilaire Paquet,

Chef du Service des Ventes	
Asst-Chef du Service des Ventes	
Commis en chef	
Commis Sr	
" "	
Commis Intermédiaire	
" "	
Commis en général	
" " "	Nommé 1-4-1936

ENREGISTREMENT

J.-E. Samson,
Hector Allard,
Emile Labrecque,

Régistratre
Commis Intermédiaire
Commis Jr

COMMISSION DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC

J.-E. Beauchamp,

Secrétaire

PAPETERIE

Emm. Clavet,
Louis Trépanier,

Commis Jr. en charge
" "

MESSAGERS

Léo Dupuis
Jos. Laliberté
Ph. Turgeon,
Léon-David Bernier,
E. Paradis,
Gérard Beaulieu,
Nap.-A. Belleau,
Ludger Corriveau,
Ph.-Aug. Garneau,
Aristide Légaré,
A. Dubois,
Gaud. Bureau,

Messageur
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"

J. - R. WRIGHT

F. - X. LEMIEUX

Comptable-en-chef

Sous-Ministre

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, le 30 juin 1936.

APPENDICE NO. 2

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1935.

ANNEES	Terres vendues & échangées de la Couronne et du Clergé.	Terres octroyées gratuitement.	Territoire divisé en lots de ferme.	Terres retournées à la Couronne par révocation de ventes & échanges.	Superficie totale des terres divisées et disponibles.
Nombre d'acres disponibles le 1er juillet 1867:					
Terres de la Couronne.....	6,329,566				
Terres du Clergé.....	<u>246,858</u>				6,576,424
Du 1/7/67 au 31/12/68	220,687	10,502	54,014		6,399,249
Du 1/1/69 au 30/6/70	159,849	8,051	538,256		6,769,605
Du 1/7/70 au 30/6/71	169,155	21,302	120,498		6,699,646
" 71 " 72	174,592	11,212	174,320		6,688,162
" 72 " 73	131,496	7,130	58,584		6,608,120
" 73 " 74	109,609	4,271	118,979		6,613,219
" 74 " 75	91,179	4,015	28,453		6,546,478
" 75 " 76	73,185	3,606	86,657		6,556,344
" 76 " 77	83,123	5,790	54,801		6,522,232
" 77 " 78	139,134	7,962	57,610	63,766	6,496,512
" 78 " 79	180,886	17,424	68,876	74,008	6,441,086
" 79 " 80	129,768	9,027	179,961	69,761	6,552,015
" 80 " 81	179,562	7,041	222,570	32,260	6,620,240
" 81 " 82	219,368	7,901	358,721	36,226	6,787,918
" 82 " 83	207,526	8,232	117,335	60,302	6,749,797
" 83 " 84	135,241	6,099	285,987	77,365	6,971,809
" 84 " 85	119,894	3,045	130,356	54,734	7,015,960
" 85 " 86	101,788	3,474	229,436	25,504	7,163,638
" 86 " 87	100,862	3,444	93,267	55,168	7,207,767
" 87 " 88	107,260	2,093	362,275	27,779	7,488,468
" 88 " 89	120,178	3,281	173,502	41,910	7,580,421
" 89 " 90	129,014	200	72,722	31,710	7,555,639
" 90 " 91	137,829	2,117	41,143	38,203	7,495,039
" 91 " 92	102,252	15,898	40,783	25,674	7,443,346
" 92 " 93	156,925	37,646	68,059	40,534	7,357,368
" 93 " 94	149,667	31,650	48,128	46,751	7,270,928
" 94 " 95	167,708	26,814	62,987	39,912	7,179,305
" 95 " 96	129,604	31,869	58,602	37,044	7,113,478
" 96 " 97	184,667	12,346	96,717	40,584	7,053,766
" 97 " 98	190,195	10,631	104,413	73,578	7,030,931
" 98 " 99	149,971	11,450	258,828	72,053	7,200,391
" 99 " 1900	163,528	9,599	28,562	31,572	7,087,398
" 1900 " 01	186,090	12,600	33,000	35,545	6,957,253
" 01 " 02	190,231	10,200	5,872	40,779	6,803,473
" 02 " 03	150,638	8,026	89,398	46,506	6,780,713
" 03 " 04	135,752	11,038	40,027	43,481	6,717,431
" 04 " 05	189,883	9,350	25,200	58,853	6,602,251
" 05 " 06	195,736	322	209,182	112,053	6,727,428
" 06 " 07	227,031	916	37,768	110,726	6,647,975
" 07 " 08	292,479	650	23,373	86,431	6,464,650
" 08 " 09	220,645	615	12,875	41,842	6,298,107
" 09 " 10	124,849	775	89,256	91,315	6,353,054
" 10 " 11	119,465	1,984	229,432	67,340	6,528,377
" 11 " 12	179,130	1,205	710,628	68,095	7,126,765
" 12 " 13	194,091	1,280		62,307	6,993,701

APPENDICE NO. 2 (suite)

<u>ANNEES</u>	Terres vendues & échan- gées de la Cou- ronne et du Cler- gé.	Terres octro- yées gratui- tement.	Terri- toire divisé en lots de fer- me.	Terres retour- nées à la Cou- ronne par révoca- tion de ventes & échanges.	Superficie totale des terres di- visées et disponi- bles.
Du 1/7/13 au 30/6/14	202,587	689	41,705	97,466	6,929,596
" 14 " 15	206,565	350	286,621	80,490	7,089,792
" 15 " 16	207,360	150	339,725	103,658	7,325,645
" 16 " 17	256,477	263	199,708	96,396	7,365,009
" 17 " 18	297,409	59	128,720	75,646	7,271,907
" 18 " 19	186,085	94	520,966	175,362	7,582,056
" 19 " 20	197,226	184	157,682	207,977	7,750,305
" 20 " 21	177,313	1,313	421,261	100,301	8,093,241
" 21 " 22	216,133	5,229	107,871	65,818	8,045,568
" 22 " 23	212,615	5,146	343,560	66,328	8,237,695
" 23 " 24	174,291	3,289	20,319	89,751	8,170,185
" 24 " 25	163,896	2,702	238,977	77,683	8,320,247
" 25 " 26	175,511	3,781	11,635	100,360	8,252,950
" 26 " 27	167,864	1,502	58,698	49,812	8,192,092
" 27 " 28	156,897	1,451	117,107	97,278	8,248,129
" 28 " 29	145,371	2,028	119,332	107,130	8,327,192
" 29 " 30	162,814	1,882	179,859	121,461	8,463,816
" 30 " 31	197,442	2,944	64,135	116,325	8,443,890
" 31 " 32	211,981	3,387	151,276	153,661	8,533,459
" 32 " 33	201,876	4,943	127,780	140,410	8,594,830
" 33 " 34	556,606	4,202	146,631	253,679	8,434,332
" 34 " 35	362,593	1,972	443,654	165,300	8,678,721
" 35 " 36	275,593	1,352	938,105	358,827	9,698,708
TOTAL:-	12,134,247	452,995	10,866,736	4,842,790	

J. - H. BOISVERT,
Surintendant du Service des Ventes.

F. - X. LEMIEUX,
Sous-Ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
QUEBEC, 30 juin 1936.

APPENDICE NO. 2 (suite)

État Détaillé pour l'année 1935 - 1936.

Superficie des terres divisées et disponibles au 30 juin 1935	8,678,721	
	<hr/>	8,678,721
<u>A ajouter</u>		
Superficie totale des terres divisées durant l'année 1935-36	938,105	
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne (y compris ceux du Ministère de la Colonisation)	358,827	
	<hr/>	1,296,932
		<hr/>
		9,975,653
<u>A déduire</u>		
Superficie des terres vendues (y compris celles du Ministère de la Colonisation).....	275,593	
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de coloni- sation, etc.	1,352	
	<hr/>	276,945
		<hr/>
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1936.....		9,698,708

F. - X. LEMIEUX,
Sous-Ministre.

J.- H. BOISVERT,
Surintendant du Service des Ventes.

Ministère des Terres et Forêts,
QUEBEC, 30 juin 1936.

APPENDICE NO. 5

TABLEAU RELATIF AUX TERRES OCTROYEES PAR LETTRES PATENTES DU 1er JUILLET 1935 AU 30 JUIN 1936,
DONNANT LA SUPERFICIE TOTALE DES TERRES DE LA COURONNE ALIENEES JUSQU'A LA DERNIERE DE CES DATES. -

OCTROIS GRATUITS.		OCTROIS DE 100 ACRES ET MOINS DE 100 ACRES.		OCTROIS DE PLUS DE 100 ACRES ET MOINS DE 500 ACRES.		OCTROI EN VERTU D'UN SUBSIDE.			NOMBRE TOTAL D'OCTROIS	NOMBRE TOTAL D'ACRES	REMARQUES
Nom-bre.	Superficie totale en acres.	Nom-bre.	Superficie totale en acres.	Nom-bre.	Superficie totale en acres.	Nom-bre.	Nom du concessionnaire	Superficie totale en acres.			
14	1311.20	307	22,295.72	61	7,581.08	1	THE GULF PULP & PAPER CO.,	476.00	1 14 307 61	476.00 1311.20 22295.72 7581.08	Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1935; 13,554,954.20 Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1936; <u>31,664.00</u> 13,586,618.20
									383	31664.00	

GEORGES COTE,
Surintendant des Arpentages.
Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1936.

F. - X. LEMKEUX,
Sous-Ministre.

APPENDICE NO.4.
 TABLEAU RELATIF AUX LOTS DE GREVE ET EN EAU PROFONDE CONCEDES PAR BAUX.
 DU 1er JUILLET 1935 au 30 JUIN 1936

DATE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	LOYER ANNUEL	REDE- VANCE	NOM DU CONCESSIONNAIRE
1935				
11 juillet		\$60.00		Price Bros & Co., Ltd
2 août	4.01acres	\$80.00		LaMaque Gold Mines, Ltd
2 août	3.70 "	77.00		" " " "
12 août	6.40 "	1.00		Ministère des Travaux Publics du Canada
31 août		512.00		Anglo Canadian Pulp & Paper Mills, Ltd.
31 août		60.00		" " " " " "
31 août		10.00		" " " " " "
12 Septembre		15.00		Canadian Malartic Gold Mines, Ltd.
13 Septembre	4.33acres	1.00		Ministère des Travaux Publics du Canada
29 Octobre	17,648pds.	10.00		Charles et Godefroy Laurendeau
5 Novembre		100.00		St. Maurice River Boom & Driving Co.
27 Novembre		11.00		Donnacona Paper Co., Ltd.
27 Novembre		10.00		" " " "
27 Novembre		10.00		" " " "
27 Novembre		11.00		" " " "
27 Novembre		12.00		" " " "
1936				
25 Janvier	58 acres	298.00		Price Bros & Co. Ltd.
7 Février		10.00		Corporation de Victoriaville
20 Février		27.00		Canadian International Paper Co.
29 Février	20,795 p.c.	10.00		Dufresne Construction Co., Ltd.
20 Mars	9,275 p.c.	1.00		Ministère des Travaux Publics du Canada
20 Mars	20,664 p.c.	1.00		" " " " " "
2 Mai	0.999acres	10.00		Mme Warwick W.-L. Chipman
2 "	2.44 acres	25.00		Gatineau Power Co.,
5 Juin	1.37 acre	1.00		Commission du District Fédéral

ARTHUR AMOS,
 Directeur du Service hydraulique.

Département des terres et forêts, 30 juin, 1936.

NATURE DE LA CONCESSION

LOCALITE

Concession pour flottage	Rivière Cenellier, comté de Rimouski.
Lot de grève (aqueduc)	Rivière Harricana, lac Blouin, canton de Bourlamaque
" " " (quai)	Rivière Harricana, lac Blouin, canton de Bourlamaque
" " " "	Baie des Chaleurs, Black Cape (Howatson's Point).
Concession pour flottage	Rivière des Neiges, lac des Neiges, comté de Montmorency.
" " "	Rivière des Neiges, lac Charles, comté de Montmorency.
" " "	Rivière des Neiges, comté de Montmorency
" " "	Lac Milhaut, bassin de la rivière Malartic, comté d'Abitibi.
Lot de grève (quai)	Baie des Chaleurs, à Ste-Adélaïde de Pabos.
" " "	Rivière Richelieu, paroisse de St-Hilaire.
Concession pour flottage	Rivière St-Maurice, cantons d'Adams et de Tourouvre.
" " "	Rivière Sautauriski, petit lac Sautauriski, canton de Cauchon.
" " "	Rivière Sautauriski, lac Ruban, canton de Cauchon.
" " "	Rivière Sautauriski, lac Ruban, canton de Cauchon.
" " "	Rivière Sautauriski, Ruisseau Roger, canton de Cauchon.
" " "	Rivière Sautauriski, Ruisseau Roger, Canton de Cauchon.
Lot de grève	Rivière Saguenay, Baie des Ha! Ha!
Emmagasinement pour fins d'aqueduc	Rivière Nicolet, à Victoriaville
Concession pour flottage	Lac Stuart, canton de Bourgeois
Lot de grève (quai)	Rivière des Prairies, paroisse Rivière des Prairies.
" " " "	Lac Tapani, rivière du Lièvre, canton de Décari.
" " " "	Lac de Montigny, rivière Harricana.
" " "	Lac des Deux-Montagnes, comté de Vaudreuil.
" " "(ligne de transmission électrique)	Rivière Outaouais, village opposé Campbell Bay.
Lot de grève (pont)	Rivière Outaouais, canton de Hull, comté de Gatineau.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-Ministre.

(Appendice No. 5, voir pages 101-102)

A P P E N D I C E N O . 6

ETAT DES ENCAISSEMENTS DU MINISTERE DES TERRES ET FORETS POUR LES DOUZE
MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1936.

Bois et Forêts.....	\$ 3,418,253.06	
Terres de la Couronne.....	14,960.91	
Biens des Jésuites.....	1,337.67	
Divers.....	2,504.91	
Biens en déshérence.....	1,551.74	
Seigneurie de Lauzon.....	805.01	
Pépinière de Berthier.....	3,690.66	

SERVICE HYDRAULIQUE

Forces Hydrauliques, lots de grève et à eau profonde...	\$685,583.87	
Emmagasinement des eaux:-		
Rivière Shipshaw.....	4,968.00	
" Jacques-Cartier.....	1,066.55	
" Hal Hal (Rapides des Cèdres).....	308.18	
" Hal Hal (Grand Lac Hal Hal).....	334.00	
Lac des Commissaires.....	250.00	
Lac Témiscouata.....	1,000.00	
Rivière Nicolet.....	10.00	693,520.60
Remboursements.....		76,479.06
		<hr/>
TOTAL :	\$4,213,101.62	

J.- R. WRIGHT,
Comptable-en-chef.

F. - X. LEMIEUX,
Sous-Ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
QUEBEC, 30 juin, 1936.

A P P E N D I C E N O . 7

ETAT DES DEPENSES DU MINISTERE DES TERRES ET FORETS POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1936.

Arpentages.....	\$ 237,628.88
Protection des Forêts.....	610,275.67
Service Forestier et Inspection des Terres.....	444,711.01
Reboisement.....	72,299.28
Service d'Hydroplans.....	19,875.00
Pépinière de Berthier.....	46,000.00
Ecole d'Arpentage et de Génie forestier.....	15,000.00
Ecole des Gardes "Entretien".....	18,691.83
Ecole de Papeterie "Entretien".....	30,000.00
Recherches Forestières "Entretien".....	10,000.00
Radiodiffusion.....	29,385.00
Commission des Produits Forestiers.....	23,361.75
Commission des Opérations Forestières.....	41,566.65
Dépenses Générales.....	59,361.31
Tenure des Terres Iles de la Madeleine.....	<u>1.67</u>
	\$ 1,658,158.05

J. - R. WRIGHT,
Comptable-en-chef.

F. - X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1936.

A P P E N D I C E N O . 8

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE FORESTIER .

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 28^e et dernier rapport annuel, comme chef du Service Forestier, pour l'exercice 1935-36.

La reprise des affaires que j'avais signalée dans mon précédent rapport annuel a continué. Malheureusement, un dégel subit, survenu au début de mars 1936, a complètement arrêté le progrès des coupes, et plus de 100,000,000 p.m.p. de bois n'ont pu être charroyés, sauf une faible proportion, et au prix de très grandes difficultés et de dépenses.

Néanmoins, le total des bois exploités s'est élevé à 1,354,-672,617 p.m.p.

L'industrie du papier bénéficie d'une augmentation de commandes, si bien que l'année 1936 sera certainement une année de production maximum, pourvu que les commandes continuent d'affluer et d'augmenter graduellement, comme elles le font depuis le début de l'année. Le seul ennui, c'est que le prix du papier reste trop bas. Les négociations entreprises pour remédier à cette triste situation nous permettent d'espérer qu'en 1937, il y aura une augmentation d'au moins \$5.00 par tonne, pour laisser une petite marge de profit aux industriels, si éprouvés par la crise qui sévit depuis 1930.

Au Congrès annuel de l'Association de Pulpe et Papier du Canada, tenu au début de février 1936, l'honorable Ministre des Terres et Forêts a fait un plaidoyer en faveur de l'augmentation du prix du papier, alléguant que cela permettrait aux industriels de payer aux ouvriers forestiers un salaire suffisant, d'assurer aux ouvriers des usines une rémunération équitable, et de payer à la province des royautés assez élevées pour lui permettre de rencontrer ses obligations et aussi pour donner un revenu légitime et honnête aux capitalistes et aux épargnistes qui ont investi leurs capitaux dans cette industrie.

Le commerce des bois de sciage reste toujours languissant, par suite de la lenteur de la reprise dans l'industrie du bâtiment.

L'exportation des bois sciés en Angleterre a été assez considérable, mais les prix payés ne furent pas aussi élevés que l'on pouvait l'espérer. Le commerce des bois avec les Etats-Unis qui était entravé par le tarif élevé, sera activé par la réduction de \$2.00 les 1,000 p.m.p., à la suite de la convention de décembre 1935.

Il y a eu une légère amélioration dans le salaire payé aux ouvriers forestiers, mais les critiques soulevées à ce sujet persistent. Cette question ne sera réglée que par:

- 1o- L'Emploi du contrat collectif,
- 2o- Par le retour à l'exploitation en régie.

Le revenu total des forêts affermées s'est élevé à \$3,418,-253.06, tandis que les déboursés pour le Service Forestier, pour la protec-

tion des forêts contre les incendies, pour les subventions accordées aux Ecoles Forestières, pour les recherches forestières et pour les deux Commissions dites des Produits Forestiers et des Opérations Forestières, de même que pour le remboursement de tous les déboursés, se totalisent à \$1,-257,214.56, soit 36% de nos recettes.

Depuis la Confédération, le revenu total des bois et forêts s'est élevé à \$108,446,205,82, tandis que, pour la période de 1908 à 1936, c'est-à-dire depuis que le Service Forestier fonctionne, nous avons perçu près de \$80,000,000.00.

L'industrie du papier continue d'être toujours le principal débouché des produits de nos forêts affermées, car 82% des bois exploités sur les concessions forestières en 1934-35 furent transformés en pâtes à papier, tandis que l'industrie du bois de sciage n'employait que 18% de notre production forestière.

Des améliorations assez sensibles furent apportées dans la tenue des chantiers. Les règlements d'hygiène y sont mieux observés et les campements sont mieux construits qu'auparavant.

Les réformes apportées au mesurage du bois ont donné satisfaction, surtout en ce qui concerne les bois empilés, vu que la corde de 128 pieds cubes est maintenant la seule unité de mesure considérée. Nous avons continué à préparer nos gardes-forestiers en vue de l'adoption du pied cube comme la seule unité de mesure pour les bois coupés sur les Terres de la Couronne, à partir du 1er mai, 1936.

Les inventaires des forêts sous permis de coupe et de celles non aliénées qui furent commencés depuis 1923, tant par les concessionnaires que par le Ministère des Terres et Forêts, couvrent maintenant un total de 79,808 milles carrés, soit 30% de l'étendue totale boisée, située au sud du 52° Lat. Nord; parallèle que le Service Forestier a adopté comme la présente limite septentrionale des forêts commerciales accessibles de la province.

Les diverses Ecoles subventionnées par le Ministère ont continué leurs progrès. Ainsi, l'Ecole Forestière, depuis le début de sa fondation, a décerné 187 diplômes d'ingénieurs forestiers. De même, l'Ecole des Gardes de Duchesnay a produit 197 gardes, et l'Ecole de Papeterie a accordé 48 diplômes à ses techniciens spécialisés dans la fabrication du papier.

De nouvelles réserves cantonales ont été constituées, ce qui porte le nombre de celles-ci à 123, et leur superficie à 931,688 acres, soit 1,455 milles carrés.

Le contrôle que nous avons commencé à exercer sur les expéditions de bois et autres produits forestiers, faites par camion, donne déjà de bons résultats, grâce à l'excellente coopération que nous avons reçue des officiers du ministère de la Voirie.

Durant l'année 1936, nous avons planté 2,726,155 arbres provenant de nos pépinières. Celles-ci ont un stock de 21,156,452 plants, ce qui nous permettra de faire tous les travaux requis.

Les maladies des arbres continuent de sévir; surtout, nous avons beaucoup de trouble en ce qui concerne l'invasion de la mouche-scie de l'épinette, car ce ravageur est apparu jusqu'aux frontières de l'Ontario, tant sur la rive nord que sur la rive sud du St-Laurent. Heureusement que nous avons pu obtenir, grâce au concours du Service d'Entomologie d'Ottawa, près de 17,000,000 de parasites de cet insecte qui furent distribués durant l'année 1936, en tous les endroits où cet insecte avait été signalé. Nous avons confiance que ceci nous permettra d'enrayer les progrès de cet insecte. Nous avons obtenu également des parasites du Dendroctone qui attaque aussi l'épinette, de la mouche-scie du pin gris.

- A - CONCESSIONS FORESTIERES

Au premier juillet 1936, la superficie totale des forêts affermées était de 77,447 milles carrés. (Voir appendice No.18) Les revenus perçus durant l'année 1935-36, par le Service Forestier sont distribués comme suit:-

a) Droits de coupe	\$2,749,352.90
b) Rente fonciere	617,055.68
c) Primes d'affermage	15,724.27
d) Intérêts, amendes, etc.	26,436.21
e) Primes de transfert	<u>9,684.00</u>

Total.....\$3,418,253.06

Le total des revenus perçus, depuis 1867 jusqu'à date, par le Service Forestier, s'est élevé à \$108,446,205.82 (Voir appendice No.20). Le total des revenus perçus par le Service Forestier, depuis 1908 jusqu'à date, s'élève à près de \$80,000,000.00.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires pour démontrer que la création du Service Forestier a été une excellente chose. Durant la même année, les dépenses faites par le Service Forestier, pour les Ecoles forestières et les autres branches de l'administration forestière ont été comme suit:-

a) Pour le Service Forestier	\$ 444,711.01
b) Pour la protection contre le feu	610,275.67
c) Pour l'éducation forestière:	
1) Ecole Forestière Laval	15,000.00
2) Ecole des Gardes Forestiers	15,000.00
3) Ecole de Papeterie	25,000.00
d) Recherches forestières	10,000.00
e) Commission des Produits Forestiers	23,361.75
f) " des Opérations Forestières	41,566.65
g) Pour continuer le reboisement	<u>72,299.28</u>

Grand total \$1,257,214.36

Il sera intéressant de considérer l'emploi des produits provenant des coupes de l'année 1934-35.

a) Comme bois de sciage

10- Pin blanc	35,352,403 p.m.p.
20- Pin rouge et bois franc	18,787,209 "
30- Epinette, sapin, cèdre, pin gris, etc.	<u>222,230,490</u> "
Grand total des bois de sciage.....	276,370,102 "

b) Bois de papier

667,219,82 cds	961,468,091 " en
	<u>333,165,042</u> "billes
	1,294,633,133 p.m.p.

c) Traverses, poteaux et piquets

..... 1,430,217 p.m.p.

d) Bois exemptés de droits de coupe pour colons
pauvres, travaux de voirie

..... 1,296,463,350
4,469,855 p.m.p.

- B - EXPLOITATION FORESTIERE

Le total des bois coupés durant l'exercice 1935-36 a été de 1,354,672,617 p.m.p.

Il y a à prévoir que les coupes de 1936-37 seront encore supérieures à celles de l'exercice considéré, vu que la demande pour le papier et les sciages augmente sensiblement.

Des réductions de droits de coupe furent accordées aux exploitants pour l'utilisation plus rapide des bois en perdition, tels que bois incendiés, chablis, bois abimés par les insectes, etc.

Au cours des coupes de l'exercice 1934-35, l'on coupait 333,165,042 p.m.p., renfermant 667,219 cordes. L'on verra que les bois façonnés en billes de 4 pieds pour les papeteries forment 25% du volume total des coupes. Cette tendance augmentera de plus en plus, vu la nécessité de mettre en coupe les forêts éloignées situées aux sources des cours d'eau, où il est difficile de flotter les bois de longueur.

Le nombre d'ouvriers employés pour ces diverses coupes de bois fut de 38,340 hommes distribués dans 1970 campements. Ces coupes ont exigé l'emploi de 10,438 chevaux. Le rendement moyen par homme est de 40,-160 p.m.p. comparativement à 31,500 p.m.p.

Le personnel du Service Forestier a fait, au cours de l'exercice dernier, 14,826 inspections de chantiers, soit une moyenne de 7.5 par campement. Nous avons employé pour surveiller les coupes et contrôler le mesurage 20 ingénieurs-forestiers, 69 inspecteurs et vérificateurs, 234 gardes-forestiers, 174 assistants gardes-forestiers ou mesureurs, soit en tout 497 hommes. Au cours de leurs inspections, nos hommes ont parcouru 834,635 milles, utilisant tous les modes de locomotion: auto, avion, attelage de chiens, sans compter les courses à pieds. De plus, ils ont exécuté 6,725 mesurages, soit pour contrôler le travail des mesureurs, soit pour les compagnies, soit pour déterminer le volume des bois exploités en vertu de permis aux endroits où le mesurage était exécuté par le Service Forestier. Tous ces travaux nous ont occasionné une dépense totale de \$253,386.50, ce qui représente un coût moyen de \$0.21 par mille p.m.p. L'on remarquera que dans ce total sont incluses les sommes dépensées pour le mesurage des bois fait par le Service Forestier, et que ces sommes nous seront remboursées par les permissionnaires et les concessionnaires au cours de cet exercice. Nous avons émis 34 permis pour couper par exception aux règlements. Ces permis sont autorisés par la loi des inventaires, et aussi pour permettre l'exploitation des peuplements en perdition.

Nous maintenons de plus en plus la règle qu'aucun peuplement âgé de moins de 80 ans ne peut être exploité. Nous obligeons chaque concessionnaire à fournir avant les coupes, un permis B-44, qui décrit les conditions de la forêt que l'on veut exploiter; aucune exception n'est accordée sans ce permis. Ce projet de coupe est toujours examiné sur le terrain par l'ingénieur forestier du district et, c'est d'après ses constatations que le permis est accordé. Nous tenons à rappeler que la politique du Service Forestier, c'est de faire exploiter en tout premier lieu, le matériel ligneux dans les arbres en perdition, à savoir: peuplements incendiés ou attaqués par les insectes ou culbutés par les vents: peuplements devant être noyés pour fins de barrage, etc; ensuite, nous insistons pour que les coupes se fassent dans les peuplements parvenus à ou dépassant la maturité, c'est-à-dire où l'accroissement de la forêt est arrêté. Nous exigeons de plus que, dans ces peuplements, la reproduction soit suffisamment avancée, de sorte que les coupes ont pour objet de libérer la jeune forêt, et de lui permettre de prendre possession du terrain exploité. Dans la zone des forêts du nord,

la reproduction en résineux se fait invariablement toujours assez abondante, sinon plus que nous ne voudrions. Tous les forestiers européens et américains qui ont visité nos coupes sont d'accord pour reconnaître que les méthodes employées par le Service Forestier de Québec pour exploiter des forêts de cette zone sont aussi satisfaisantes que l'on peut demander. Les réinspections que nous avons faites dans la suite confirment tout cela. La seule difficulté, c'est lorsque l'on veut parcourir les terrains exploités; c'est pour cela que, depuis plusieurs années, nous avons réclamé l'utilisation complète des houppiers et aussi préconisé l'éparpillement des déchets, afin que ceux-ci disparaissent le plus tôt possible. Espérons qu'un jour, il sera possible de brûler ces déchets, afin de faire disparaître ces foyers où les insectes pullulent et où les incendies trouvent un regain d'énergie.

Nous tenons aussi à rappeler que, dans une forêt âgée, disons de 150 ans, ce qui correspond à la maturité de la forêt du nord, l'on trouvera des arbres dont le diamètre variera de 5 à 25 pouces. Par conséquent, il est très difficile de s'en rapporter au diamètre de l'arbre pour déterminer la limite d'après laquelle on doit régler l'abatage. Il faut que l'on étudie l'âge du peuplement et son évolution afin d'établir de quelle façon il doit être exploité pour que la forêt ne soit pas trop réduite en volume et qu'elle se reconstitue dans un délai aussi court que possible. Jusqu'ici, diverses circonstances ont empêché les compagnies d'exploiter leur forêt d'une manière idéale. Pour arriver à ce desiderata, il faudrait que l'incertitude qui règne au sujet de l'avenir de la forêt, notamment en ce qui regarde la colonisation et les mines, fasse place à une assurance positive que les travaux de sylviculture, que les réserves laissées sur pied ne seront pas la proie des incendies, des colons ou des mineurs. Néanmoins, nous sommes convaincus que l'exploitation des forêts de la province a été aussi bien faite qu'il était possible de le désirer, et, lorsque nous faisons la comparaison avec ce qui se passe dans les autres provinces ou parties du Canada et même aux États-Unis, nous avons le droit de prétendre que la comparaison n'est pas à notre désavantage.

Les opérations forestières ne se font pas d'une façon régulière. En effet, les coupes débutent successivement suivant les régions. Ainsi, durant l'année 1935-36, nous avons constaté:-

En mai 1935, il y avait		5 campements,	soit 0.03%
juin	"	34	" 1.7
juil.	"	41	" 2.1
août	"	197	" 10.
sept.	"	451	" 22.8
oct.	"	469	" 23.5
nov.	"	409	" 21.84
déc.	"	227	" 11.5
janv. 36	"	94	" 4.7
fév.	"	38	" 1.8
mars	"	8	" .03
avril	"	1	" ---
		1974	" 100 %

Les opérations débutant d'une façon assez irrégulière, nous obligent à garder sur le terrain un personnel plus nombreux, et pendant plus de temps qu'autrefois, alors que les coupes commençaient plus tôt, vers la Toussaint, pour se terminer vers la fin au Carême.

- C - MESURAGE des BOIS

Le bureau des examinateurs pour le diplôme de mesureur de bois, comprenant MM. Henri Roy, Eric Hudon et B. Gérin, s'est réuni à Duchesnay en mai 1936, pour tenir les examens annuels. Sur 41 candidats, 34 ont

reçu leur diplôme (Voir appendice No.12 pour la liste des nouveaux mesureurs). Ceci porte à 3516 le nombre de diplômés depuis 1890 à date. Les cartes d'identification octroyées pour l'exercice 1935-36 se sont élevées à 1733. Seules, ces personnes ont le droit de mesurer les bois coupés sur les terres de la Couronne.

- D - HYGIENE des CHANTIERS

Il y a une amélioration sensible dans la construction et l'entretien des campements forestiers. Durant le dernier exercice, sur 1974 chantiers, nos gardes-forestiers ont rapporté que:

75 campements	étaient	très	bien	tenus
1490	"	"	"	bien tenus
199	"	"	"	assez bien tenus
136	"	"	"	pauvrement tenus
74	"	"	"	très mal tenus.

- E - ACCIDENTS en FORET

Le nombre d'accidents sérieux qui nous ont été rapportés par nos gardes-forestiers s'est élevé à 115 comparé à 111 durant l'exercice 1934-35. Tous ces cas ont été réglés par la Commission des Accidents du Travail.

- F - INVENTAIRES et AMENAGEMENT

Au cours de l'année 1935-36, dit M. Guay, i.f. en charge de ce bureau, nous n'avons pas reçu aucun rapport d'inventaire proprement dit, mais plusieurs plans d'aménagements qui étaient basés sur des inventaires.

La superficie totale des terrains afferchés qui ont été inventoriés depuis 1923 est de 45,584 milles carrés, renfermant un volume global de 15,000,000,000 pieds cubes de résineux et de 3.2 billions pieds cubes de feuillus.

Ces 147 rapports d'inventaire ont dû coûter aux concessionnaires, environ \$1,500,000.00'.

De son côté, le Ministère des Terres et Forêts inventoriait durant la même période une superficie totale de 34,224 m.c., renfermant un volume de 11.4 billions de pieds cubes de résineux et près de 2 billions de pieds cubes de feuillus. Ces inventaires ont coûté \$703,000., soit \$21. par m.c.

Le travail que le Service Forestier doit envisager, c'est:-

- 10- De compléter l'inventaire des territoires vacants dans le bassin du St-Laurent.
- 20- Faire achever les inventaires commencés des concessions forestières, et d'exiger l'inventaire de celles qui n'ont pas encore été inventoriées.
- 30- Reviser les plans d'aménagement qui sont périmés ou sur le point de l'être.

Cette révision qui s'impose à la fin de chaque décade, après l'adoption du plan d'aménagement, et parfois plus tôt lorsqu'il est survenu des accidents affectant sérieusement le volume des forêts, comporte d'abord une révision sur le terrain afin de déterminer quels sont les changements survenus dans les places d'essais, pour étudier l'évolution des peuplements.

De même, il faut qu'au bureau du Service Forestier, on enregistre tous les changements survenus successivement par les exploitations et aussi par les accidents tels qu'incendies, chablis, etc, durant la période considérée.

Actuellement, il existe 230 places échantillons établies par le Service Forestier en différents endroits de la province. De leur côté, les compagnies forestières en ont établi 175. Seulement, si nous calculons qu'il est nécessaire d'avoir une place échantillon pour chaque 50 milles carrés de forêt, nous devrions avoir plus de 1,000 places échantillons en progrès. Aussi, je considère qu'il est de la plus haute importance que ces études et recherches ne soient pas retardées davantage. De plus, il devrait être bien compris que ces places d'études devraient être révisées à tous les cinq ans pour permettre de mieux suivre les résultats.

Au cours de l'année 1935-36, 62 demandes de coupes par exception, faites en conformité avec la circulaire B-44, nous ont été transmises. Ce contrôle des coupes nous paraît des plus satisfaisants, car il nous permet d'obtenir chaque année des renseignements nouveaux qui complètent ceux fournis par le premier inventaire. Aussi, nous tenons à ce que, chaque année, les exploitants forestiers soient obligés de présenter ces rapports B-44, car l'expérience a prouvé que, dans bien des cas, les renseignements fournis devraient être corrigés avant la fin de la décade.

Il serait facile d'organiser, chaque année, une visite complète des coupes projetées, qui serait faite conjointement par l'ingénieur de la compagnie et par celui du gouvernement, afin que tous les deux travaillent ensemble à la préparation de ce rapport B-44 qui décidera du traitement sylvicole à employer et du volume des bois à exploiter.

L'octroi de permis spéciaux, d'après l'art. 99-b, des bois et forêts, comporte aussi des études techniques qui devraient être faites bien avant le commencement des coupes. Il est à désirer que ces permis spéciaux ne soient jamais accordés sans une inspection rigoureuse et complète, et aussi sans qu'un plan général d'exploitation de ces terrains ne soit tracé à l'avance par le Service Forestier. En d'autres termes, il ne faut pas que ce soit le permissionnaire qui choisisse l'endroit où il veut couper, mais que cela se fasse d'après les conditions de la forêt.

- G - RESERVES CANTONALES

Les nouvelles réserves cantonales qui furent créées durant l'exercice 1935-36, couvrent un total de 54,368 acres, à savoir: Casgrain, Daaquam, Duquesne, Leverrier, Pau, Matane, Panet, Peterborough et Talon.

Nous avons maintenant 123 réserves cantonales couvrant une superficie totale de 931,688 acres, distribués dans plusieurs comtés. (Dans l'appendice No.14, l'on trouvera une liste complète de toutes les réserves cantonales dont la superficie totale est de 1455 milles carrés).

Au cours du dernier exercice, nous avons émis 1458 permis pour l'exploitation de 3,133,651 p.m.p., et pour 6,688 cordes de bois de chauffage. Nos revenus pour les droits de coupe pour ces bois s'élèvent à \$6,873.09, ainsi que l'indique le tableau comparatif pour la période 1921 à 1936.

Des permis gratuits furent aussi émis pour un volume total de 821,071 p.m.p., et de 2,381 cordes de bois de chauffage et 565 piquets. Ces permis furent accordés suivant la loi aux personnes nécessiteuses demeurant aux environs de nos réserves cantonales.

Le reboisement de plusieurs de ces réserves a été continué, tel qu'indiqué à l'item "Reboisement" de ce rapport.

- H - PEPINIERES et REBOISEMENT

D'après M. Deschamps, directeur de la pépinière de Berthier, les travaux réguliers de semis, de plantation, de repiquage, d'extraction de plants et de taille des arbres, ont été poursuivis avec avantage durant l'exercice 1935-36. Durant l'automne 1935, on sema 714 lbs de graines d'épinettes blanche, grise et bleue, de pin rouge, noyer noir, érable à sucre, etc.

Durant l'automne 1935, on a repiqué 565,033 plants et au cours du printemps, 245,970 plants et arbres d'ornement. On a également taillé 250,902 plants d'ornement.

De même, nous avons préparé 108,475 boutures de saule qui furent expédiées pour être plantées aux Iles de la Madeleine.

Durant ces douze mois, nous avons expédié de la Pépinière de Berthier, 58,375 arbres d'ornement et 3,716,355 plants destinés au reboisement.

L'inventaire de la pépinière de Berthier, fait à la fin de l'été 1936, a démontré que nous avions alors en stock les plants suivants:-

1o- Semis	14,780,153
2o- Sujets repiqués & feuillus	<u>2,674,810</u>
Total.....	17,454,963

sans compter 6480 lbs de semences d'épinette grise et blanche.

Voici d'après M. J.H. Ménard, i.f., quelles furent les variations de température enregistrées à la Pépinière de Berthier, de septembre 1935 à août 1936.

"L'année 1935-36 a été moins favorable que la précédente pour l'hivernement des plants cultivés en pépinière et la germination des semences forestières mises en terre au cours du printemps et de l'automne dernier.

"En septembre 1935, les pluies furent fréquentes et abondantes puisque la précipitation totale s'est élevée à 4.79 pouces de hauteur; il a plu pendant onze jours. Grâce à cette température excessivement humide, la plupart des essences délicates ne purent aoûtter leur tissu ligneux, et un bon nombre périrent au cours de l'hiver dernier. Les fortes gelées survenues les 23 et 24 septembre, endommagèrent le feuillage du frêne d'Europe, du robinier, du pin d'Alep, du Pin Pinier, du pin de Montézuma, du Pin Khasya, du cyprès de Lindley et du cèdre de l'Atlas.

"Le mois d'octobre a été beaucoup moins humide, mais plus frais que le précédent. Les fortes gelées blanches de la deuxième semaine, dépouillèrent presque complètement de leur verdure, les essences à feuillage caduque.

"A l'exception de l'année 1917, le mois de novembre a été le plus froid que nous ayons eu à enregistrer dans les annales de la station météorologique de Berthier. La moyenne des températures minima a été de 28.5 degrés Fahrenheit, comparée à 29.5 l'année précédente. Le thermomètre est descendu dix-sept fois au-dessous du degré de congélation. La première neige fit son apparition, le treize octobre.

"En décembre, nous avons enregistré dix chutes de neige assez imposantes pour protéger le sol, et des températures exceptionnellement bas-

ses depuis le commencement jusqu'à la fin. Les 28 et 29, le thermomètre est descendu à 26 o F.

"La température est demeurée froide pendant tout le mois de janvier 1936, où le thermomètre n'a pu remonter. Le jour, il est descendu dix-huit fois au-dessous de zéro. Le trente-un, nous avons enregistré la température la plus froide de l'hiver. Ce jour, le mercure est descendu à 33oF. La chute de neige a été assez forte puisqu'elle s'est élevée à treize pouces de hauteur.

"Le mois de février a été plus doux que d'habitude. En effet, la plus haute température pour ce mois a été constatée en 1922, alors que le mercure est monté à 40oF, et la plus basse a été enregistrée en 1930, avec 38oF. Il est tombé 22.25 pouces de neige au cours de ce mois.

"En mars, la température s'est montrée très clémente puisqu'elle s'est élevée pendant vingt-trois jours au-dessus de zéro. Ce mois a été caractérisé par d'abondantes chutes de pluie qui firent disparaître presque en entier l'épaisse couche de neige accumulée au cours de l'hiver. Vers la fin de mars, le sol était suffisamment dégelé pour permettre aux ouvriers d'extraire les plants destinés aux livraisons.

"Le mois d'avril a été frais au début et modérément chaud vers la fin. Il a plu pendant douze jours. Grâce à ces abondantes précipitations, la végétation prit un rapide essor. Dès le 26, les bourgeons à fleurs et à fruits commencèrent à s'épanouir chez les érables blancs et rouges, les mélèzes, les peupliers, les sorbiers, l'épine-vinette, le coudrier. Ce départ hâtif de la végétation ne permit point au personnel dirigeant de la pépinière de faire les semailles en même temps que les livraisons de plants, à cause du nombre limité d'ouvriers.

"Le mois de mai a été caractérisé par des températures excessivement chaudes depuis le commencement jusqu'à la fin. Le 9, nous avons enregistré le degré de chaleur le plus élevé du mois. Le mercure est monté ce jour-là à 87oF. Les dernières gelées notées en mai eurent lieu le 21 et le 22; elles endommagèrent fortement le feuillage et les bourgeons à fleurs des essences délicates. Il a plu pendant treize jours en mai. Cette précipitation s'est élevée à 4.87 pouces de hauteur.

"Les pluies furent plus modérées et moins fréquentes en juin, puisque la précipitation totale n'atteignit pas même deux pouces et demi de hauteur. La température s'est maintenue assez chaude depuis le commencement jusqu'à la fin. Elle s'est élevée pendant 8 jours au-dessus de 80oF. Cet excès de chaleur joint au manque d'humidité du sol, empêchèrent un grand nombre de semences d'entrer en germination, et ceci diminua d'autant leur valeur culturale.

"Le mois de juillet a été moins chaud et moins pluvieux que d'habitude. Le mercure ne s'est élevé que pendant huit jours au-dessus de 80oF. La température la plus haute a été de 88.5oF, le 12, et la plus basse de 36.5 le 28. A l'exception de deux pluies abondantes survenues le 24 et le 25, ce mois a été caractérisé par de nombreuses averses passagères tout à fait insuffisantes pour entretenir le sol dans un degré d'humidité favorable à la croissance des plants.

"La première quinzaine du mois d'août a été marquée par de légères averses et des températures aussi élevées que le précédent. Les deux dernières semaines ont été plus fraîches et plus humides. Il a plu en abondance les 15, 16, 23, 29 et 31. La précipitation totale s'est élevée à 3.82 pouces de hauteur. "

En 1935-36, l'on a repiqué à la Pépinière de Proulx 1,158,000

plants. Le coût des travaux d'entretien de cette Pépinière est de \$10,000.-00 pour les douze mois écoulés.

Nous avons aussi diverses pépinières additionnelles situées dans les réserves cantonales de Parke, Ouimet, Macpès, Whitworth, Beaubien, Letellier, Trecesson, Normandin et Harvey. Elles servent pour l'acclimatation des plants expédiés de la pépinière de Berthierville.

Le total des plants repiqués dans ces diverses pépinières est de 2,262,488. Le stock actuel de celles-ci est de 3,701,489 plants.

Des plantations furent exécutées aux endroits suivants:-

Canton de Macpès	247,025 plants
" Ouimet	278,125 "
" Parke	19,000 "
" Whitworth	254,650 "
" Beaubien	200,000 "
" Letellier	
" Trecesson	456,350 "
" Normandin	503,345 "
" Harvey	295,000 "
" Belleau	106,575 "
" Seigneuries Cap de la Madeleine	<u>106,600</u> "

formant un total de2,466,670 "

- I - RECHERCHES

Des travaux de recherches ont été poursuivis à la Pépinière de Berthier par MM. Ménard, i.f. et Pomerleau, P.F., concernant les maladies des plants et les travaux de Pépinière. De son côté, M. G.Tessier, i.f., s'est occupé des activités de la mouche-scie de l'épinette.

Les travaux commencés sur le mesurage des bois en vue de savoir si le pied mesure de planche devrait être remplacé par le pied cube comme unité de mesure, ont été continués. Les travaux compilés par MM. Henri Roy, i.f., et B.J. Gérin nous ont été très utiles pour la discussion que nous avons eue avec les concessionnaires forestiers, pour savoir quelle unité de mesure devrait être employée.

L'expérience commencée avec les coupes de 1936-37, alors que l'on doit se servir uniquement du pied cube, devrait être décisive, car il est indéniable que ce mode de mesurage est à l'avantage de tous ceux qui s'occupent de l'exploitation de nos forêts.

- J - CLASSIFICATION DES SOLS

Ainsi que nous l'avons expliqué, les travaux de classification des sols de 1935 sont maintenant exécutés par le Ministère de la Colonisation, qui a organisé un bureau spécial d'ingénieurs forestiers pour classer les sols dont on désire la vente pour les fins de colonisation.

A la suite de ces travaux, le Ministère des Terres et Forêts a transporté au Ministère de la Colonisation, 5,743 lots d'une superficie totale de 545,193 acres.

Le seul rôle du Service Forestier consiste maintenant à étudier les demandes de transfert des lots requis par le Ministère de la Colonisation. Il est très important que des lots isolés au milieu des massifs forestiers ne soient pas vendus immédiatement, sans risque d'en interrompre

l'homogénéité, de même il est nécessaire d'éviter l'établissement de colons isolés en pleine forêt. La colonisation ne peut réussir que par groupement.

De même, les lots situés dans les réserves cantonales, dont le caractère agricole est douteux, ne doivent pas être transférés immédiatement, vu la nécessité de conserver l'intégrité de ces réserves.

Durant la dernière année, le Service Forestier s'est occupé avec le Ministère de la Colonisation, des questions d'échanges de terrains. La classification des terrains offerts étant exécutée par le Ministère de la Colonisation. Voici la liste des terrains qui furent ainsi échangés.

10- Brompton P. & P. - 2 oct. 1935	114,865 acres
20- Securities Agency, 23 oct. 1935	16,831 "
30- Megantic Mfg. Co., 6 février 1936	8,676 "
40- A. H. Paradis, 12 février 1936	4,205 "
50- Patrice Kelly, 4 mars 1936	5,900 "
60- Flavien Chouinard, 4 mars 1936	22,208 "
70- Fabien Chouinard, 7 avril 1936	31,937 "

Il est entendu que les terrains classés impropres à la culture dans ces diverses régions, ne doivent pas être vendus aux colons comme lots de colonisation, mais placés en réserves cantonales, afin de fournir aux habitants des fermes avoisinantes, les bois dont ils ont besoin.

Concernant les terrains de villégiature et les lieux de récréation, il devient de plus en plus opportun de s'occuper de cette question, afin de permettre à nos gens et aux touristes de parcourir nos forêts et de profiter de la période de beau temps pour y passer leurs vacances dans les meilleures conditions possibles. Ce travail devrait surtout se faire dans la région laurentienne au nord de Québec et Montréal, de même que sur la rive sud, où il existe de très jolis endroits pour des lieux de villégiatures ou des colonies de vacances, dont la location pourrait apporter de bons revenus à la province.

- K - MALADIES des ARBRES

Nous avons insisté, l'an dernier, sur l'importance des maladies des arbres, vu les ravages qu'elles occasionnent à nos forêts et aux produits forestiers.

Ces ravages sont causés par des agents physiques, tels que le vent, le froid, mais c'est surtout par les insectes et par les champignons, qui sont les plus grands ravageurs. Même le bois mis en oeuvre est l'objet de destructions causées par les insectes et les champignons lignivores.

Jusqu'ici, nous avons travaillé de concert avec le laboratoire d'entomologie fédéral pour étudier les moeurs des insectes et trouver les moyens de les combattre, mais vu que cette question devient de plus en plus grave, surtout avec des épidémies comme celles de la mouche-scie, qui furent précédées par celles de la pyrale de l'épinette et de la mouche-scie du mélèze, il semble nécessaire de recommander la création immédiate d'un laboratoire d'entomologie, et aussi d'un laboratoire de pathologie forestière pour les maladies d'origine bactérienne, comme la brûlure du saule, la rouille du pin blanc, qui occasionnent la mort de ces arbres.

Il est vrai qu'à la Pépinière de Berthierville, nous avons organisé depuis plusieurs années, une station de recherches du genre où travaillent MM. J.H. Ménard, i.f., René Pomerleau, P.F., et le Dr. L.

Daviault, mais ces experts ne peuvent s'y occuper que des maladies des jeunes plants. Il faut nécessairement un personnel expert suffisamment nombreux pour faire les inspections requises en forêt et diriger la lutte contre ces ravageurs.

Enfin, il serait urgent de publier des bulletins pour renseigner les exploitants forestiers sur la marche de ces maladies, les moeurs des insectes ravageurs, etc.

Nous devons signaler que, cette année, comme par le passé, la rouille du pin blanc, la brûlure du saule ont continué leurs ravages; de même la mouche-scie de l'épinette a étendu ses dévastations jusqu'à la limite ouest de la province.

Il est vrai que nous avons libéré, grâce au concours des concessionnaires forestiers ainsi que du laboratoire d'Entomologie d'Ottawa, environ 17,000,000 parasites de ce ravageur, mais nous sommes persuadés qu'il faut intensifier cette lutte, si nous voulons enrayer finalement les progrès de cet insecte.

On nous signale que d'autres insectes sont réperés, notamment la mouche-scie du pin gris. De même, le dendroctone de l'épinette continue à intensifier les dommages causés par la mouche-scie.

Puisque les parasites naturels de chaque insecte semblent le moyen le plus sûr et le plus radical pour mettre fin à ces dévastations, il faudrait que, dès le début d'une épidémie, on s'occupe de trouver le parasite naturel du nouvel insecte, et ceci nous permettrait d'arriver avant peu à contrôler ces diverses épidémies.

Il me fait plaisir de voir que, vers 1910, le défunt docteur Hewitt, alors chef du bureau d'Entomologie fédéral, avait importé d'Ecosse des parasites de la mouche-scie du mélèze qui furent distribués en divers points de la province. Depuis, cet insecte n'a pas causé beaucoup de dommages, malgré que sa présence soit manifeste par les dommages causés à la pousse terminale de certains mélèzes.

Nous pouvons dire que c'est grâce à ce parasite du grand némate que nos forêts de mélèzes sont en voie de se reconstituer. Bien plus, depuis deux ans, on vient dans la province recueillir de ces parasites pour les apporter dans la Colombie Anglaise où le même insecte occasionne de graves dégâts. Si nous sommes bien informés, ces parasites se sont si bien acclimatés dans Québec, que, dans la Colombie Anglaise, ils réussissent à tenir en échec la mouche-scie du mélèze.

Par conséquent, malgré que les maladies des arbres soient un facteur très important dans l'économie de nos forêts, il n'en reste pas moins vrai que, si nous savons prendre les mesures requises en temps opportun, nous pourrions triompher de ces invasions, tout comme les médecins ont réussi à triompher de certaines épidémies qui, autrefois, ravagèrent périodiquement divers points du monde.

- L - ENSEIGNEMENT FORESTIER

Comme l'écrit M. Henri Roy, directeur de l'École des Gardes, dans son rapport annuel (Voir appendice No.9), l'année 1935-36 a été particulièrement remarquable par le nombre d'applicants... L'on a dû en refuser une trentaine.

L'assistance est passée de 37 en 1934-35 à 40 pour 1935-36.

Le nombre des diplômés à date est de 197.

Le recrutement de l'Ecole Technique et de Papeterie des Trois-Rivières, s'est maintenu à un niveau satisfaisant. (Voir appendice No. 10)

D'après le rapport de M. V. Baillargé, directeur de cette institution, l'assistance aux cours fut comme suit, en 1935-36:-

a) Section de Papeterie:

Cours réguliers du jour	9 élèves	
Cours spéciaux du soir	<u>45</u>	"
Total.....	54 élèves	54 élèves

b) Section Technique:

Cours réguliers du jour	32 élèves	
Cours spéciaux du jour	17	"
Cours spéciaux du soir	<u>178</u>	"
	227 élèves	<u>227</u> "

Grand total des inscriptions pour l'Ecole 281 élèves

Cinq diplômes furent accordés dans la section de Papeterie et six dans la section technique, et un certificat spécial de mécanicien ajusteur. Le nombre des diplômés, à date, est de 48 pour la section de papeterie, et de 65 pour la section technique.

Quant à l'Ecole Forestière Laval, le nombre des diplômés de 1935-36 a été de 10. Depuis sa fondation à date, 187 ingénieurs sont sortis de cette Ecole.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué,

G. C. PICHE,

Chef du Service Forestier.

A P P E N D I C E N O . 9

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES GARDES

Duchesnay, 23 octobre 1936.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon treizième rapport annuel sur les activités de l'École des Gardes, pour l'année écoulée 1935-36.

RECRUTEMENT et ASSISTANCE

L'année a été particulièrement remarquable par le grand nombre d'élèves qui se sont adressés à nous pour avoir leur admission, si bien que, malgré nos disponibilités d'accommodation accrues, après avoir admis un nombre de candidats plus considérable que jamais, nous avons dû tout de même refuser une trentaine de qualifiés.

L'assistance aux deux termes de l'année peut être résumée comme suit:

Terme No.	Saison.	Elèves inscrits au début.	Elèves inscrits à la fin.	Promotion.
25ème	Automne 1935	24	24	XII
"	" "	32	27	XIII
26ème	Printemps 1936	24	24	XII
"	" "	28	25	XIII

Nous avons donc terminé le terme d'automne 1935 avec 51 élèves et celui du printemps 1936 avec 49 élèves, comparativement à 40 et 37 respectivement aux termes correspondants de l'année précédente.

Ajoutons qu'avec la promotion XII graduée au printemps 1935, le nombre de diplômés de notre école atteint maintenant le nombre de 197, ce qui, pour les douze promotions de gradués, donne une moyenne de plus de seize par année.

Comme toujours nos anciens ont continué d'être bénévolement nos principaux agents recruteurs et nous nous sommes abstenu de faire aucune réclame, laissant ce soin à la réputation de l'école elle-même. La recrudescence dans le recrutement provient simplement de l'atténuation de la crise, de plus de confiance en l'avenir de la part des jeunes et d'un meilleur encouragement de la part de l'industrie qui se rend de mieux en mieux compte de son intérêt de prendre à son emploi de jeunes mesureurs instruits de tous les aspects des problèmes forestiers.

COURS et TRAVAUX PRATIQUES

Durant ces deux termes, les activités de l'école peuvent être résumées dans le tableau suivant, en ce qui concerne l'assiduité:

Terme	Saison	Promo- tion	Travaux-classe		Travaux extérieurs	
			Heures		Heures	
			Elèves	Professeurs	Elèves	Professeurs
25ème	Automne 1935	XII	176	5922	81	1411
"	" "	XIII	170	4551	99	1842
26ème	Printemps 1936	XII	202	4791	106	1620
"	" "	XIII	189	4515	91	1648
			737	17579	377	6521

Ce dernier tableau indique, entre autres choses, que nous avons pu augmenter considérablement le travail extérieur comparativement aux heures de leçons théoriques en classe, ce qui était un but que nous voulions atteindre en réclamant le changement du site de notre école. Nous avons en effet souvent répété que l'enseignement dans une école de gardes forestiers devait pourvoir à de nombreux exercices pratiques pour instruire ces derniers de leurs devoirs et de leurs fonctions, mais qu'encore fallait-il que dans le voisinage de l'école puissent se trouver des facilités pour la pratique de ces travaux. Nous avons été abondamment servis à Duchesnay où l'école a un domaine boisé considérable qui demande des améliorations de tous genres.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET LES MATIÈRES ENSEIGNÉES.

Rien d'essentiel n'a été modifié dans notre programme d'études, mais en revanche nous avons pu faire une redistribution d'heures consacrées à chaque matière plus en rapport avec les besoins modernes et surtout pour faciliter les travaux pratiques. Nous pouvons résumer comme suit le tableau des matières enseignées:

<u>Professeurs</u>	<u>Matières</u>	<u>Nombre de cours</u>	
Henri Roy, i.f.,	Physiographie & Sols	22	
	Exploitation forestière	21	
	Dentrométrie & Inventaires	78	
	Economie forestière	7	
	Sylviculture	31	
	Protection des forêts	9	
	Dessin d'exploitation	4	
	Travaux pratiques divers	<u>53</u>	225
Eric Hudon, i.f.,	Arpentage et topographie	108	
	Dessin topographique	12	
	Industries forestières	29	
	Cosmographie	8	
	Travaux pratiques	<u>53</u>	210
Robert Bellefeuille, i.f.,	Technologie forestière	58	
	Botanique	32	
	Dendrologie	34	
	Météorologie appliquée	6	
	Travaux pratiques	<u>9</u>	139
Roland Deschamps, i.f.,	Législation forestière	40	
	Travaux pratiques	<u>4</u>	44
René Pomerleau, Path.F.,	Pathologie forestière	16	
	Travaux Pratiques	<u>4</u>	20
Lionel Daviault, Ent.,	Entomologie forestière	9	9
Carl Faessler, Dr.Sc.,	Géologie-Minéralogie	9	9

<u>Professeurs</u>	<u>Matières</u>	<u>Nombre de cours</u>	
Ernest Noreau, B.A.,	Mathématiques	65	
	Langue française	61	
	Dessin géométrique	9	135
TOTAL:		791	

Notre changement de location de Berthierville à Duchesnay nous a forcé d'opérer quelques changements dans notre personnel enseignant, dont faisaient partie quelques professeurs résidant en permanence à Berthierville. Nous avons demandé à M. Robert Bellefeuille, i.f., préposé aux recherches forestières en protection des forêts à Duchesnay de suppléer M. Henri Ménard, également en charge de recherches forestières à la pépinière de Berthierville, dans ses cours de botanique, de dendrologie, de reboisement et de technologie forestière, ce dont il s'est acquitté avec grande satisfaction. M. Joseph W. Michaud, appelé à une position permanente dans le service civil à Québec, et M. Aristide Magnan, attaché en permanence à l'administration de la pépinière de Berthierville, ont également été remplacés par M. Ernest Nordeau qui avait son emploi régulier à Duchesnay. Nous regrettons fort que les circonstances nous aient forcé de nous séparer de ces trois collaborateurs des tout premiers débuts de l'école, car pour une période de douze ans, nous avons été à même d'apprécier leur dévouement et leur compétence.

Comme par le passé cependant, nous avons continué de faire appel à quelques professeurs spécialisés capables de s'absenter de leur endroit de travail pour de courtes périodes, et c'est ainsi que MM. Lionel Daviault et René Pomerleau, respectivement entomologiste et pathologiste à la station forestière de Berthierville, ont pu nous continuer leur concours.

Nos élèves ont encore bénéficié au cours de cette année, grâce à la collaboration du Ministère des Mines de la province et aux bons offices de son directeur, M. A.O. Dufresne, d'un cours de géologie et minéralogie appliqué à l'usage des prospecteurs, qui fut donné en mai dernier par M. Carl Faessler, professeur de ces sciences à l'École Supérieure de Chimie de l'Université Laval.

LE DOMAINE DE DUCHESNAY COMME SITE DE L'ÉCOLE

Le fait capital de l'année pour l'école des gardes a été son déménagement de Berthierville à Duchesnay, grâce aux travaux de construction et d'amélioration que nous avons eu permission d'exécuter durant la saison de 1935. Nous pouvons dire maintenant que l'école est installée dans un site des mieux appropriés pour ses fins, bien pourvu de moyens de communication de tous genres et en toutes saisons, et au surplus favorisé des avantages d'une bien belle nature.

Tandis qu'à Berthierville, nos élèves, faute de locaux, étaient dispersés dans diverses pensions et conséquemment exposés à des distractions inutiles, ils sont à Duchesnay totalement sous le contrôle du corps enseignant et trouvent sur place l'ambiance qui leur convient.

Nous espérons bien, monsieur le Ministre, qu'il nous sera permis de continuer nos travaux et qu'après avoir pourvu à l'indispensable, nous pourrions maintenant faire le convenable.

Durant la dernière année, nous avons profité de la présence de si nombreux élèves pour faire des travaux variés dont nommément: (a) construction et débarras de sentiers et chemins; (b) défrichements et préparation de terrains à construire en bordure de la forêt; (c) sciage et mesurage des bois coupés sur le domaine, à notre installation de scieries; (d) travaux d'a-

queduc et de drainage; (e) Inventaires forestiers et coupes de bois; (f) excursions multiples pour soutenir les cours de botanique, de dendrologie, d'entomologie, et de pathologie forestière; (g) travaux d'arpentage, de topographie, de cartographie.

Ce domaine est assez vaste pour offrir un champ illimité à l'activité des professeurs et des élèves. Nous anticipons que Duchesnay peut devenir une station d'études et de recherches forestières fort importante dans la province, parce que ce domaine s'y prête d'une façon éminente d'abord par la nature de sa forêt et ensuite par suite de sa location près de Québec comme centre d'administration. L'École des Gardes et une station de recherches forestières peuvent se rendre réciproquement les plus grands services, par un profitable emploi des professeurs qui peuvent aussi être les servants de la recherche et pour le plus grand profit des élèves. Déjà, d'ailleurs, fonctionne ainsi la station météorologique conjointe des deux services de la Protection des forêts et du Service Forestier, chargée, sous la direction de M. Bellefeuille, de faire des recherches sur l'inflammabilité des parterres forestiers.

L'EMPLOI DE NOS ELEVES

Comme nous l'avons fait observer plus haut, nous expliquons partiellement l'activité du recrutement de l'école au fait que les compagnies d'exploitation forestière lui ont donné un meilleur encouragement que par le passé. On est venu plus spécialement chez nous pour engager de jeunes mesureurs compétents, car l'on se rend de mieux en mieux compte qu'avec la nouvelle réglementation concernant le mesurage des bois, il y a nécessité d'employer des mesureurs plus instruits. Nous devons aussi signaler l'appréciation des bons services rendus par nos élèves par le ministère de la Colonisation qui les a employés en grand nombre sur les travaux de classification pour lesquels ils sont particulièrement bien qualifiés.

Depuis deux ans, tant pour restreindre le nombre des candidats à l'admission que pour prévenir un encombrement de la profession après graduation, nous imposons aux candidats l'obligation d'avoir des relations d'emploi avec une organisation forestière susceptible de requérir leurs services durant les périodes intermédiaires. Nous avons eu la surprise, malgré cette restriction, de voir le nombre de candidats qualifiés augmenter, si bien qu'aujourd'hui malgré le grand nombre d'élèves, nous n'en avons jamais eu un aussi grand nombre assurés d'avance de leur emploi. Une seule compagnie d'exploitation forestière nous a envoyé cet automne jusqu'à douze candidats, dont la plupart sont d'excellents élèves et feront sans doute, plus tard, d'excellents forestiers pour le plus grand bénéfice de cette firme. Il peut fort bien se faire que l'école ne connaisse pas chaque année pareils succès, mais il semble bien que, du moins, elle a connu ses heures les plus difficiles.

Respectueusement soumis,

HENRI ROY,

Directeur.

A P P E N D I C E N O. 10

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ECOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE

Trois-Rivières, le 29 sept. 1936

Monsieur G.C. Piché, i.f.,
 Chef du Service Forestier,
 Hôtel du Gouvernement,
 Québec.

Cher monsieur,

Conformément à votre demande verbale et écrite, veuillez trouver, ci-après, un résumé des principaux faits relatés au Rapport Annuel de l'Ecole Technique et de Papeterie des Trois-Rivières pour l'année scolaire écoulée, 1935-36.

Ouverture des cours de jour, mardi le 10 septembre 1935.

Ouverture des cours du soir, lundi le 7 septembre 1935.

INSCRIPTIONS.Section technique.Cours du jour

Réguliers:	32
Spéciaux:	<u>17</u>
Total:	49

Cours du soir

Cours divers	<u>178</u>
--------------------	------------

Total, section technique..... 227 élèves

Section de papeterieCours du jour

Réguliers:	9
Cours libres du mercredi soir:	<u>45</u>

Total, section de papeterie..... 54 élèves

Grand total des inscriptions aux deux Sections..... 281 élèves.

Les inscriptions aux cours du jour de la section technique sont à peu près normales, quoique faibles. Celles de la section de papeterie sont faibles, vu le manque de préparation suffisante des candidats qui désiraient suivre cette section. Lorsque ces derniers sont dirigés vers la section technique, ils ne reviennent pas à la première.

Une inscription plus considérable que par le passé a eu lieu dans les cours du soir, particulièrement dans ceux d'ajustage mécanique, de charpente et menuiserie, de soudure autogène au gaz, et en mathématiques.

Il a fallu doubler le nombre de cours d'ajustage mécanique et de charpente et menuiserie, où deux sections ont dû être organisées, afin de répondre à la demande. Malheureusement, plus d'une dizaine d'applications ont été refusées faute de personnel suffisant aux ateliers ou par manque d'espace.

La recrudescence d'inscriptions, particulièrement aux cours de charpente et de menuiserie, est un effet du classement et des exigences des contrats collectifs passés entre patrons et employés de l'industrie du bâtiment en bois.

Les cours du soir en soudure autogène continuent d'être un franc succès pour notre école.

La demande pour la soudure électrique continue d'être de plus en plus grande, plus spécialement de la part des employés de l'industrie du papier, mais faute d'appareils, le cours ne peut être donné.

La demande pour des cours de plomberie, de chauffage et de réfrigération, continue toujours de nous être faite depuis plusieurs années, sur la même base que les autres cours du soir de l'École. Vu les crédits insuffisants de nos octrois actuels, ces cours d'un coût assez considérable n'ont pu être offerts à notre public trifluvien. Il est cependant fortement recommandé d'en appuyer la demande auprès de tous nos officiers supérieurs et du gouvernement.

À la suite d'une entente avec M. A.O. Dufresne, directeur du ministère des Mines de Québec, quinze cours de Prospecteur de mines furent donnés à l'École, au cours de novembre, par l'ingénieur des Mines, M. Paul d'Aragon, venu spécialement de la région de Rouyn, Abitibi, à cet effet. Vingt-quatre élèves, dont plusieurs religieux et un prêtre de notre séminaire, s'inscrivirent, et une moyenne de vingt les suivit en passant les examens permettant d'obtenir un certificat de Prospecteur. L'École est redevable au ministère des Mines pour son offre gracieuse en se chargeant des frais du cours, comme en offrant à chaque élève, pour la somme nominale d'un dollar, une collection de vingt-quatre minéraux et un manuel, relié en cuir, de géologie et de prospecteur de Goodwin. Il est recommandé d'insister de nouveau pour que ces cours soient répétés.

Au cours de l'année écoulée, il a été possible, mais non sans difficultés, d'organiser une série de conférences ou de cours libres sur l'industrie du papier, le mercredi soir, commençant en novembre, pour se terminer en mars. Ces conférences furent organisées en coopération avec des ingénieurs et des techniciens des trois usines locales de pulpe et de papier ainsi qu'avec l'aide d'experts spécialisés de notre ville ou de l'étranger. Ces conférences, données en anglais, furent suivies par une moyenne d'une vingtaine de jeunes gens employés dans les usines locales, et quelques-uns de nos élèves de papeterie.

Du 18 au 22 février 1936, quatre conférences publiques avec démonstrations très pratiques furent données sur la peinture et le vernis, dont trois pour les peintres et une pour les dames, par M. Emile Coderre, délégué par la Martin Senour Paint Co. de Montréal, qui a gracieusement offert sa coopération à la direction de l'École à ce sujet.

Une moyenne de cent cinquante hommes assista aux trois cours qui leur étaient destinés, alors que plus de 250 dames envahirent notre salle publique par trop exigüe. Ce fut un succès évident.

Plus tard, au cours de l'hiver, la compagnie Frigidaire fut invitée par l'entremise de la firme locale Rivard & Fils, à faire donner par l'un de ses experts, une conférence avec démonstration sur la réfrigération. Une glacière Frigidaire fut même offerte gratuitement aux auditeurs, à cette occasion, et notre salle publique qui peut recevoir au maximum 250 personnes, déborda les deux soirs qu'eurent lieu ces conférences.

Vers le milieu de mai, la Dominion Oxygen Co., de Montréal, envoya à notre école deux experts en soudure oxyacétylenique pour donner deux jours de conférences avec projections lumineuses et démonstrations techniques pour les soudeurs de notre ville et de la région, et nos élèves.

A tous ces messieurs et à toutes ces compagnies qui ont bien voulu coopérer à la demande du directeur, l'Ecole adresse son témoignage de gratitude sincère.

La clôture des cours et la distribution des prix se fit lundi, le 15 juin, comme à l'ordinaire, sous la présidence de M. Ph. Bigué, C.R., président de la Corporation de l'Ecole Technique, entouré des autres membres de la Corporation, des invités, des membres du clergé, de religieux délégués de toutes nos écoles primaires et du Séminaire, ainsi que des parents et amis des élèves.

Les examens de fin d'études pour la section technique comme pour la section de papeterie, furent tenus au cours de la dernière quinzaine de mai avec les résultats suivants:

DIPLÔMES.

Section de Papeterie:

Bergeron, Robert,	-	Diplômé avec grande distinction,
Gagnon, Gérard,	-	" " " "
Leclerc, Adrien,	-	" " distinction
Delisle, Omer,	-	" " "
Lussier, Joseph,	-	" " satisfaction.

Section technique:

Desjardins, Gilles,	Diplômé électricien avec distinction,
Bellemarre, Gustave,	" charpentier menuisier av. distinction
Frigon, Jean,	" " " " "
Laroche, Fernand,	" mécanicien ajusteur " "
Lemire, Maurice,	" " " " "
Matteau, Emile,	" " " " satisfaction.

Certificat:

Martin, C.A.	Certificat spécial de mécanicien-ajusteur.
--------------	--

Le nombre de nos diplômés se trouve donc porté, à date, comme suit:

Ecole de Papeterie	48 diplômés
Ecole Technique	65 "
Total	113 diplômés.

Ces 113 diplômés sont porteurs de 114 diplômes, un technicien en ayant décroché deux, l'un comme mécanicien-ajusteur, l'autre en électricité.

Le Comité Aviseur de l'Ecole de Papeterie a tenu une assemblée générale au cours du mois de mai dernier. M. I.H.Copeland, gérant local de l'usine de la Canadian International Paper Co., ayant été appelé au poste de gérant général, à Montréal, il a été remplacé par M. J.B.West, le nouveau gérant local de la même usine.

Le Comité Aviseur comprend donc les représentants suivants de l'industrie de la pulpe et du papier: MM. J.N.Stephenson, éditeur-en-chef de Pulp and Paper Magazine of Canada, président du Comité; M.R. Wilen, chimiste-en-chef, de Consolidated Paper Corporation; Carl Jentz, surintendant du Sulfité; St-Lawrence Paper Mills Co.; le Chef du Service forestier de Québec, M. G.-C.Piché, et le soussigné, directeur de l'école.

L'Ecole est toujours redevable à ces représentants de l'industrie pour l'appui et l'orientation qu'ils accordent à l'Ecole de Papeterie.

Un jury d'examen de l'Ecole Technique, composé de techniciens de haute réputation et provenant de nos usines locales, a décerné les diplômes à nos finissants après avoir étudié chaque dossier d'élèves et examiné toutes les pièces d'examen et les travaux de l'année de chacun.

Le jury d'examen est actuellement formé par les personnes suivantes:

MM. J.N. Sicard, électricien surintendant de l'usine de réparations de la Shawinigan Water & Power, des Trois-Rivières; Jack Pringle, surintendant des mécaniciens de la Canada Iron Foundries Co. Ltd., des Trois-Rivières; Archie Adams, mécanicien-en-chef, Canadian International Paper Co.; Geo. Henderson, électricien-en-chef, de l'usine Wayagamack de la Consolidated Paper Corporation; J.Grenier, ingénieur-en-chef du chauffage et vapeur de la St-Lawrence Paper Mills Ltd.,

Le jury d'examen a été très satisfait de tous les travaux présentés et du programme en général. Il a fortement recommandé et insisté pour que le département d'électricité de l'école soit complété aussitôt que les finances de l'école le permettront, en plaçant cet item au premier plan dans les circonstances.

Trois diplômés de l'Ecole de Papeterie ont trouvé position presque au sortir de l'Ecole, dont l'un à la Cie de Papier Rolland, à Mont Rolland, un autre à Bates Valve Bag, Cap-de-la-Madeleine, puis le troisième à l'Anglo Pulp and Paper, à Québec. Un quatrième entrera probablement à la Cellophane de Shawinigan Falls.

Au cours de l'été, la Shawinigan Water & Power Co., a employé durant près d'un mois près d'une douzaine de nos techniciens diplômés en électricité. Elle retient encore en permanence cinq diplômés.

La Canada Iron Foundries Ltd., emploie actuellement quatre de nos meilleurs diplômés mécaniciens ou modeleurs.

Il reste cependant un certain nombre de nos diplômés de l'école technique qui sont actuellement chômeurs et qu'un bureau de placement pourrait aider à trouver des positions dans leur spécialité.

Nous sommes redevables à toutes les compagnies qui ont bien voulu encourager les diplômés de notre école. Les témoignages que je viens de recevoir des industriels qui ont de nos diplômés à leur emploi est élogieux et très encourageant.

Notre école gagne d'année en année, un meilleur status avec l'industrie, qui pourrait cependant faire un nouvel effort pour nous encourager.

Au point de vue de l'emploi de nos gradués, c'est la plus belle année de perspective que nous ayons encore vue.

Soumis respectueusement,

V. BAILLARGE,

Directeur.

A P P E N D I C E N O . 11.

QUEBEC, le 2 juillet 1936.

L'Honorable T.-D. Bouchard,
Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Re: Rapport du Bureau des Examineurs-
Mesureurs de Bois. - 1936 .

Le Bureau des Examineurs des candidats au diplôme de mesureurs de bois, a l'honneur de vous soumettre son rapport des examens qu'il a tenus au cours de l'année 1936.

Suivant les avis publiés dans la Gazette Officielle, le Bureau a tenu un examen à l'Ecole des Gardes-Forestiers de Duchesnay, aux dates suivantes: les 10, 11, 12 et 13 juin. En tout 41 candidats se sont inscrits. De ce nombre, 34 ayant obtenu des résultats satisfaisants, nous vous avons recommandé de leur accorder le diplôme de mesureur de bois, car nous sommes convaincus qu'ils sont compétents pour remplir cette fonction.

Humblement soumis,

Président: HENRI ROY, i.f.,

Examineur: ERIC HUDON, i.f.,

Sec.- Examineur: B.-J. GERIN, directeur du
Mesurage.

A P P E N D I C E N o . 12

LISTE DES NOMS ET ADRESSES DES CANDIDATS QUI ONT PASSE
AVEC SUCCÈS LES EXAMENS DE MESUREURS DE BOIS A L'ECOLE
DES GARDES FORESTIERS DE DUCHESNAY, EN L'ANNEE 1936.

<u>Nos. du permis</u>	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Adresses</u>
3457	Arcand,	Clément,	Deschambeault
3458	Beaulieux,	Xavier,	St-Joseph de Mékinac
3459	Boulianne,	Arthur,	Les Escoumains
3460	Boulianne,	Joseph E.	Tadoussac
3461	Boutin,	Fernand,	Hull
3462	Coiteux,	Henri,	L'Assomption
3463	Cyr,	J. Aurèle,	New-Richmond
3464	Deschènes,	Conrad,	Priceville,
3465	Descoteaux,	Jacques,	Trois-Rivières
3466	Dumais,	Denis,	Loretteville
3467	Dupuis,	Ernest,	St-Jude, St-Hyacinthe
3468	Duval,	Alban,	Grand'Mère
3469	Fernet,	Joseph, E.C.	Shawinigan Falls
3470	Fiset,	Julien,	St-Casimir
3471	Fortin,	Joseph M.	Ste-Anne de Beaupré
3472	Gagnon,	Léon,	Tadoussac
3473	Gravel,	Jacques,	St-Romuald
3474	Grégoire,	Jacques,	Québec
3475	Grégoire,	Is. Jules,	Québec
3476	Grenier,	J.H.	Québec
3477	Jago,	R.D.	Chicoutimi
3478	Lizotte,	Louis,	Amos
3479	Montgrain,	Edouard,	St-Roch de Mékinac
3480	Otis,	Robert,	Ste-Félicité, Matane
3481	Pelletier,	Georges,	Québec
3482	Piette,	Maurice,	Berthierville
3483	Pleau,	Jean-Marie,	Loretteville
3484	Power,	Lorne G.,	Causapscaal Station
3485	Proudfoot,	William L.	Mont-Laurier
3486	Racine,	Rosaire,	Shawinigan Falls
3487	Rivard,	Grégoire,	Bienville
3488	Savard	Jérémie,	Jonquière
3489	Touchet,	Louis,	Hull
3490	Tremblay,	Euclide,	Tadoussac.

B. - J. GERIN, Secrétaire,
Bureau des Examineurs
Mesureurs de bois.

F. - X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

QUEBEC, le 2 juillet 1936.

A P P E N D I C E N O. 13.

TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIERES EFFECTUES DURANT L'EXERCICE 1935-36.

Noms des concessionnaires faisant le transfert.	Région.	Superficie en milles carrés.	Noms des bénéficiaires du transfert.
Brown Corporation & Price Bros. & Co. Ltd,	Rimouski Ouest	36	E.-W. Tobin
James-J. McFadden,	Ottawa Supérieur	13	Noranda Power Co.Ltd.
do do Ltd,	do do	25	do do do
News Pulp & Paper Co.Ltd.	Lac St-Jean Centre	160	St-Raymond Paper Ltd.
do do do	St-Charles	202	do do
Jules Patry	Ottawa Supérieur	38	Gracefield Lumber Co. Ltd.
Succession Arthur Du- Tremblay	Lac St-Jean Ouest	31	Gagnon & Frère.

P. - R. PLAMONDON,

Directeur du service d'enregistrement
des permis de coupe.

F.- X. LEMIEUX,

Sous-ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1936.

APPENDICE N O. 14

LISTE DES RESERVES CANTONALES.

Noms:	Comté:	Superficie:
Albanel	Roberval	11,178 acres
Albert	Saguenay	960 "
Arago	L'Islet	4,238 "
Armagh	Montmagny	1,479 "
Ashburton	"	1,751 "
Armand	Témiscouata	3,426 "
Ashford	L'Islet	1,862 "
Ashuapmouchouan	Roberval	15,110 "
Barraute	Abitibi	1,220 "
Beaubien	L'Islet	9,523 "
Beudet	Roberval	3,401 "
Bégin	Chicoutimi	10,408 "
Belleau	Saint-Maurice	2,940 "
Bergeronnes	Saguenay	4,892 "
Bourdages	Montmagny	6,816 "
Bourget	Chicoutimi	858 "
Bourgeois	Laviolette	10,816 "
Callières	Charlevoix	10,560 "
Caron	Lac St-Jean	6,139 "
Casgrain	L'Islet	806 "
Causapscal	Matapédia	766 "
Caxton	Saint-Maurice	274 "
Chabot	Kamouraska	4,571 "
Charlevoix	Roberval	9,663 "
Cimon	Chicoutimi	24,000 "
Crusson	Laviolette	825 "
Daaquam	Bellechasse	4,149 "
Dablon	Roberval	2,108 "
Dalmas	"	5,529 "
Decalottes	Maskinongé	2,447 "
Dechesne	Roberval	11,260 "
Demers	Témiscouata	640 "
Denoue	Gaspé	1,628 "
Dequen	Roberval	18,948 "
DeSales	Charlevoix	2,631 "
Dolbeau	Roberval	12,964 "
Dufferin	"	6,033 "
Duhamel	Témiscamingue	2,336 "
Dumais	Roberval	2,320 "
Dumas	Chicoutimi	1,390 "
Duparquet	Abitibi	6,287 "
Duquesne	Rimouski	5,400 "
Escoumains	Saguenay	655 "
Estcourt	Témiscouata	5,546 "
Fabre	Témiscamingue	4,541 "
Falardeau	Chicoutimi	2,091 "
Fournier	L'Islet	8,022 "
Garneau	L'Islet	1,317 "

LISTE DES RESERVES CANTONALES (suite)

Noms:	Comté:	Superficie:
Garnier	Chicoutimi	6,455 acres
Girard	Roberval	20,201 "
Grand Calumet	Pontiac	155 "
Harvey	Chicoutimi	9,559 "
Hébécourt	Abitibi	10,760 "
Iberville	Saguenay	45,444 "
Ixworth	Kamouraska	2,135 "
Jetté	Matapédia	7,680 "
Kénogami	Chicoutimi	5,593 "
Labarre	Lac St-Jean	6,382 "
Lac-aux-Canards	Roberval	36,332 "
Lac Kénogami	Chicoutimi	8,841 "
La Corne	Abitibi	48,099 "
Lafontaine	L'Islet	5,050 "
Lamy	Laviolette	1,422 "
Landrienne	Abitibi	24,534 "
Langelier	Laviolette	25,536 "
Langevin	Dorchester	3,739 "
Languedoc	Abitibi	5,482 "
Laterrrière	Chicoutimi	9,317 "
Lessard	L'Islet	912 "
Letellier	Saguenay	29,440 "
Leverrier	L'Islet	1,552 "
Litchfield	Pontiac	1,469 "
Low	Pontiac	6,905 "
Macpès	Rimouski	4,378 "
Malherbes	Roberval	25,600 "
Mailhot	Laviolette	25,600 "
Manicouagan	Saguenay	11,592 "
Manneville	Abitibi	35,512 "
Maria	Bonaventure	852 "
Matane	Matane	1,108 "
Mazenod	Témiscamingue	6,012 "
Mésy	Lac St-Jean	4,491 "
Métabetchouan	"	4,305 "
Metgermette Nord	Dorchester	1,463 "
Nemtayé	Matapédia	963 "
New-Richmond	Bonaventure	1,875 "
Normandin	Roberval	13,099 "
Onslow	Pontiac	9,711 "
Ouimet	Rimouski	15,822 "
Packington	Témiscouata	2,052 "
Painchaud	Kamouraska	2,895 "
Panet	Montmagny	5,141 "
Parent	Roberval	14,919 "
Parke	Kamouraska	7,084 "
Patton	Montmagny	3,778 "
Pelletier	Roberval	7,877 "

LISTE DES RESERVES CANTONALES (suite)

Noms:	Comté;	Superficie;
Peterborough	Maskinongé	1,500 acres
Pohénégamook	Kamouraska	1,980 "
Pouliaries	Abitibi	9,043 "
Privat	Abitibi	4,548 "
Proulx	Roberval	1,102 "
Racine	Roberval	22,033 "
Roberval	"	23,304 "
Robitaille	Témiscouata	758 "
Romieu	Gaspé	1,746 "
Roquemaure	Abitibi	5 "
Ross	Roberval	13,651 "
Seig. du Cap-de-la-Made- leine	St-Maurice	2,222 "
Sheen	Pontiac	3,726 "
Saint-Jean	Chicoutimi	3,200 "
Simard	"	690 "
Sydenham Nord	Gaspé	3,169 "
Taché	Chicoutimi	2,187 "
Tadoussac	Saguenay	23,244 "
Talon	Montmagny	4,801 "
Trécesson	Abitibi	3,930 "
Tremblay	Chicoutimi	1,311 "
Vallière	Laviolette	3,200 "
Viger	Témiscouata	1,819 "
Villemontel	Abitibi	1,521 "
Ware	Dorchester	1,120 "
Whitworth	Témiscouata	4,994 "

(soit 123 réserves) Superficie 931,688 acres ou 1,455.7 milles carrés.

(Appendices nos.15-15a-15b-16-16a-16b-16c, voir pp. 129 à 135)

A P P E N D I C E N O . 17

BOIS ET FORETS

Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le
30 juin 1936, dans les districts suivants:

DISTRICTS:	MONTANTS:
Arthabaska	\$ 231.45
Bonaventure	25,037.51
Chaudière	49,076.63
Gaspé	87,086.34
Lac St-Jean	477,681.15
Matapédia	141,645.82
Montmagny	70,102.67
Ottawa	1,077,355.12
Rimouski	155,305.83
St-Charles	232,609.78
St-François	15,982.66
St-Maurice	669,583.27
Saguenay	351,408.75
Témiscouata	65,146.28
TOTAL	\$3,418,253.06

G. - C. PICHE,
Chef du Service forestier.

F.- X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
QUEBEC, 30 juin 1936.

ETAT DES BOIS COUPES SUR LES TERRES DE LA COURONNE DURANT L'EXERCICE 1934-35

R E G I O N S	Superficie sous licence durant l'année 1936-37	Pin blanc, Chêne, Noyer etc et Bois d'estacade		Pin rouge, Orme, frêne, Merisier, Erable, Mélèze etc et Bois d'estacade		Epinette, Sapin, Cèdre, Pin-gris, Frêne, Bouleau, Tremble, etc. et Bois d'estacade.		Dormants de chemin de fer	Poteaux de téléphone	Piquets de cloture	Bois de chauffage corde de 128 p.c.
		Pièces	Pieds M. P.	Pièces	Pieds M.P.	Pièces	Pieds M.P.				
	Milles carrés										
Arthabaska	2										
Bonaventure	2,521	56	4,188	2,206	137,755	138,542	4,044,360				
Chaudière	143	124	5,141	3,247	215,253	891,745	19,952,925				8
Gaspé	3,012	1,084	83,720	3,876	174,479	1,403,047	32,304,859				3
Lac-St-Jean	11,949	155	11,691	169	7,246	16,622,511	164,614,807				773½
Matapédia & St-Laurent	1,060			934	39,796	5,244,989	74,410,587	50			
Montmagny	226	36,820	1,585,883	2,520	136,547	1,818,509	30,874,595				4
Ottawa	24,953	414,775	29,388,522	166,707	12,616,075	23,050,030	339,952,663	60,567		2,192	35,000
Rimouski	1,652	6,859	568,219	3,936	217,738	3,057,107	81,833,478				
St-Charles	2,760	96	6,211	25,016	1,403,563	7,307,896	100,360,424				
St-François	231	75	7,032	21,764	2,181,725	236,751	5,077,914				134½
St-Maurice	12,234	52,679	3,458,509	15,642	1,161,076	21,999,257	266,518,496	143			45
Saguenay	12,516	1,022	42,915	3,310	46,677	9,331,997	137,851,071				996½
Témiscouata & Grandville	780	3,769	190,372	6,471	459,299	1,659,337	41,307,009			1,060	2,145½
TOTAUX	74,039	519,494	35,352,403	255,798	18,787,209	92,761,718	1,299,102,988	60,617	143	3,252	39,109½

G.C. Piché,
Chef du Service Forestier,

F.I. Lemieux
Sous-Ministre.

Département des Terres & Pêches,
Québec, Juin 30, 1936.

(voir récapitulation du Tableau page suivante 44)

RECAPITULATION (Du tableau précédant page 43)

	Pièces	Pieds, M.P.	‡
Pin blanc, Chêne, Noyer, etc.....	519,494	35,352,403	
Pin rouge, Orme, Frêne, Merisier, Erable, etc.....	255,798	18,787,209	
Epinette, Sapin, Cèdre, Pin-gris, Pruche, Bouleau, etc.	92,761,718	1,299,102,988	
TOTAUX	93,537,010	1,353,242,600	
Dormants de chemin de fer (23 pds par dormant)	60,617	1,394,191	
Poteaux de téléphone (70 pds par poteau)	143	10,010	
Piquets de cloture (8 pds par piquet)	3,252	26,016	
Bois de chauffage (128.p.c. par corde) 39,109½ cds			
GRAND TOTAL	93,601,022	1,354,672,817	

A P P E N D I C E N O . 19

ETAT DES SOMMES PERCUES POUR DROITS DE COUPE, RENTES FONCIERES, ETC., DURANT L'ANNEE FISCALE 1935-36.

Régions	Primes d'affermage	Infractions	Intérêts	Droits de coupe	Rentes foncières	Honoraires de transfert	Total.
Arthabaska			15.38	138.07	64.00	18.00	\$ 231.45
Bonaventure	\$ 312.09		108.26	5,371.83	19,245.33		25,037.31
Chaudière			128.92	47,293.71	1,568.00	88.00	49,078.63
Gaspé	15,412.18		5,027.29	47,534.87	19,112.00		87,086.34
Lac St-Jean			469.74	378,707.41	95,304.00	3,200.00	477,681.15
Matapédia		188.08		131,473.78	9,984.00		141,645.82
Montmagny			487.25	87,819.95	1,795.47		70,102.67
Ottawa		15.58	11,852.81	838,608.91	224,738.04	2,140.00	1,077,355.12
Rimouski			1,515.22	137,318.61	18,472.00		155,305.83
St-Charles		18.58	19.39	206,615.81	21,916.00	4,040.00	232,609.78
St-François		8.38	192.16	12,480.14	5,104.00	200.00	15,982.66
St-Maurice			5,242.50	567,372.77	96,968.00		669,583.27
Saguenay		203.00	870.84	252,822.07	97,512.84		351,408.75
Témiscouata		1.25	75.84	55,797.19	9,272.00		65,148.28
	\$15,724.27	\$432.81	\$26,003.40	\$2,749,352.90	\$617,055.88	\$9,684.00	\$ 3,418,253.06

G. - C. PICHE,
Chef du Service forestier.

F. - X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1936.

(Appendice no. 20, voir page 140)

A P P E N D I C E N O . 21

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du service de la protection des forêts pour l'année 1935.

Au cours de la saison, surtout en mai, juin et août, de nombreux incendies se sont déclarés. Nous en trouvons l'explication dans les conditions atmosphériques vraiment défavorables. Le gérant d'une association syndicale de protection a pu écrire avec raison dans son rapport annuel: "The fire season of 1935 was one of the most menacing since the inception of our Association". Dans le bas St-Laurent, l'humidité relative atteignit un palier aussi bas que 12%, ce qui indique une période d'inflammabilité très dangereuse. On peut dire que toutes les parties de la province ont enregistré des conditions atmosphériques identiques. L'Abitibi et le Témiscamingue ont connu trois périodes dangereuses:

- 1) 24 mai au 13 juin;
- 2) 3 juillet au 14 juillet;
- 3) 7 août au 26 août.

En étudiant les statistiques, nous constatons une fois de plus que le printemps est la saison la plus funeste à nos massifs boisés. Sur un total de 1277 incendies, 794 ont eu lieu en mai et juin, soit 62%. Remarquons également que 231,911.50 des 280,295.50 acres ont été brûlés dans cette période, soit un peu plus de 82.5%. Bien que notre personnel ait fait une surveillance qui ne s'est pas démentie, nos inspecteurs, pour la lutte et l'extinction des feux, ont dû faire appel à une main-d'oeuvre supplémentaire. Les graphiques qui accompagnent ce rapport nous font connaître les causes de ces incendies.

La principale vient des abatis. Sur 1277 incendies, 622, soit 48.7%, ont essaimé d'un abatis ou mal fait ou non surveillé. Constatation inquiétante; le pourcentage a augmenté; en 1934, il était de 42%. A quoi cela tient-il? Le colon nouveau, ne connaissant pas le danger, ne comprend pas l'importance des règlements de la protection. Il faut avouer que les conditions atmosphériques ont été quelque peu anormales. Et puis, les appels à la prudence donnés par nos gardes cèdent devant la hâte du colon de toucher les primes de défrichement, de labour et d'ensemencement. Il y a bien une certaine amélioration. Tout de même, plusieurs de nos chefs de district se plaignent que nombre de colons préparent mal leurs abatis et brûlent trop souvent sans permis quand, vu une période dangereuse, les gardes refusent d'en émettre.

On continue à allumer le samedi un feu d'abatis qu'on ne surveille pas le dimanche. Pourtant, ce qui s'est produit dans le canton Hébert, en 1935, devrait être une salutaire leçon.

Il est utile de mentionner que, dans certaines régions, ceux qui vont cueillir des petits fruits, les bleuets, par exemple, sont d'une incurie incroyable.

Une autre source d'inquiétude, et qui est aggravée par la crise économique que nous traversons, réside dans le fait que le nombre de personnes qui ont circulé en forêt a grandi considérablement. Chasseurs et pêcheurs, ouvriers forestiers, voyageurs en forêt et prospecteurs, constructeurs de routes nouvelles pour la voirie ou la colonisation tiennent évidemment notre personnel en alerte. Plus il y a de personnes en forêt, plus elles y séjournent, plus les risques d'incendies augmentent et durent. Le mouvement du retour à la terre a fait naître une situation nouvelle qui nous oblige à augmenter personnel et matériel de lutte. En outre, notre service doit assumer la surveillance de territoires rétrocedés par certains concessionnaires. Ajoutez à cela que le mouvement minier s'intensifie tous les jours; qu'il faut transporter, à prix d'argent, gardes et matériel de lutte vers des régions éloignées; c'est dire que les circonstances nous forcent d'augmenter et notre personnel et notre matériel de lutte.

Voici un résumé des opérations financières pour 1935-36.

		\$610,275.67
	Salaires	\$369,160.38
	Dép.de voyage	41,564.37
	Divers	<u>249,439.28</u>
Affiches	\$ 6,908.00	
Bois de construction	2,245.47	
Calendriers	12,093.75	
Chauffage	1,625.99	
Divers	8,327.53	
Eclairage	203.91	
Fournitures de bureau	699.54	
Fourrage	795.24	
Gazoline, huile et graisse	20,584.62	
Impressions	6,510.86	
Instruments	3,423.75	
Lavage de couvertures	407.59	
Loyers	4,254.27	
Matériel	74,826.42	
Patrouille, subsides et feux	58,443.51	
Pension-repas	1,845.41	
Primes Assurances-feux	4,998.15	
Provisions	19,401.56	
Réparations d'autos	5,964.22	
Soins professionnels	1,563.35	
Taxes	133.50	
Télégrammes	417.39	
Téléphone: Abonnements et appels	3,436.71	
Téléphone: Construction et réparat.	1,758.82	
Timbres	1,229.95	
Transport	<u>7,339.77</u>	
	\$ 249,439.28	
Salaires, dépenses de voyage et divers.....	\$660,164.03	
Moins remboursements: patrouille, etc.,.....	<u>49,888.36</u>	
		\$610,275.67

FRAIS D'EXTINCTION DES FEUX

Le tableau suivant indique les dépenses nécessitées pour l'extinction des feux. Sur les terres non afferméées de la Couronne, sur les lots de colonisation, le gouvernement assume seul les frais de la lutte

contre l'incendie. Sur les territoires affermés, les frais sont divisés par moitié entre les concessionnaires et le Service provincial.

FRAIS D'EXTINCTION DES FEUX POUR L'ANNEE FINISSANT LE
31 DECEMBRE 1935.

CES DEFENSES SE SONT ELEVEES A \$214,136.05

Feux sur terrains affermés	\$23,958.26	
Feux sur terrains privés	190,177.79	
		\$214,136.05

De ce total:

Les concessionnaires ont payé	11,979.13	
Le Gouvernement a payé	202,156.92	
		\$214,136.05

Voici un tableau qui indique les dépenses encourues pour la protection des forêts.

STATISTIQUES CONCERNANT LA PROTECTION DES FORETS .

SAISON 1935.

Frais encourus en raison de:	Montants:
Salaires:	
Permanents	\$ 116,144.07
Temporaires	694,373.27
Travaux d'amélioration	48,647.50
Entretien d'iceux	28,309.69
Outillage et équipement	151,333.46
Frais d'utilisation d'iceux	35,040.67
Extinction des incendies:	
Salaires	174,548.11
Autres frais	14,030.12
Dépenses de voyage	68,083.89
Dépenses diverses	80,636.08

Grand total	\$1,409,146.86

QUEBEC, 18 juin, 1936.

PERSONNEL.

Certaines personnes peuvent se demander ce que font nos gardes quand ils ne sont pas occupés à combattre un incendie. Leur emploi n'est pas une sinécure. Outre les rondes de surveillance d'un territoire assigné, si la température est telle qu'il n'y a aucun danger d'incendie, nos gardes dénudent ou nettoient des portages si utiles et au public voyageur et aux gardes pour la lutte contre l'incendie. De plus, ils construisent, réparent et améliorent les lignes de téléphone si précieuses pour la signalisation d'un incendie repéré par les gardiens des tours. Les tableaux qui suivent détaillent notre personnel et celui des Associations. En 1934, le personnel préposé à la protection forestière comptait 4,261 membres; en 1935, ce nombre atteint 4,553.

TABLEAU MONTRANT LE NOMBRE DE GARDE-FEUX EMPLOYES PAR LE SERVICE DE LA
PROTECTION ET COMMENT ILS ETAIENT DISTRIBUES DURANT LA SAISON 1935.

	No. du district	Inspecteurs & Inspecteurs adjoints.	Sapeurs forestiers garde-feux	Sous garde- feux	Inspecteurs Auxiliaires	Garde- feux aux.	TOTAUX.
Bureau chef		12	10		114	184	320
J.-P. Martel, i.f.,	1	8	70	239		9	326
Oscar Desjardins	2	10	49	190			249
Oscar Hélie, i.f.,	3	6	18	229			253
Paul Kieffer, i.f.,	4	8	31	85		3	127
Thomas Barry, i.f.,	5	5	47		2	6	60
Eudore Racine, i.f.,	6	7	55	203			265
Josaphat St-Pierre	7	1	10	14			25
Pancrède Déry	8	3	12	60			75
Lauréat Lavoie, i.f.,	9	7	46	176		1	230
Gédéon Roy, i.f.,	10	11	75	243			327
J.-A.Boissonneault, i.f.,	11	6	30		2	14	52
St-Denys Prévost	12	4	71				75
		88	522	1,439	118	217	2,384

TABLEAU MONTRANT LE NOMBRE DE GARDE-FEUX EMPLOYÉS PAR LES ASSOCIATIONS
ET LES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS POUR LA SAISON 1935.

Employeurs	Inspec- teurs	Sapeurs fores- tiers garde- feux	Inspec- teurs auxi- liai- res	Garde- feux auxi- liai- res	Totaux.
Ottawa River Forest P.Assn.	20	189		40	249
Lower Ottawa Forest P.Assn.	55	245	43	196	519
St.Maurice Forest P.Assn.	56	200	13	191	440
Laurentian Forest P.Assn.	17	150	13	134	314
Price Brothers Forest P.Assn.	16	90	21	36	163
S.St-Lawrence Forest P.Assn.	11	131		152	294
	135	1,005	90	749	1,979
Concessionnaires non-affiliés	19	106	3	62	190
TOTAUX	154	1,111	93	811	2,169

RESUME DES NOMINATIONS POUR 1935

Employeurs	Inspec- teurs	Sapeurs fores- tiers garde- feux.	Sous garde- feux	Inspec- teurs auxi- liai- res	Garde- feux auxi- liai- res	TOTAUX.
Service de la Protection	88	522	1,439	118	217	2,384
Associations	135	1,005		90	749	1,979
Concessionnaires non- affiliés	19	106		3	62	190
TOTAUX	242	1,633	1,439	211	1,028	4,553

Nous croyons devoir rappeler que la protection de certains districts, par exemple Chibougamou, exigent des dépenses élevées: il nous faut, au moyen d'avions et à tant la livre, transporter gardes, matériel et provisions.

ASSOCIATIONS DE PROTECTION

Québec est la seule province à posséder des associations syndicales de protection. Celles-ci travaillent de concert avec notre

LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DANS LA PROVINCE.

Nom de l'Association	Adresse du bureau-chef	Superficie patrouillée en milles carrés	Nombre de tours.	Milles de lignes de téléphone	Circulation en forêt.	Permis de brûlage	Nombre de feux combattus.
Laurentian Forest P.Association	Québec	12,902.94	94	822.25	19,277	1,062	88
St-Maurice Forest P.Association	Trois-Rivières	14,081.99	87	1,900.00	52,103	704	59
S.St-Lawrence Forest P.Association	Val-Brillant	8,828.69	26	472.50	20,327		48
Ottawa River Forest P.Association	Ottawa	11,175.00	108	1,375.50	6,547		36
Lower Ottawa Forest P.Association	Hull	16,530.00	66	2,455.00	28,820		96
Price Brothers Forest P.Association	Québec	11,215.00	18	640.00	12,245	134	25
TOTAUX:		74,733.62	399	7,665.25	139,319	1,900	352

personnel pour assurer la sécurité de nos forêts dont le rôle est si considérable pour le régime des eaux et sur les conditions climatiques des diverses régions.

PARC NATIONAL DES LAURENTIDES

D'une étendue de 3565 milles carrés, le Parc est très facile d'accès. La route Québec-Hébertville le traverse.

L'élévation de la région centrale au-dessus du niveau de la mer varie entre 2500 et 3000 pieds.

Depuis 1928, le ministère des Terres et Forêts a assumé la protection de la forêt, du poisson et du gibier. Pour assurer la surveillance de la faune, toute chasse est interdite dans le Parc.

Nous constatons que la surveillance exercée par notre personnel produit d'heureux résultats.

Au cours de la dernière saison, nos garde-feux ont travaillé à développer un réseau de communications, conformément à un programme établi. Quand ce programme aura été réalisé, advenant un incendie, les régions les plus éloignées du Parc seront plus facilement accessibles.

Afin de faciliter les patrouilles dans les régions éloignées, de petits camps ont été construits partout où la chose a été jugée nécessaire.

Nos lignes de téléphone ont été améliorées assurant, en cas de feu, un service ininterrompu.

Nous avons, comme par le passé, exercé une surveillance étroite afin de faire observer les règlements du Parc en ce qui concerne la protection de la forêt. C'est probablement dû à l'effet de ces règlements, si, malgré le grand nombre d'ouvriers forestiers au travail dans le Parc durant l'été, nous n'avons pas eu de feu.

Les routes carrossables pour camions établies depuis quelques années par les concessionnaires forestiers et le Gouvernement, nous permettant d'atteindre sans retard des régions de colonisation éloignées, rendent possible le transport rapide du matériel de combat de feu. Conséquemment, nous avons pu intervenir dans l'extinction de feu à des endroits situés à plus de 100 milles de nos bases, dans un délai de 4 à 5 heures.

Six postes météorologiques ont été maintenus dans le district. Nos gardiens se sont habitués à l'exactitude dans le travail et les indications fournies nous ont été utiles. Des conditions atmosphériques dangereuses se sont produites dans le Parc durant le début de juin et notre personnel a été tenu en état d'alerte durant ces périodes. Le même état de choses s'est renouvelé au cours du mois d'août.

FAUNE

Nous avons, comme dans le passé, assuré l'application stricte de la loi et des règlements qui protègent le gibier dans le sanctuaire constitué par le Parc National; une augmentation satisfaisante a été constatée.

Le castor nous sert d'animal type pour estimer l'augmentation de la faune et cette année encore nous constatons qu'il y a progrès - sion.

L'original, cet animal si intéressant au point de vue du tourisme, augmente beaucoup et, dans certaines régions favorables à son développement, des touristes ont été à même d'en voir des spécimens nombreux à la fois dans un même lac.

Le chevreuil, quoique l'habitat que constitue le Parc ne lui soit pas particulièrement favorable, augmente en nombre également. Tous les animaux à fourrure abondent dans les régions qui leur sont favorables. La perdrix, là comme ailleurs, subissant l'influence de la température inclemente et froide du printemps au moment de l'élevage de la couvée, n'a pas été très abondante durant la saison.

Nous savons que certains animaux sont décimés par des épidémies. Tous les 8 ans, le lièvre disparaît presque de nos forêts; nous sommes actuellement dans cette période du cycle de 8 ans, ce qui explique la rareté de ce gibier.

L'ours noir abonde depuis quelques années déjà. Les loups, sans être en grand nombre, détruisent du chevreuil et du castor.

COOPERATION

Notre oeuvre de protection forestière ne peut être effective que si nous recevons la coopération de tous. Les associations syndicales, les concessionnaires isolées, les clubs de chasse et de pêche secondent les efforts que nous faisons pour la sauvegarde de nos forêts. La presse et le clergé de toute dénomination ont continué à répondre avec le même dévouement que par le passé aux appels à la prudence que nous leur avons demandé de transmettre au public. Quant aux compagnies ferroviaires, aux chemins de fer forestiers, nous en recevons une précieuse collaboration, comme le démontrent les tableaux suivants. Notre Service provinciale représente, dans la province, la Commission des utilités publiques; du 1er janvier au 31 décembre 1935, il n'y a eu aucun incendie attribuable aux chemins de fer forestiers.

ETAT DES LOCOMOTIVES EXAMINEES EN 1935

Compagnies	En bon ordre	En mauvais ordre	Nombre
Canadien National	223	0	223
Canadien Pacifique	123	0	123
Quebec Central	19	0	19
Témiscouata	8	0	8
Nipissing Central	7	0	7
TOTAUX:	380	0	380

DOMMAGES CAUSES A LA FORET ET IMPUTABLES AUX CHEMINS DE FER

Causes	Nombre de feux	Surface brûlée en acres	Evaluation des dommages
Chemins de fer	12	23	\$20.00
Etrangères	19	539	37.00
Inconnues	7	82	0.00
Feux de traverses	64	0	0.00
TOTAUX:	102	644	\$57.00

BRULAGE DES ABATIS.

Voilà le principal ennui de notre Service. Sur 1,277 incendies, 622, soit 48.7%, sont attribuables à des feux d'abatis qui ont essaimé. Si la coopération était encore plus étroite entre les colons et les gardes que nous plaçons pour les aider, il serait possible d'éviter ces conflagrations. Aussitôt le printemps arrivé, tous veulent brûler leurs abatis en même temps: ceci constitue un très grand risque, car le garde-feu ne peut être partout avec son matériel de lutte. En certains endroits, on méprise les règlements; on ne s'occupe pas de l'heure assignée pour allumer l'abatis; on surveille mal un abatis souvent fait à la diable, on le quitte sans l'éteindre. Il nous a fallu sévir, c'était nécessaire; espérons qu'on observera à l'avenir plus scrupuleusement les règlements faits dans l'intérêt public auquel le colon devrait enfin trouver bon de sacrifier son mesquin intérêt privé.

Voici les tableaux des infractions pour 1935:

TOTAL DES POURSUITES INTENTEES POUR INFRACTIONS A LA LOI DE LA PROTECTION DES FORETS.

Plaintes renvoyées	51
Plaintes fondées.....	<u>30</u>
TOTAL	61

NOMBRE D'INFRACTIONS POUR CHAQUE MOIS.

Mai	27
Juin	16
Juillet	4
Août	14
Septembre	-
TOTAL	61

CAUSE D'INFRACTIONS A LA LOI DES FEUX POUR 1935.

Feux d'abatis	57
Feux de souches	1
Feux de branches	-
Feux mis avant l'heure	1
Feux causés par négligence de surveillance	<u>2</u>
TOTAL	61

PERMIS DE BRULAGE.

Voici un tableau qui détaille le nombre de permis émis et la superficie brûlée dans chacun des districts du Service de la protection.

RESUME DES PERMIS DE BRULAGE (1934 - 35)

Districts.	Nombre de permis émis	Surface brûlée en acres.
No. 1 Abitibi,	6,366	11,755
2 Témiscamingue,	7,125	13,730
3 Hull,	1,370	2,387

4 Montréal,	3,545	7,542
5 St-Maurice,	715	981
6 Lac St-Jean et Chicoutimi	5,050	13,086
7 Québec	397	697
8 Cantons de l'Est	3,702	8,323
9 Témiscouata et Beauce	7,618	19,037
10 Rimouski et Gaspé,	15,057	30,995
11 Côte Nord,	1,062	2,124
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX:	51,807	110,457

PERMIS DE CIRCULATION.

Le nombre des permis de circulation va sans cesse croissant. Le public, les compagnies forestières, les clubs de chasse et de pêche nous donnent une coopération que nous apprécions. On comprend de mieux en mieux que ces permis sont un moyen de contrôle et que jamais nous n'avons voulu fermer la forêt.

En 1934 288,832 permis émis
 En 1935 302,920 " "

TABLEAU MONTRANT PAR QUI LES PERMIS DE CIRCULATION ONT ÉTÉ ÉMIS.

Associations et concessionnaires forestiers	139,319
Clubs de chasse et de pêche	2,337
Service de la Protection	<u>161,264</u>
TOTAL:	302,920

Comme tout voyageur en forêt peut éventuellement devenir la cause d'un incendie, nous voulons connaître ceux qui vont en forêt et le temps qu'ils y séjournent. En étudiant le tableau publié plus haut, nous voyons par exemple que les clubs de chasse et de pêche ont émis 2,337 permis. En moyenne, ces détenteurs de permis ont séjourné chacun une dizaine de jours en forêt. Sur les 161,264 permis du Service, 152,503 ont été émis pour la traversée du Parc National, soit 5 à 6 heures de trajet. Les associations et les concessionnaires forestiers ont distribué 139,319 insignes à leurs ouvriers qui ont travaillé des semaines en forêt. Un tel séjour prolongé augmente les risques d'incendie.

INCENDIES FORESTIERS EN 1935.

Nous avons déjà dit que, au printemps, les conditions atmosphériques avaient été plutôt défavorables à la protection. Certaines régions ont connu une sécheresse prolongée: d'où humidité relative très basse, évaporation très rapide et inflammabilité très grande. En maints endroits, les ruisseaux sont devenus à sec et, dans le Témiscamingue, pour combattre les incendies, il a fallu transporter l'eau dans des tonnes.

Durant 6 semaines, soit du commencement d'août à la mi-septembre, la Gaspésie, avec une température de 95%, a vu les récoltes brûler sous un soleil de plomb. Le feu s'y allumait très facilement, pénétrait dans la couverture morte et l'humus pour tout brûler jusqu'au sol minéral.

Nous croyons devoir souligner un triste état d'esprit que nous rencontrons trop souvent et un peu partout. Nous engageons parfois des

combattants supplémentaires pour lutter contre un incendie. Il arrive quelquefois que ces volontaires ne donnent pas l'effort qu'ils devraient. Nous avons peine à croire qu'on agit ainsi pour faire durer l'incendie et, de ce fait, retirer un peu plus de salaire: ce serait afficher une carence d'esprit civique et faire montre d'une douteuse honnêteté.

Les cinq tableaux suivants contiennent une leçon dont le public devrait profiter. Le premier nous fait voir que, sur un total de 1,277 incendies, 794, soit 62%, ont eu lieu en mai et juin, période toujours dangereuse.

Le second tableau donne le nombre d'acres brûlés. Sur 280,295.50 acres, 231,911.50 l'ont été en mai et juin, soit 82.5%.

Le troisième détaille les causes des incendies. Sur 1,277 incendies, 622, soit 48.7% sont attribuables à des feux d'abatis qui ont éssaimé. Remarquons en passant que de 42% qu'il était l'an dernier, le pourcentage de 1935 est de 48.7%: ce qui démontre que les nouveaux colons n'observent pas comme ils le devraient faire les règlements de la protection.

Le quatrième tableau fait connaître les dommages causés. Sur 280,295.50 acres brûlées, 150,073.70 comprennent des feux sur vieux brûlés, bûchers récents et brûlés récents.

Le dernier tableau énumère le pourcentage des incendies et les dommages causés.

NOMBRE TOTAL DES FEUX PAR MOIS.

Magnitudes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Totaux.
Moins de 0.1 acre	1	23	22	17	29	12	2	106
De 0.1 à 1 acre	0	23	21	19	44	6	1	114
De 1.1 à 5 acres	5	76	43	27	95	4	4	254
De 5.1 à 10 acres	2	79	33	15	42	1	6	178
De 10 à 50 acres	1	109	57	24	64	1	4	260
De 50 à 100 acres	0	60	24	7	14	1	2	108
De 101 à 500 acres	1	90	48	8	13	0	1	161
De 501 à 1000 acres	0	23	16	2	2	0	0	43
De 1001 à 5000 acres	0	19	14	0	4	0	0	37
Plus de 5000 acres	0	8	6	0	2	0	0	16
Totaux:-	10	510	284	119	309	25	20	1,277

SURFACES BRULEES EN ACRES, PAR MOIS, PAR MAGNITUDES.

58

Magnitudes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Totaux.
Moins de 0.1 acre	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
De 0.1 à 1 acre	0.00	19.50	15.00	16.00	35.50	4.50	1.00	91.50
De 1.1 à 5 acres	17.50	264.50	141.00	98.00	312.50	14.50	13,00	861.00
De 5.1 à 10 acres	12.00	657.00	259.00	138.00	341.50	9.00	41.00	1,457.50
De 10.1 à 50 acres	35.00	2,940.50	1,500.00	582.00	1,501.00	12.00	94.00	6,664.50
De 51 à 100 acres	0.00	4,544.00	1,896.00	487.00	981.00	75.00	140.00	8,123.00
De 101 à 500 acres	125.00	20,285.60	12,788.00	1,751.00	3,477.00	0.00	150.00	38,576.00
De 501 à 1000 acres	0.00	17,250.00	11,459.00	1,600.00	1,240.00	0.00	0.00	31,549.00
De 1001 à 5000 acres	0.00	31,022.00	23,558.00	0.00	10,760.00	0.00	0.00	65,340.00
Plus de 5000 acres	0.00	61,323.00	41,990.00	0.00	24,320.00	0.00	0.00	127,633.00
TOTAUX:	169.50	138,305.50	93,606.00	4,672.00	42,968.50	115.00	439.00	280,295.50

SURFACE BRULEE EN ACRES DURANT CHAQUE MOIS.

Causes par mois	Nombre de feux	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août.	Sept.	Octobre	Totaux.
Abatis	622	133.00	99,535.50	49,540.50	2,284.50	26,219.00	25.50	46.00	175,784.00
Ouvriers forestiers	15	0.00	1,203.00	1,673.00	369.00	45.00	0.00	8.00	3,298.00
Récréation	61	6.00	1,022.00	3,681.00	6.50	2.00	0.00	155.00	4,872.50
Voyageurs	197	46.00	14,774.00	3,898.10	453.50	1,972.00	84.00	175.00	21,403.10
Chemins de fer	5	0.00	15.00	125.00	10.00	12.00	0.00	0.00	162.00
Foudre	17	0.00	0.00	0.00	0.00	47.50	0.00	0.00	47.50
Travaux Publics	2	0.00	0.00	0.00	0.00	0.50	0.00	0.00	0.50
Incendiaires"	19	0.00	3,079.00	79.00	12.50	12.00	0.00	0.00	3,182.50
Inconnues	230	4.50	8,336.50	29,923.50	1,295.50	8,350.50	5.00	55.00	47,970.50
Non-classifiées	109	0.00	10,340.50	8,685.90	240.50	6,307.50	0.50	0.00	25,574.90
TOTAUX:-	1,277	189.50	138,305.50	93,606.00	4,672.00	42,968.50	115.00	459.00	280,295.50

SURFACE BRULEE EN ACRES PAR CAUSES.

09

Causes	Nom- bre	Bois Marchand	Jeunes bois.	Vieux Brûlés	Brûlers récents	Bûchers récents	Autres terrains	TOTAUX.
Abatis	622	23,395.50	10,105.00	16,304.00	49,102.50	53,089.00	21,788.00	173,784.00
Ouvriers forestiers	15	1,308.00	40.00	93.00	3.00	1,862.00	52.00	3,298.00
Récréation	61	81.50	528.50	575.00	2,688.50	934.00	85.00	4,872.50
Voyageurs	197	783.50	6,037.50	9,155.00	1,387.60	3,047.50	992.00	21,403.10
Chemins de fer	5			135.00		19.00	8.00	162.00
Foudre	17	11.00			2.50	28.00	6.00	47.50
Travaux Publics	2			0.50				0.50
Incendiaires	19	550.50	172.00	340.00	756.00	930.00	434.00	3,182.50
Inconnues	230	9,525.00	6,922.00	6,655.00	2,108.50	11,342.50	11,417.50	47,970.50
Non-classifiées	109	11,265.30	4,100.50	2,113.50	3,834.10	3,648.00	523.50	25,574.90
	1,277	46,920.30	27,995.50	35,311.00	59,862.70	74,900.00	35,308.00	280,295.50

SURFACES BRULEES EN ACRES PAR CAUSES ET DONNANT LE POURCENTAGE.

Causes	% des feux	Bois marchand	Jeunes bois.	Vieux brûlés	Brûlés récents	Bûchers récents	Autres terrains	Totaux.
	%	%	%	%	%	%	%	
Abatis	48.7	49.9	36.1	46.2	82.2	70.9	61.9	62.2
Ouvriers forestiers	1.3	2.8	0.1	0.1	0.0	2.5	0.1	1.2
Récréation	4.8	0.2	1.9	1.8	4.5	1.2	0.2	1.7
Voyageurs	15.4	1.7	21.5	25.9	2.3	4.1	2.8	7.6
Chemins de fer	0.4	0.0		0.4		0.0	0.0	0.1
Foudre	1.3	0.0				0.0	0.0	0.0
Travaux Publics	0.2			0.0				0.0
Incendiaires	1.5	1.2	0.6	1.0	1.3	1.2	1.2	1.1
Inconnues	18.0	20.4	24.8	18.8	3.4	15.2	32.3	17.2
Non-classifiées	8.4	23.8	15.0	6.0	6.3	4.9	1.5	8.9
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

PROPAGANDE.

Notre campagne d'éducation s'est intensifiée durant l'été de 1935. Nous avons travaillé de concert avec la Canadian Forestry Association et les associations syndicales. Depuis quelques années, nous avons des vues sonores. Le conférencier de notre service, l'Abbé Bédard, a visité les comtés de Roberval, Lac St-Jean, Chicoutimi, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Sud et Gaspé-Nord. En septembre, il est allé donner quelques conférences dans le nord de Montréal. Les conférences sont un puissant moyen d'éducation; ce sont des appels à la prudence qui s'ajoutent à ceux donnés par les écriteaux et les panneaux-réclames.

Au cours de l'été 1935, en collaboration avec l'Association de protection du gibier et de la pêche et la Canadian Forestry Association, le Service provincial s'est intéressé au mouvement des Scouts catholiques, réunis à Pointe-à-la-Mine, à St-Jacques des Piles. Nous applaudissons à ce beau mouvement qui va nous assurer la coopération de jeunes gens intelligents qui, spécialement entraînés à la vie au grand air, vont devenir des apôtres de la protection.

STATIONS METEOROLOGIQUES.

L'inflammabilité étant en fonction de la teneur en humidité des matières ligneuses, on comprend le rôle que nos 40 stations sont appelées à jouer dans l'évaluation des risques d'incendie. Ceux-ci sont déterminés par trois facteurs essentiels: la précipitation, l'évaporation et l'humidité relative de l'air; nos gardes des stations météorologiques procèdent à des observations et nous font parvenir un rapport détaillé des écarts de la température.

Il faut donc un organisme où toutes les données météorologiques ainsi reçues soient étudiées avec une précision rigoureuse et où l'on fasse un travail suivi de recherches. Le Fédéral possède, depuis 1929, une telle station à Petawawa; elle est sous la direction de M. J.-G. Wright, du Service de l'Intérieur, qui est l'initiateur du système que nous suivons. Le ministère de l'Intérieur vient de faire installer (1935) une deuxième station dans la réserve forestière de Valcartier; elle est sous la direction de M. J.-H. Beall, de l'Université de Toronto. Comptant le rôle de la forêt dans notre vie économique, nous n'avons pas voulu rester en arrière et le 24 juin 1935, nous établissons une station de recherches sur l'inflammabilité des forêts. Cette station météorologique centrale est sise à Duchesnay, à 25 milles de Québec; elle est sous la direction de M. Robert Bellefeuille, i. f., L.Sc. Cette centrale comprend actuellement cinq unités bien distinctes:

- 1) une station météorologique à ciel ouvert;
- 2) une station expérimentale dans un peuplement mêlé de sapin et d'épinette;
- 3) une station expérimentale dans un peuplement mêlé de merisier et d'érable;
- 4) une station expérimentale dans un bûcher de sapin et d'épinette;
- 5) un laboratoire.

Nos observations portent sur:

- a) la température;
- b) l'humidité relative de l'air;
- c) la précipitation;
- d) l'évaporation;
- e) la teneur en eau des matériaux combustibles;
- f) l'inflammabilité de ces matériaux;
- g) l'état de végétation.

Nous possédons, dans notre station centrale de Duchesnay, une organisation complète: elle est aménagée en vue de procéder à un travail efficace de recherches. Chaque semaine, en outre, les préposés aux différentes stations de la province font un rapport de leurs calculs et de leur travail; on fait une vérification sévère et les observateurs sont avertis de leurs erreurs, s'il y en a. Notre centrale est outillée pour faire le calibrage des instruments défectueux, etc.

Pour avoir des données exactes et connaître le taux d'inflammabilité de nos peuplements, il faut les étudier à fond ainsi que les facteurs météorologiques qui influent sur cette inflammabilité. Ainsi nous pouvons découvrir, après une série d'expériences, l'échelle d'inflammabilité de tel ou tel peuplement et trouver l'indice applicable à chacun d'eux.

Nous faisons de nombreuses expériences, brûlage de déchets, abatis, etc., et nous suivons de près les travaux identiques qui s'effectuent un peu partout dans des régions où, grâce aux rapports reçus, nous connaissons les modalités atmosphériques. Ainsi, nous pourrions avant longtemps - ce travail devrait exiger 3 ou 4 ans - connaître l'indice d'inflammabilité applicable à chaque peuplement. C'est la raison d'être de la centrale de Duchesnay sur laquelle nous comptons pour une sécurité plus grande de nos forêts.

Humblement soumis,

HENRI KIEFFER,

Chef du service de la protection des forêts.

A P P E N D I C E N O . 22.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT DES ARPENTAGES.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

Monsieur le Ministre,

Au cours de l'année fiscale écoulée, les instructions émises pour travaux d'arpentage furent au nombre de 109, dont 92 pour les seules fins de colonisation.

Outre ces travaux de colonisation, nous avons exécuté divers travaux d'arpentage de nature variée, soit pour fins administratives, tels que délimitation de réserves cantonales, à la demande du Service Forestier; délimitation de blocs de terre, à la demande du service des Terres; levé de lacs, cours d'eau et chemins, pour fins de cartographie et, soit pour des particuliers, tels que renouvellement de lignes de cantons, délimitations de concessions forestières.

En vertu de la loi 25-26 Georges V, chapitre 35, nous avons émis des instructions pour des travaux d'arpentage pour fins de colonisation, pour un montant de \$160,000.00 environ; ces travaux nous étaient recommandés par le ministère de la Colonisation et exécutées d'après un plan projet fourni par le service de classification attaché à ce ministère.

Notre budget restreint, les nécessités de la colonisation qui ont passé en premier lieu, nous ont empêchés d'entreprendre certains travaux de renouvellement de vieilles lignes de cantons devenus nécessaires par suite de la disparition graduelle des témoins de l'arpentage primitif, et aussi nécessaires pour satisfaire les besoins locaux.

Photographie aérienne et cartographie.

A la demande du service des Mines, nous avons photographié environ 400 milles carrés dans la région du lac Madeleine, territoire d'Abitibi.

Nous avons fourni au public et aux différents services de l'administration des reproductions de photos aériennes, d'assemblages photographiques et de plans graphiques dressés à l'aide d'arpentages et de photos aériennes.

Nous avons réédité notre carte de la province, à l'échelle de 20 milles au pouce (feuillet nord et feuillet sud) et une autre plus petite, à grands traits, pour fins générales, à l'échelle de 60 milles au pouce; cette dernière publiée à tirage restreint, à titre d'essai, a été accueillie très favorablement par le public. Notre carte des districts judiciaires, publiée aussi en nombre limité, surtout pour les besoins de l'administration, a été très demandée par les membres du barreau de la province.

Comme par le passé, nous avons fourni aux divers services de l'administration et au public en général grand nombre d'imprimés de plans

originaux à nos archives, copies photographiques des carnets de notes d'arpenteurs consignés à nos archives, ainsi que tirages et réductions photographiques sous diverses formes.

Les tableaux suivants donnent un état des lots spécifiés, du développement des opérations terminées sur le terrain et une liste détaillée des instructions émises au cours de l'année. Finalement, nous donnons quelques extraits des rapports d'arpenteurs-géomètres, concernant les travaux terminés durant l'exercice financier 1935-36, dont les plans et carnets d'opérations sont consignés en nos archives.

ETAT DES LOTS SPECIFIES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1935-36.

	<u>Nombres</u>	<u>Acres</u>
Nouveaux lots de fermes	10097	938105
Spécifications nouvelles d'anciens lots	837	113858
Iles	157	736
Droits de passage pour lignes de transmission ou chemins de fer	4	283
Nombre de lots affectés par les dits droits de passage	39	
Lots de villages	229	1076
Terrains spécifiés en territoire non divisé (blocs, réserves cantonales)	9	61138
Locations forestières	2	476
Blocs miniers	26	1800

Le développement total des opérations terminées sur le terrain au cours de l'année s'élève aux chiffres suivants:

Relevés de lacs et de rivières	604.27 milles
" " portages	143.91 "
" " chemins	247.00 "
" " chemins de fer	1.71 "
Lotissements sur chemins et rivières	118.56 "
Simple chainage	38.72 "
Lignes d'essai	8.07 "
Renouvellements de lignes	370.00 "
Lignes de rangs	1609.00 "
Lignes extérieures et centrales	<u>701.66 "</u>
TOTAL.....	3842.90 milles.

Instructions émises durant l'exercice financier 1935-36.

Les instructions émises pour travaux d'arpentage au cours de l'exercice financier 1935-36 sont au nombre de 109 et peuvent être classées comme suit:-

10.- Divers arpentages pour les besoins de la Colonisation, dans le comté d'Abitibi: (cantons de: Destor, La Corne, Malartic, Préissac, Rochebaucourt et Varsan); comté de Beauce: (Canton de Shenley); comté de Bonaventure: (cantons de: Carleton, Fauvel, Mann, Matapédia, Nouvelle, Patapédia et Restigouche); comté de Charlevoix: (canton de De Sales); comté de Chicoutimi: (cantons de: Bourget, Hébert, St-Germain, St-Jean, Taché et Tremblay); comté de Compton: (cantons de: Ditton, Hampden, Lingwick, Newport et Whitton); comté de Frontenac: (cantons de: Adstock, Forsyth, Gayhurst, Lambton, Price et Winslow); comté de Gaspé-Nord: (cantons de Courcellette, Sydenham, Taschereau et Tourelle); comté de Gaspé-Sud: (cantons de: Fox, Pabos, Pellegrin, Percé, Rameau, Raudin et Seigneurie de Pabos); comté de Labelle: (cantons de: Joly, La Minerve et Marchand); comté de Lac Saint-Jean: (cantons de: Dalmas et Mésy); comté de Laviolette: (cantons de: Boucher, Bourgeois et Lejeune); comté de l'Islet: (cantons de: Arago, Casgrain, Garneau et Leverrier); comté de Matane: (cantons de: Dalibaire, Matane et Tessier); comté de Mégantic: (cantons de: Coleraine, Ireland, Somerset et Thetford); comté de Montcalm: (canton de Archambault); comté de Montmagny: (canton de Rolette); comté de Nicolet: (Seigneurie de Lévrard); comté de Papineau: (cantons de: Amherst, Ripon et Wells); comté de Pontiac: (canton de Alley); comté de Rimouski: (canton de Quimet); comté de Rivière-du-Loup: (canton de Raudot); comté de Roberval: (cantons de Normandin et Rouleau); comté de Saguenay: (canton de Saguenay); comté de Témiscamingue: (cantons de: Delbreuil, Devlin, Latulippe et Rémigny); comté de Témiscouata: (cantons de Armand, Auclair et Robitaille); comté de Terrebonne: (canton de Doncaster); comté de Wolfe: (cantons de Garthby, Ham, Ham-Sud, Stratford et Weedon); territoire d'Abitibi: (cantons de: Boivin et Paradis). 92.

20.- Etablissement de lignes dans des réserves cantonales, à la demande du Service Forestier, dans le comté de Chicoutimi: (cantons de: Laterrière et Taché); comtés de Champlain et de St-Maurice: (cantons de: Belleau, Caxton et Seigneurie Cap de la Madeleine). 4.

30.- Renouvellement de lignes de cantons, à la demande de particuliers. 2.

40.- Délimitation de concessions forestières. 2.

50.- Levé du plan de lacs, cours d'eau et chemins, pour les besoins de la cartographie. 4.

60.- Délimitation de blocs de terre, à la demande du Service des Terres. 5.

Nos archives possèdent des plans détaillés, à grande échelle, des arpentages ci-dessus, et les carnets d'opérations accompagnant ces plans sont préfacés d'un rapport fournissant des renseignements généraux sur la topographie, le sol, la forêt, les cours d'eau rencontrés, la chasse et la pêche.

Les renseignements qu'ils contiennent sont très utiles au public et aux divers services de l'administration gouvernementale.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,
Votre obéissant serviteur,

Quebec, 1er septembre 1936. GEORGES COTE,
Directeur des Arpentages.

A P P E N D I C E N O. 23.

ETAT DES TRAVAUX D'ARPENTAGE OFFICIELLEMENT ACCEPTES DURANT
L'EXERCICE FINANCIER 1935 - 1936.

Arpenteur	Localité et nature des opérations.	Coût.
Bélanger, Henri,	Arp. cas Perron et Rousseau	\$18,068.24
" "	" " Rolette, Roux, Montminy	7,100.26
" "	" " Pointe St-Pancras	231.35
" "	" " Arnaud, Letellier, Iberville ...	4,733.38
" "	" " La Pause	9,258.36
" "	" " Cléricy	5,901.10
Bernier, Lorenzo,	" Seigneurie de Pabos	1,315.10
" "	" cas Dasserat	5,470.32
Crôteau, De M.,	" " Restigouche	3,014.29
" "	" " Laroche	1,386.41
" "	" " Sicotte	2,315.62
Deschênes, C.-M.,	" " Malartic	53.00
" "	" " Béarn	2,558.40
De La Chevrotière, A.E.	" " Beauchastel	2,801.62
" "	" " Laverlochère	1,265.50
" "	" " Dufresnoy	6,214.20
" "	" " Guillet	10,485.33
De La Chevrotière, C.C.	" " Fortin et Malbaie	6,008.91
" "	" " Parent	1,572.34
Doyon, J.-A.-L.	" " Parke	175.60
" "	" " Casgrain, Leverrier, Arago	5,128.04
Dumas, Armand,	" " Romieu, Faribault, Courcelette..	2,915.69
" "	" Village d'Israéli	241.65
Fafard, J.-F.	" canton Dalidaire	9,046.12
" "	" " Caire	12,701.23

Arpenteur	Localité et nature des opérations.	Coût.
Fafard, J.-F.	Arp. canton Bellecombe	\$ 9,342.30
Fleury, J.-A.	" " Privat	1,658.80
Gastonguay, J.-P.	" " Beauchastel	8,491.78
" "	" " Tremblay	692.30
" "	" " Harvey	1,069.25
" "	" cas Laterrière et Dalmas	335.15
Giroux, Louis,	" canton Rouyn	8,065.69
" "	" Seigneurie de St-Gabriel de Valcartier	80.00
Guenet, J.-R.,	" canton Cherbourg	7,153.47
Houde, J.-E.,	" Seigneurie de Lévrard	607.05
Houde, R.-H.,	" cas Talon et Patton	5,860.00
Lacoursière, J.O.,	" cas Pilote et Dugal	5,118.68
" "	" canton Duprat	9,930.78
Lamarre, Adjudor,	" " St-Germain	195.00
" "	" " Beudet	526.50
" "	" " Albanel	1,128.60
" "	" " St-Jean	456.00
" "	" " Taché	237.00
Leclerc, Georges,	" " Percé	3,512.86
" "	" " Hamilton	6,195.12
Lepage, Arthur,	" " Matane	437.17
" "	" " St-Denis	3,738.82
Lindsay, C.-C.,	" " Pau	8,529.68
" "	" " Doncaster	606.05
" "	" cas Doncaster et Wexford	175.00
Malouin, Paul,	" canton Beaumesnil	11,581.47
" "	Etabl. de lignes territoire d'Abitibi ..	14,694.77
Massé, Arthur,	Arp. canton Vallée	4,114.02
" "	" " Nouvelle	1,181.52
" "	" " Taché	180.55

Arpenteur	Localité et nature des opérations.	Coût.
Massé, Arthur,	Arp. canton Laterrière	\$ 149.12
Michaud, J.-A.,	" " Nentayé	1,461.60
" "	" " Nentayé	2,576.76
Migneault, Louis,	" " Allevyn	680.87
" "	" " Templeton/Buckingham	3,590.58
Morency, Georges-E.,	" " Montbeillard	113.00
" "	" " Destor	3,577.60
" "	" " Joannès	10,185.60
O'Gallagher, D.,	" " Hope	1,171.37
" "	" " Port-Daniel	793.72
" "	" " Cox	2,264.10
Papineau, G.-J.,	" " Montbray	11,529.75
Roy, J.-M.,	" " Taschereau	5,331.98
TOTAL		\$278,683.49

GEORGES COTE,
Surintendant des Arpentages.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1936.

F. - Y. LEMIEUX,
Sous-ministre.

A P P E N D I C E NO. 24

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE HYDRAULIQUE.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Service Hydraulique pour l'exercice se terminant le 30 juin 1936.

La loi sanctionnée par la Législature de 1935 stipule qu'"à partir du 15 avril 1935, aucune aliénation ni aucun bail de force hydraulique d'une puissance naturelle moyenne de 500 chevaux et plus faisant partie du domaine public, ne peut être fait qu'en vertu d'une loi de la Législature, si cette aliénation ou ce bail est fait en faveur d'une corporation autre qu'une corporation municipale". Cette restriction a causé un arrêt presque complet dans la demande de chutes d'eau de puissance supérieure à 500 chevaux. La Législature subséquente n'a pas été appelée à considérer ces demandes et aucune corporation municipale n'a adressé de requête pour obtenir de concession. Quoiqu'il en soit, grâce aux aménagements progressifs des concessions par baux faites antérieurement à la loi, les revenus ont continué d'augmenter, comme on pourra le constater au tableau des recettes donné plus loin.

La section 9 de la loi 1935 sur le Régime des Eaux Courantes, ne s'applique pas aux lots de grève et en eau profonde et, par suite, le Ministre des Terres a pu concéder certains emplacements pour les fins de flottage du bois en grume, pour améliorations aux rives, construction de quais, etc.

Les 20 concessions ainsi accordées se distribuent comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

1. - LOTS DE GREVE ET DE RIVIERES

Pour améliorations aux grèves	4
Pour lignes de transmission électrique	1
Pour flottage du bois, comprenant piliers, estacades et barrages..	13
Pour forces hydrauliques	0
Pour emmagasinement.....	0
Pour aqueducs	2
TOTAL.....	20

D'autre part, le Gouvernement provincial a aussi transféré ses droits au Gouvernement fédéral pour certains lots de grève et en eau profonde qui étaient requis pour travaux publics ou ouvrages analogues. Les lots ainsi transférés se répartissent sur les cours d'eau suivants: Rivière du Nord, Baie des Chaleurs (2), lac Tapani, lac de Montigny, Rivière Outaouais.

En vertu de la loi relative aux barrages, les compagnies ou personnes qui ont l'intention de construire de tels ouvrages doivent d'abord en soumettre les plans au Gouvernement, pour approbation. Si cette approbation est donnée, les requérants sont le plus souvent conduits à prendre bail pour les terrains de la Couronne affectés, c'est ce qui explique les 13 concessions pour fins de flottage ci-dessus mentionnées.

2.- FORCES HYDRAULIQUES

Comme nous l'avons dit plus haut, il y a eu arrêt dans les concessions de chutes d'eau de puissance supérieure à 500 chevaux. Quant à celles de puissance moindre, certaines demandes ont été mises à l'étude sans en arriver toutefois à une solution tout à fait satisfaisante.

Depuis la loi du 15 avril 1935, un certain nombre de nos baux de dates antérieures se trouvent dans une situation confuse. Le Gouvernement les avait mis à l'étude et avait convoqué plusieurs des intéressés, mais par suite de la situation politique, aucune décision ne fut prise. Il s'agit particulièrement d'interpréter la loi pour savoir si les délais accordés après le 15 avril 1935, pour exécution des travaux, étaient légaux ou non. Il en était de même pour d'autres modifications aux contrats qui entraînaient des changements importants aux contrats primitifs.

Les annulations de certains contrats de compagnies de cette province par la Commission Hydro-Electrique d'Ontario, auxquelles nous faisons allusion l'année dernière, se sont depuis réalisées. La compagnie Beauharnois Light, Heat & Power Company a ainsi perdu la vente de 250,000 chevaux qui devaient être livrés par tranches, à différentes époques; la compagnie Ottawa Valley Power Company établie aux Rapides des Chats et dont l'installation du côté de Québec est de 112,000 chevaux, est complètement arrêtée et l'une de celles dont les requêtes sont restées sans réponse; la Gatineau Power a dû aussi subir une coupe importante à ses contrats, mais le Département ne s'est pas trouvé jusqu'ici à subir de perte de ce chef.

La compagnie Beauharnois Light, Heat & Power Company a maintenant complété tous les ouvrages de contrôle du St-Laurent qui étaient projetés en vue de dériver par son propre canal les 53,072 pieds cubes seconde pour lesquels elle a obtenu les autorisations nécessaires tant du Fédéral que du Provincial.

La compagnie MacLaren-Quebec Power Company qui est installée sur la rivière du Lièvre, a posé une quatrième unité de 30,000 chevaux en février 1936, ce qui porte la puissance totale de son usine à 120,000 chevaux. Le Gouvernement de Québec n'est intéressé que pour une partie de cette force par des droits supplémentaires concédés par bail.

La nouvelle Commission d'Electricité a été requise de nous aviser sur l'opportunité d'empêcher la livraison du courant électrique à 25 cycles, qui tend à se répandre dans l'Abitibi. L'on sait que dans tout le reste de la province de Québec, le courant est maintenant à 60 cycles.

Le tableau suivant indique les chutes et rapides qui ont été concédés jusqu'à date par baux emphytéotiques, qui sont maintenant aménagés et pour lesquels le Gouvernement perçoit des redevances.

Compagnie	Rivière	Site ou nom de l'usine	Installation en HP.
Duke-Price Power Company	Saguenay	Ile Maligne	495,000
Beauharnois L.H. & P.Co.	St-Laurent	Beauharnois	440,000
Gatineau Power Company	Gatineau	Paugan	238,000
Montreal L.H. & P.Co.	St-Laurent	Les Cèdres	206,000
Shawinigan Water & Power Co.	St-Maurice	Grand'Mère	188,500
do	do	Rapide Blanc	160,000
do	do	La Gabelle	152,000
MacLaren-Quebec Power Co.	Lièvre (du)	Masson	136,000
Ottawa Valley Power Co.	Outaouais	Les Chats	112,000

Compagnie	Rivière	Site ou nom de l'usine	Installation en HP.
MacLaren-Quebec Power Co.	Lièvre (du)	High Falls	120,000
Southern Canada Power Co.	St-François	Hemmings & Drummond	52,000
Montreal Island Power Co.	Prairies (des)	Sault Récollet	45,000
Northern Quebec P.Co.Ltd.	Quinze (des)	Section No 3	40,000
Shawinigan Water & Power Co.	Batiscan	St-Narcisse	24,900
Gatineau Power Company	Gordon	Kipawa	24,200
Price Bros & Company Ltd.	Shipsaw	Les Galets	17,600
Cité de Sherbrooke	St-François	Westbury	5,800
do	do	Weedon	5,550
Gatineau Power Company	Ouareau	Magnan	2,300
Lake St.John Light & Power	Métabetchouane	La Martine	1,410
Municipalité de Bagotville	Mars (à)	Les Murailles	1,350
LaSarre Power Company	La Sarre	Chute No 3	1,050
Cité de Sherbrooke	Magog	Drummond	1,000
Mont-Louis Seigniory Ltd.	Mont-Louis	Branche Ouest	850
Chaleur Bay Power, Limited	Hall	Cox	550
Treadwell Yukon Co.Ltd.	Bell	Lac Villebon	540
St.Regis Paper Co. of Can.L.	Ruisseau Blanc	Dérivation	500
Ontario Paper Co.Ltd.,	Franquelin	Bec Scie	400
Cie Elect.Riv.à Pierre Ltée	Pierre (à)	Marmite	300
LaSarre Power Co.Ltd.,	La Sarre	Chutes 4 & 5	100
DeCarufel & Cie	Laflamme	Barraute	50
J.-E. Chenel	Port-Daniel	Port-Daniel	25
Zotique Reno	Kiamika	Aux Ecorces	25

3.- OUVRAGES CONSTRUITS PAR DES PARTICULIERS POUR FINS DE FLOTTAGE DU BOIS, DE FORCES HYDRAULIQUES ET D'EMMAGASINEMENT, DEPUIS 1920 AU 30 JUIN 1936.

Les lois relatives aux ouvrages en rivières pour fins de réservoirs d'emmagasinement, de force motrice et de flottage du bois, ont continué d'être appliquées durant le dernier exercice. A la date du 30 juin 1936, nous avons reçu les plans et devis de 663 barrages pour le flottage du bois et ceux de 24 séries de piliers et d'estacades; 82 plans de barrages pour fins de force motrice et de 18 plans de barrages réservoirs.

A la même date, 456 autorisations avaient été accordées pour des ouvrages devant servir à faciliter le flottage du bois; 68 pour des ouvrages devant servir à la production de la force motrice; 14 pour des ouvrages devant servir à l'emmagasinement des eaux.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1936, 41 arrêtés du Conseil ont été passés pour permettre de procéder dans 275 cas particuliers à l'expropriation pour l'aménagement de forces hydrauliques; 46 arrêtés du Conseil ont aussi été passés pour permettre de procéder dans 386 cas particuliers à l'expropriation pour ériger des lignes de transmission.

Depuis 1920 à la date du 30 juin 1936, 317 baux ont été passés concernant les barrages devant servir à faciliter le flottage du bois et 287 sont actuellement en force.

Depuis 1920 à la date du 30 juin 1936, 12 baux ont été passés concernant les barrages d'emmagasinement des eaux et 11 sont actuellement en force.

APPROBATIONS DONNEES DEPUIS 1920 au 30 JUIN 1936

Approbations de plans montrant l'étendue des terrains à être expropriés dans 275 cas particuliers en vue d'aménagement de forces hydrauliques	41
Approbations de plans montrant l'étendue des terrains et les droits à être expropriés dans 386 cas particuliers en vue de la construction de lignes de transmission	46
Approbations de plans et devis de barrages-réservoirs	14
Approbations de plans et devis de barrages pour fins d'aménagement de forces hydrauliques	68
Approbations de plans et devis d'ouvrages pour fins de flottage du bois	456

BAUX ACCORDES JUSQU'AU 30 JUIN 1936

Baux en
force

	<u>Baux ac-</u> <u>cordés</u>	<u> </u>
Baux pour le flottage du bois	317	287
" " l'emmagasinement des eaux	10	9
" " " " " pour fins minières	1	1
" " " " " pour fins d'aqueducs	1	1

PLANS ET DEVIS RECUS A LA DATE DU 30 JUIN 1936

Barrages pour le flottage du bois	663
Barrages pour fins de forces hydrauliques	82
Barrages-réservoirs d'emmagasinement	16
Barrages d'emmagasinement pour fins minières	1
Barrages d'emmagasinement pour fins d'aqueducs	1
Séries de piliers et d'estacades	24

4.- ADMINISTRATION ET RECETTES

Durant l'année écoulée, le Ministère de la Colonisation nous a fait parvenir un grand nombre d'arrêtés ministériels ayant pour objet le transport au dit Ministère de certains lots classifiés propres à la culture. Ceci nous a occasionné beaucoup de recherches et nous avons dû repasser ces arrêtés lot par lot en les vérifiant avec nos plans de barrages et avec nos contrats ou baux, afin de voir s'ils n'étaient pas affectés par l'inondation ou susceptibles de l'être; et lorsqu'il y avait lieu, distraire la partie affectée ou inondée afin de ne concéder que des lots libres de toute servitude quelconque.

Cette année encore comme la précédente, nous avons eu une nouvelle augmentation de recettes au montant de \$29,285.87 formant un total de \$693,520.60.

Les statistiques du Gouvernement du Canada indiquent que la puissance des usines hydro-électriques atteignait à la date du 1er janvier 1936, pour tout le Canada, 7,909,115 chevaux. La part de la province de Québec est de 3,853,320, ou un peu moins de 50% du total ci-dessus.

Récapitulation des baux en vigueur

Chutes et rapides	70
Réservoirs de régularisation (non compris ceux de la Commission des Eaux Courantes)	9
Lots de grève pour améliorations aux rives	183
Lots de grève pour aqueducs	10
Lits de rivières pour exploitation de sable	6
Emplacements de barrages, piliers et estacades pour faciliter le flottage du bois	292

Voici maintenant le détail des recettes de l'année, du 1er
juillet 1935 au 30 juin 1936.

TABLEAU DES RECETTES, ANNEE 1935-36

du SERVICE HYDRAULIQUE

PROVENANCE	Montants des loyers.	Redevances annuelles supplémen- taires.	Montants des ho- noraires	Montants divers.	TOTAL.
Forces hydrauliques	\$229,261.47	433,139.00	270.00		662,670.47
Lots de grèves et de rivières pour améliorations	8,622.04				8,622.04
Lots pour exploitation de sable	1,265.00	3,792.40			5,057.40
Lots pour ouvrages servant à faciliter le flottage du bois...	8,972.96		250.00		9,222.96
Copies de plans et divers				5.00	5.00
Transport au Fédéral de lots de grève et en eau profonde					
pour quais publics				6.00	6.00
REDEVANCES PERCUES POUR RESERVOIRS ETABLIS SELON LE CHAP. 46, SECTION VI, S.R.P.Q. 1925:					
RIVIERE JACQUES-CARTIER					
Donnacona Paper Co., Ltd.					
Lac Jacques-Cartier	300.00	483.80			
Lacs Sautauriski et Vert	175.00	107.75			1,066.55
RIVIERE SHIPSHAW					
Price Bros' & Co. Ltd.					
Onatchiway	900.00	2,990.50			
Pamouscachion	260.00	817.50			4,968.00
LAC DES COMMISSAIRES					
Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd.	250.00				250.00
LAC TEMISCOUATA					
St. John River Storage Company	1,000.00				1,000.00
RIV. HAI HAI (Rapide des Cèdres)					
Consolidated Paper Corp. Ltd.	190.68	117.50			308.18
RIV. HAI HAI (Grand lac Hai Hai)					
Consolidated Paper Corp Ltd.	96.50	237.50			334.00
RIVIERE NICOLET					
Corporation de Victoriaville	10.00				10.00
	\$251, 303.85	\$441,685.95	\$520.00	\$11.00	\$695,520.80

Le tout respectueusement soumis,

ARTHUR AMOS,
Directeur du Service Hydraulique.

A P P E N D I C E NO. 25

COMMISSION DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC

QUEBEC, 18 décembre, 1936.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Commission de Géographie de Québec pour l'année 1935-36.

L'élection du président et des officiers de la Commission, tenue à l'assemblée annuelle du 10 octobre 1935, a donné le résultat suivant: président, M. F.-X. Fafard; conseiller technique, M. Charles Savary; directeurs: MM. Georges Côté, A.-O. Dufresne et Arthur Bergeron.

Cinq assemblées générales de la Commission et onze réunions spéciales du Bureau et des comités ont été tenues au cours de cet exercice.

Les différentes cartes soumises à l'approbation de la Commission durant l'année par le ministère des Terres et Forêts, le Service des Mines, le Cadastre et la Commission de géographie fédérale ont occupé la majeure partie des séances de l'année. Bon nombre de demandes de renseignements, d'approbation de noms ont aussi retenu l'attention de la Commission.

De façon générale, les directives de la Commission sont respectées et appréciées.

La liste suivante renferme les décisions de la Commission durant le dernier exercice.

TERRITOIRE D'ABITIBI

Cantons:
Collet
Laberge
Lemaire
Vanier

Appellations nouvelles

COMTE D'ABITIBI

Lacs:
Dandin
Deschamps
Frigon
Logan
Masères

au lieu de
"
"
"
"

Petit Pascal
Mercier
Loutre (à la)
Pascagama
Canards (aux)

Rivière:
Boivin

"

Pajegasques

CANTON DE WAKEFIELD

Lac, parc et grotte:
Armida

Nouvelle appellation

COMTE DE BELLECHASSE

Rivière:
Bellechasse

au lieu de Mères (des)

COMTE DE BONAVENTURE

Canton:
Fauvel

Nouvelle appellation

Conformément à la loi, les décisions énumérées ci-dessus ont été soumises à l'approbation de l'Honorable Ministre des Terres et Forêts.

Le président,

F.-X. FAFARD.

RAPPORT DES DIRECTEURS DE L'HEURE PROVINCIALE.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le travail de l'Heure provinciale durant l'année 1935-36.

Guidés par le souci de l'éducation artistique, littéraire et scientifique du public, nous avons, dans la mesure de nos ressources, fait appel à nos meilleurs artistes qui ont interprété des oeuvres de choix, et à des professeurs ou des littérateurs qui ont entretenu nos auditoires des grands maîtres et des mouvements artistiques et scientifiques qui ont marqué l'année. L'Heure provinciale a aussi commémoré de grands anniversaires: centenaire d'Ampère, troisième centenaire de la mort de Champlain, cinquantième de la mort de Victor Hugo, centenaire du premier chemin de fer canadien, troisième centenaire de l'Université Harvard, etc....

Nous avons encouragé les jeunes, et révélé au public leurs talents oratoires, littéraires ou musicaux, soit dans l'interprétation, soit dans les œuvres mêmes.

Pour la première fois depuis sa création, une émission de l'Heure provinciale a été supprimée: le 28 janvier 1936, les postes canadiens ont demandé à leurs clients de ne pas émettre leurs programmes par respect pour le roi d'Angleterre qui venait de mourir. L'Heure provinciale, en répondant à cet appel, a vu une occasion de rendre hommage à la mémoire de Georges V.

- 1 -

C O N F E R E N C E S

CAUSERIES EN FRANCAIS

1. RELIGION, PHILOSOPHIE, MORALE, EDUCATION . -

"Pourquoi observer le dimanche", par M. Arthur Laramée, C.R. ; "La croix demeure", par le révérend Père Vincent du Catillon, O.P.; "Des conditions de la vie de l'esprit au Canada français", par M. l'Abbé A. Hamel; "Avec nos souvenirs", par Mme Rosette Lassalle; "La Cendrillon de l'Education", par M. Jean-Robert Bonnier, publiciste; "Un aspect de notre vocabulaire", par M. l'Abbé Etienne Blanchard; "Instruction et avenir", par M. David Raté; "La diction française et les canadiens", par M. Camille Ducharme; "Une plus étroite union entre les maîtres et la famille", par M. Jean-Louis Arbique.

II. SCIENCES ET MEDECINE. "L'indice d'octane", par M. Léon Lortie, professeur à l'Université de Montréal; "Les vitamines, une étape de la médecine moderne", par le docteur Willie Major; "Où, quand et comment vacciner par le B.C.G.", par le docteur Armand Frappier, professeur à l'Université de Montréal; "Les géants du monde végétal", par M. Jules Brunel, professeur à l'Université de Montréal; "Alchimie", par M. Jules Labarre, professeur à l'Université de Montréal; "André-Marie Ampère", par M. Léon

Lortie, professeur à l'Université de Montréal.

III. QUESTIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES .

"Les avantages de la propriété", par M. Jean-Jacques Lefebvre; "Trois politiques rurales", par M. Paul Boucher; "La course à la mort", par M. Palascio Morin, rédacteur à La Presse; "Le Régime parlementaire", par M. Jean Cornez, avocat; "Le capitalisme, nouvel âne de la fabre", par M. Damien Jasmin, professeur à l'Université de Montréal; "Le supplice de Tantale", par M. François Vézina, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales; "La redistribution des richesses", par Mme Léon-Mercier Gouin; "Réflexions sur les Canadiens français", par M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal; "La femme et la publicité", par Mme Laure Hurteau, rédactrice à La Presse; "Néo-corporatisme et organisation professionnelle", par M. A. Saint-Pierre, professeur à l'Université de Montréal; "Sources de vie", par M. R.A. Benoit, président de l'Institut Canadien; "Si l'on connaissait mieux les aveugles", par M. Gérard Gagnier; "Pour restaurer notre personnalité", par Mme Rodolphe Laplante; "La fin du voyage", par Mme Léon-Mercier Gouin; "L'adolescent de notre époque", par le docteur Gaston Lapierre, professeur à la Faculté de médecine.

IV. HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET REGIONALISME .

"Les cours d'eau du Canada", par M. Benoit Brouillette, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales; "Renaissance mauricienne", par M. Louis-D. Durand, avocat; "Le Labrador", par M. Gérard Gardner, professeur à l'Université de Montréal; "Souvenirs d'Acadie", par M. René Chaloult, avocat; "La jeunesse de Trois-Rivières", par M. Omer Jules Désaulniers; "Drummondville", par M. Arthur Rajotte; "L'Histoire du Canada", par M. Emile Vaillancourt; "L'Espagne, couleur d'Afrique", par M. Jean Squire; "Un aperçu historique de l'administration de Montréal jusqu'en 1900", par M. Raymond Tanghe, docteur ès sciences sociales.

V. LITTERATURE ET BEAUX ARTS .

"Georges Sand", par Mlle Eve Sénécal; "Verlaine, poète musicien", par M. Berthelot Brunet; "Noël des petits", par M. Henri Fontaine, rédacteur au Canada; "Pamphile Lemay", par Mlle Berte Lagacé; "Le salon de la Duchesse de La Rochefoucauld", par Mme A.A. Bruneau; "Jean Moréas", par M. Jean Gillet; "L'enfant et ses poètes", par Mme Jean-Louis Audet; "Les enfants et les livres", par Mlle Hélène Grenier; "Alain Fournier", par M. Gaétan Major; "La comédie italienne", par M. Ferdinand Biondi; "L'inquiétude de Sully Prudhomme", par M. Gérard Martin; "Alfred de Musset", par Mlle Lorette O'Shaughnessy; "Les cafés littéraires", par M. Paül Morin; "Arthur Rimbaud", par M. Bernard Valiquette; "Progrès et poésie", par M. E. Albert Beaudet; "L'inspiration rurale dans nos lettres canadiennes", par M. Alphonse Désilets; "Atala (Mlle Léonise Valois)", par Mlle Grazielle Paquette; "La caricature", par M. Jean-Charles Faucher; "Le Pastel", par M. Ivan Jobin; "L'architecture d'une église de Montréal", par M. Maurice Gagnon; "Si nous connaissions Molière", par M. Jacques Laroche; "Un voyage au pays des coquilles", par M. Fernand Caillet, professeur à l'École technique.

VI. MUSIQUE .

"Faisons-leur confiance", par M. Gabriel Cusson; "César Frank et Gabriel Fauré"; "La valeur de l'effort", par M. Arthur Letondal, professeur à l'École de musique Nazareth; "Mozart", par Mme Annette Lassalle-Leduc; "Bach", par Mlle Marie-Jeanne Fiset; "Le lied allemand", par M. René Sarrazin; "Bellini et l'opéra de son temps"; "Rameau et les clavecinistes"; "La musique de l'eau", par M. Léo-Pol Morin; "La musique canadienne", par M. Frédéric Pelletier; "Ravel", par M. Dantès Belleau; "En marge du mouvement

musical", par Mme Wilhelmy Tardif.

VII. COMMEMORATIONS .

"Le premier chemin de fer canadien à Laprairie", par M. Léonard Larin, avocat; "Champlain" (à l'occasion du troisième centenaire de sa mort), par M. Robert Prévost; "Le troisième centenaire de l'Université de Harvard", par le docteur Georges Préfontaine, professeur à la Faculté des sciences; "Victor Hugo" (à l'occasion du cinquantenaire de sa mort), par M. Jean Dufresne, rédacteur à La Presse.

CAUSERIES EN ANGLAIS.

"Introduction to Winter Series", by Colonel Bovey.

I. GEOGRAPHY, REGIONALISM .

"The Gaspé Tour, Bonaventure County, Gaspé Bay", by Doctor Wilfrid Bovey, of McGill University; "Percé and its birds", by Professor V.C. Wynne-Edwards of McGill University; "The Gaspé Mountains", by Louis Carrier, publisher; "The St. Lawrence Rapids", by R. W. Jones, editor of the McGill News; "Up the St. Lawrence", by Leo D. Cox, past president, Canadian Authors Association; "The Extinct Volcanos of Quebec", by Leslie R. Thomson, special lecturer in architectural engineering, McGill University; "The trail of the North"; "Below Quebec", by Doctor Wilfrid Bovey of McGill University.

II. MEDICINE, HYGIENE .

"Nutrition", by Dr. J.M. Rabinovitch, of Montreal General Hospital; "Tuberculosis", by Dr. G.J. Wherret, executive secretary, Canadian Tuberculosis Association; "Mental Hygiene", by Dr. W.T.B. Mitchell, assistant professor of Mental Hygiene, McGill University and active head of the Mental Hygiene Institute; "Maternal Hygiene", by Dr. H.C. Burgess, clinical professor of Obstetrics and Gynaecology, McGill University.

III. HOUSEHOLD SCIENCE, AGRICULTURE .

"Home Garden", by Professor H.R. Murray, assistant professor of Horticulture, Macdonald College; "Home Conveniences", by Professor L.G. Heimpel, assistant professor of Agricultural Engineering, Macdonald College; "Pasture Improvement", by Professor L.C. Raymond, assistant professor of Agronomy, Macdonald College; "Factors affecting Poultry products for the diet", by Professor W.A. Maw, assistant professor of Poultry Husbandry, Macdonald college.

IV. EDUCATION, LITERATURE, MUSIC .

"Value of Training for Agriculture", by Dr. W.H. Brittain, Dean of the Faculty of Agriculture and Vice-Principal of Macdonald College; "The Study Club - What it is, what it does", by Mrs. G.F.W. Kuhring, chairman of the Committee on Education and Better Schools, Quebec Women's Institute; The Women's Institute as a factor in Adult Education", by Miss H.B. McCain, superintendent of Women's Institute of the Province of Quebec; "English Folk Songs", by Mr. R. de H. Tupper.

- II -

LA MUSIQUE ET L'ART DRAMATIQUE .

L'Heure provinciale est entrée, au mois de décembre 1935, dans sa septième année. Les services qu'elle a rendu, non seulement aux

artistes et aux littérateurs, mais au public en général, lui ont valu d'être classée au premier rang de nos émissions radiophoniques. L'Heure provinciale a même fait école dans la présentation, dans le choix des artistes et de leur répertoire.

Diffusée deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 8 à 9 heures (poste C.K.A.C. et souvent aussi par relais aux autres postes de la Province), cette émission varie ses programmes et cherche sans cesse à se renouveler. Durant le dernier exercice, elle a étendu son champ d'action et poursuivi avec succès son oeuvre de "décentralisation artistique" en permettant aux principaux centres de la province de se faire connaître.

Les nombreux témoignages reçus indiquent que l'Heure Provinciale a eu raison d'établir des programmes régionaux. Le public a été agréablement surpris de constater les progrès réalisés dans les différents centres de la Province, et plusieurs correspondants nous ont félicités de contribuer ainsi à notre développement littéraire et artistique.

- L'Heure provinciale ne s'est pas contentée d'inscrire à ses programmes des artistes dont la réputation est établie. Ses directeurs ont voulu faire connaître de jeunes artistes et, dans ce dessein, ils ont multiplié les auditions et permis à tous les aspirants de se présenter à cette sorte d'examen, qui a révélé le talent de plusieurs chanteurs et instrumentistes qui, aujourd'hui, sont connus et appréciés du public.

Le résumé qui suit donnera une idée du travail d'éducation et de vulgarisation artistique accompli par l'Heure provinciale durant le dernier exercice.

La musique et le théâtre se partagent les programmes:

1. MUSIQUE.

Tous les genres à l'exception du jazz fournissent la variété nécessaire aux émissions.

a) Orchestres et fanfares.

La musique d'orchestre occupe la première place. On entend régulièrement le Cercle philharmonique de Québec et l'Orchestre philharmonique de Montréal (85 musiciens) où professionnels et amateurs s'unissent pour former un ensemble excellent. En encourageant ces deux orchestres, nous permettons à nos jeunes instrumentistes de se former à l'école de la musique symphonique et d'acquérir de l'expérience. Mentionnons aussi l'orchestre de l'Heure provinciale et les divers orchestres de genre qui figurent aux émissions.

Parmi les autres corps de musique qui ont été engagés par l'Heure Provinciale, citons l'Union musicale des Trois-Rivières, la Philharmonie de La Salle, l'Union musicale de Shawinigan Falls, l'Orchestre de Hull et l'Orchestre de Drummondville. Ajoutons que nos principales fanfares, et en particulier, celle des Fusilliers Mont-Royal (65ième régiment) ont eu l'occasion de se faire entendre.

b) Musique de chambre.

Il est généralement admis que c'est la forme de musique la plus pure. Aussi les quatuors à cordes, les quintettes et septuors ont-ils été à l'honneur, durant le dernier exercice, avec le concours du "Quatuor à Cordes Dubois", du "Quatuor Leduc", et du "Quatuor Deslauriers". Dans chacun des cas, la musique sélectionnée a permis à l'auditeur de se familiariser avec l'oeuvre des grands maîtres: Haydn, Mozart, Beethoven, César Franck.

c) Piano et orchestre.

A l'exemple des principaux postes d'Europe et d'Amérique, l'Heure provinciale a diffusé maints concerts au cours desquels un concerto pour piano et orchestre était exécuté. Nos meilleurs pianistes y ont figuré: Gilberte Martin, Léo-Pol Morin, Cécile Préfontaine, Jeanne Servetre, d'autres encore.

d) Chant.

Le répertoire des chanteurs a été l'objet d'une attention particulière afin d'éviter la répétition des mêmes pièces. Il en a été de même d'ailleurs du choix des oeuvres pour les chorales, les quintettes, les quatuors et les trios.

Généralement accompagné au piano (quelquefois par l'orchestre, lorsque le budget le permet) le chanteur peut, à l'Heure provinciale, interpréter de la musique de premier choix et non pas les romances qui lui sont imposées par les émissions dites commerciales. D'où avantage appréciable pour lui et le public.

Nous avons fait entendre non seulement beaucoup de soli, mais de nombreux opéras, oratorios et d'opérettes. Les chorales des paroisses, de Montréal comme de la Province, ont chanté avec succès à l'Heure provinciale. Signalons aussi les Petits Chanteurs de la Gatineau, les Scouts Routiers, les Guides Catholiques et l'excellent quintette fantaisie de Fernand Barrette.

Afin de répondre au goût de notre population pour la chansonnette française, nous avons mis sur pied un programme qui est devenu rapidement populaire, celui des "Refrains que l'on aime entendre". Il passe en revue les derniers succès de la chanson française. Cette émission comprend un orchestre, des solistes et des interprètes de scènes humoristiques.

e) Musique instrumentale.

A part les pianistes et les ensembles d'instruments, des violonistes et violoncellistes ont exercé leur talent à l'Heure provinciale. Ces musiciens, trop souvent relégués à l'orchestre, jouent aussi des soli, se dégagent de l'anonymat et affirment leur personnalité.

II. ART DRAMATIQUE.a) Théâtre radiophonique.

L'Heure provinciale a développé avec succès le Théâtre radiophonique, si négligé ailleurs.

Au lieu de transporter sans aucun scrupule les pièces de théâtre au microphone, nous avons recherché la littérature radiophonique. Nous avons commencé tout d'abord par celle qui existait déjà en France et interprété les oeuvres de Tristan Bernard, de Fernand Divoire, de Suzanne Mallard, de F. Boucher, de Bach et de Laverne. Puis nous avons fait appel à plusieurs de nos écrivains canadiens-français pour composer des intermèdes radiophoniques. Il n'est pas rare que les émissions comportent une ou deux pièces spécialement écrites pour le microphone. L'interprétation de ces pièces a été confiée à des artistes qui se font entendre presque exclusivement à l'Heure provinciale et dont les voix s'adaptent bien à la radio. Il est généralement reconnu dans le public que les artistes de notre Théâtre radiophonique sont un des groupements les plus intéressants de ce genre.

b) Scènes classiques.

A la demande de nos maisons d'éducation et de nombreux lettrés, l'Heure provinciale donne fort souvent des scènes du théâtre de Molière, de Racine, de Corneille, de Beaumarchais. Ces extraits des grands ouvrages classiques font connaître au grand public les plus belles pages de la littérature française.

Nous perdons rarement l'occasion de fêter les grands noms de la littérature et de la musique, à l'occasion de certains anniversaires. Le centenaire du romantisme, notamment, fut brillamment célébré par l'interprétation des principales oeuvres musicales et dramatiques inspirées par ce mouvement. Ainsi, tout en récréant son auditoire invisible, l'Heure provinciale cherche à l'instruire par tous les moyens; et c'est à la variété des sujets autant qu'à l'ingéniosité de la présentation qu'elle doit sa popularité.

— La liste des artistes qui ont figuré aux programmes serait évidemment trop longue pour être publiée avec le présent rapport. L'Heure provinciale procède à l'engagement de ses artistes avec le plus d'équité possible. Elle favorise non seulement les professionnels, mais aussi les talents nouveaux et se préoccupe de découvrir des sujets qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Ce fait seul prouverait son utilité et justifierait son maintien. Elle fournit aux artistes professionnels des engagements rémunérateurs en même temps qu'une publicité de bon aloi. Elle attire l'attention du public sur les débutants de talent. Elle a fait plus dans ce domaine que bien des mécènes et bien des sociétés d'encouragement.

En sept années, l'Heure provinciale, malgré son budget restreint, a donné de l'emploi à des milliers d'artistes et créé des programmes destinés à maintenir le goût de la saine musique et du beau théâtre parmi notre population. Son oeuvre a déjà été reconnue comme l'une des plus nécessaires à notre prestige littéraire et artistique.

Le directeur,

EDOUARD MONTPETIT.

Le directeur artistique,

HENRI LETONDAL.

RAPPORT DU SERVICE DU CADASTRE.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des travaux effectués par le bureau du Cadastre à Québec, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1936.

Les divers amendements, corrections et annulations effectués sur certains plans et livres de renvoi officiels de la Cité de Montréal et de certaines localités des comtés de Beauharnois, Chambly, Deux-Montagnes, Hochelaga, Hull, Jacques-Cartier, Laval, l'Assomption, Missisquoi, Shefford, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Maurice, Terrebonne et Vaudreuil, mentionnés dans le rapport de M. Ed.-W. Kirk, arpenteur-géomètre et Inspecteur intérimaire du Cadastre à Montréal, ont été sans délai reproduits sur les originaux de ces documents. Diverses modifications du même genre ont été, sur demande, faites à notre bureau par les intéressés, également effectuées aux plans et livres de renvoi de la Cité de Québec et des comtés de Chambly, Deux-Montagnes, Gatineau, Hochelaga, Jacques-Cartier, Labelle, Laval, l'Assomption, Missisquoi, Québec, Shefford, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Maurice et Terrebonne. Dans ces divers cas et aussitôt après approbation officielle, des copies de ces documents modifiés ont été renvoyées au Régistrateur intéressé.

Dans le courant de l'année, des plans et livres de renvoi de subdivisions et redivisions de lots de cadastre ont été reçus au Département et après avoir été dûment examinés et approuvés, ont été déposés suivant les prescriptions de l'article 2175 du Code civil et des articles 17 et 18, chap.261 des S.R.P.Q. 1925.

Ces documents comprennent 3720 parcelles de terrain, dont 2506 furent examinées à notre bureau de Québec et 1214 soumises à l'examen des officiers du bureau de Montréal. Toutes ces parcelles, y compris celles du bureau de Montréal, furent examinées et vérifiées à Québec.

Les nouveaux cadastres devenus en vigueur durant l'année 1935-36 sont: le canton de Lytton dans le comté de Gatineau, les cantons de Latour, Hâvre-St-Pierre, Letellier, Laval, Betsiamites dans le comté de Saguenay, la paroisse de St-Mathieu de Beloeil (village de McMasterville) dans le comté de Verchères, les cantons de Dubuisson, Cadillac et partie de Bourlamaque dans le comté de l'Abitibi. Les cantons de Dudley et Wabasse dans le comté de Labelle seront déposés sous peu.

Les cadastres suivants furent accordés par l'Honorable ministre de la Colonisation et la confection étant terminée, ces cadastres seront mis en vigueur durant l'année courante: les cantons de Brodeur, Mazenod, Villars et Rouyn dans le comté de Témiscamingue, les cantons de Casault et Lepage dans le comté de Matapédia, le canton de Cherbourg dans le comté de Matane, le canton de Pascalis dans le comté de l'Abitibi et la paroisse de St-Juste-du-Lac dans le comté de Témiscouata. Nous aurons aussi à mettre en vigueur, dans le cours de l'année, les cadastres des cantons de la Côte-Nord, de Natashquan à Blanc-Sablon.

Dans le courant de l'année, nous avons fait 18 copies sur

toile pour compilation de plans d'ensemble de villes et villages; 2 compilations de comtés sur toile; 118 copies sur toile de différents plans et 41 copies sur papier Whatman; durant cette même période, nous avons fait 6366 empreintes au bleu.

Durant le cours de l'année, nous avons fait le renouvellement de 212 plans déposés dans différents bureaux d'enregistrement de la province, à savoir: la ville de Montréal, les comtés de Gaspé, Lac St-Jean, Laval, Québec, Richelieu, St-Hyacinthe et Verchères.

Permettez-moi de souligner la mort de deux des plus vieux employés de la province. M. Thomas Kirk, Inspecteur-Géomètre du Bureau de Montréal, est décédé le 8 avril 1936 après 38 années de service, et M. A.-G. Varin, secrétaire du Bureau de Montréal, décédé le 19 décembre 1935 après 70 années de service; ce dernier était doyen du service civil, non seulement provincial, mais de tout le Canada.

Par notre déménagement effectué en avril 1935 à 8, 10, 10½ rue Conroy, il s'en est suivi une perte considérable de temps dans notre travail, le personnel ayant à consulter à tout instant les archives qui sont demeurées dans notre voûte au Parlement. De nombreuses plaintes des arpenteurs et autres professionnels en sont les conséquences; mais les circonstances présentes nous rendent la chose incontrôlable.

Permettez-moi aussi d'attirer votre attention sur les conditions présentes de notre voûte. Depuis nombre d'années, nous demandons un agrandissement et surtout un amélioration qui donnerait plus de protection contre le feu.

Outre les opérations cadastrales spécifiées, certains travaux de vérification de cadastres, de mesurages et spécification de lots, examens de titres et de plans brouillons, carnets d'arpentage, de préparation et correction de livres de renvoi s'y rapportant, ont absorbé une bonne partie du travail et de l'attention du personnel de notre bureau.

Je dois aussi vous faire remarquer le transfert de notre bureau du Cadastre qui faisait partie du Ministère de la Colonisation au Ministère des Terres et Forêts en avril dernier.

Nous sommes constamment en contact avec le public qui désire consulter nos archives, et notre personnel, toujours courtois, donne les renseignements requis.

Humblement soumis,

A. - J. DUCHESNAY,

Chef du Service du Cadastre.

QUEBEC, le 3 septembre, 1936.

A P P E N D I C E NO . 27A

RAPPORT DU SERVICE DU CADASTRE A MONTREAL

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport du travail accompli par les employés du bureau du Cadastre, à Montréal, durant l'année finissant le 30 juin 1936:-

Dans la cité de Montréal et les comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Chambly, Deux-Montagnes, l'Assomption, Laval, Missisquoi, St-Hyacinthe, Shefford, Stanstead, Terrebonne, deux cent cinquante-sept (257) numéros de cadastre ont été corrigés en vertu de l'article 2174 du Code civil et de l'article 7, chap. 261 des Statuts Refondus de la Province de Québec, 1925.

Les plans et livres de renvoi officiels amendés et corrigés ont été transmis avec un rapport spécial, au sous-ministre des Terres et Forêts, pour approbation et signature.

Dans les comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Beauharnois, Chambly, Hull, Laval, St-Maurice, Terrebonne et Vaudreuil, quatre mille cinq cent soixante-quinze (4575) numéros de cadastre ont été annulés en vertu de l'article 2174A du Code civil et des articles 17, 18, chap. 261 des Statuts Refondus de la Province de Québec, 1925.

Les plans et livres de renvoi officiels annulés ont été transmis avec un rapport spécial au sous-ministre des Terres et Forêts, pour son approbation et sa signature.

Dans la cité de Montréal et les comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Argenteuil, Brome, Chambly, Deux-Montagnes, Hull, Huntingdon, l'Assomption, Laval, Missisquoi, Rouville, St-Hyacinthe, Shefford, Soulanges, Stanstead, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, six cent quarante-deux (642) numéros de cadastre ont été subdivisés en douze cent quatorze (1214) numéros ou lots, en vertu de l'article 2175 du Code civil.

Les plans et livres de renvoi officiels de ces subdivisions ont été examinés et un rapport spécial a été fait au sous-ministre des Terres et Forêts.

Durant le cours de l'année écoulée, les plans suivants ont été préparés:-

Un plan sur toile de la cité de St-Lambert (feuillelet No.1,) comté de Chambly, à l'échelle de cent pieds au pouce, mesure anglaise; étant une compilation à date, des subdivisions comprises dans les limites de cette ville, et transmis au Ministère.

Une copie sur toile du feuillelet No I du plan de la cité de St-Lambert, comté de Chambly, à l'échelle de cent pieds au pouce, mesure anglaise; étant une compilation des subdivisions à date, comprise dans les limites de cette ville pour les besoins du bureau.

Un plan sur toile (feuillelet No 11) de la cité de St-Lambert, comté de Chambly, à l'échelle de cent pieds au pouce, mesure anglaise; étant une compilation à date des subdivisions comprises dans les limites de cette ville, transmis au Ministère.

Une copie sur toile du feuillelet No 11 du plan de la cité de St-Lambert, comté de Chambly, à l'échelle de cent pieds au pouce, mesure anglaise; étant une compilation à date des subdivisions comprises dans les limites de cette ville, pour les besoins du bureau.

Un plan sur toile de la ville de Greenfield Parl, comté de Chambly, à l'échelle de cent pieds au pouce, mesure anglaise, étant une compilation des subdivisions comprises dans les limites de cette ville, transmis au Ministère.

Une copie sur toile du plan de la ville de Greenfield Park, comté de Chambly, à l'échelle de cent pieds au pouce, mesure anglaise, étant une compilation à date, des subdivisions comprises dans les limites de cette ville, pour les besoins du bureau.

Un plan sur toile de Ville St-Pierre, comtés d'Hochelega et Jacques-Cartier, à l'échelle de cent pieds au pouce, mesure anglaise; étant une compilation à date des subdivisions comprises dans les limites de cette ville, est en préparation.

Un plan sur toile de Ville La Salle, comté de Jacques-Cartier, à l'échelle de deux cents pieds au pouce, mesure anglaise; étant une compilation à date des subdivisions comprises dans les limites de cette ville, est en préparation.

Il a été également préparé pour les besoins du bureau, un abrégé du livre de renvoi des cantons de Cawood, Huddersfield, Alleyn et Dorion.

Durant le cours de l'année écoulée, cinq cent quatre-vingt-seize lettres (596) ont été écrites et quatre cent cinquante-zix (456) lettres ont été reçues.

En plus de ces travaux, 1272 entrevues ou demandes de renseignements ont été accordées aux avocats, notaires, arpenteurs, ainsi qu'au public en général, concernant le cadastre et autres documents de ce bureau.

Le tout respectueusement soumis.

Votre dévoué serviteur,

ED. - W. KIRK, a.-g.

8 juillet 1936.

RAPPORT
DU
MINISTÈRE DES TERRES & FORÊTS
POUR
L'ANNÉE 1936-37

A l'honorable M. E.-L. Patenaude,
Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire part des activités du Ministère des Terres et Forêts pendant la période écoulée du 1er juillet 1936 au 30 juin 1937.

TERRES PUBLIQUES

La superficie des terres disponibles et subdivisées en lots est sensiblement la même que ce qu'elle était au 30 juin 1936. Elle s'est accrue de 57,821 acres, ce qui porte le total à 9,758,529 acres, à rapprocher de 9,698,708 au 30 juin 1936.

Par voie de nouvelles divisions et de rétrocessions, les disponibilités se sont d'une part accrues de 459,754 acres et, d'autre part, elles ont été réduites de 401,913 acres par ventes et octrois.

SERVICE HYDRAULIQUE

Durant l'année écoulée, aucune centrale nouvelle n'a été aménagée dans la Province, et les centrales existantes n'ont pas ajouté à leurs installations.

Toutefois, il y a certains travaux d'aménagement en cours dans la province, à la Rivière-aux-Outardes spécialement, où l'on est à parfaire une installation d'environ 66,000 H.P. destinée à actionner la papeterie de l'Ontario Paper Co., à Baie Comeau.

La cité de Sherbrooke a commencé des travaux d'arpentage au rapide Deux-Milles sur la Rivière St-François, pour l'aménagement d'une usine de 7,000 H.P.

La Saguenay Power Co. est à parfaire son installation de l'Île Maligne en y ajoutant sa douzième et dernière unité qui portera à 540,000 H.P. la capacité de cette usine.

Au 1er janvier 1937, la puissance des usines hydro-électriques de la province de Québec était de 3,883,320 H.P., soit un peu moins de 50% de la puissance des installations similaires au Canada.

La puissance des forces hydrauliques de la province est estimée à 13,064,000 H.P. alors que celles du Canada le sont à 23,617,200 H.P.

EXPLOITATIONS

Le cubage des produits forestiers s'est effectué pour la première fois d'après l'unité de mesure du pied cube.

Les exploitations forestières, au cours de l'année 1936-37, sur les terres de la Couronne, tant sur les terrains vacants que sur les concessions forestières et les réserves cantonales, ont porté sur les quantités suivantes:-

Bois à pâtes	249,704,106	pieds cubes
Bois de sciages	68,458,608	" "
Bois de chauffage	83,491	cordes.
Traverses de chemin de fer..	241,578	unités.
Poteaux	25,665	"
Piquets	27,699	"

Le nombre des ouvriers forestiers affectés aux travaux de la forêt a été de 48,855, soit une augmentation de 10,515 sur le chiffre de l'année précédente, et leur salaire moyen a été de \$2.22 par journée de travail, défalcation faite de leurs frais de pension.

SERVICE DE LA PROTECTION DES FORETS

Au cours de l'année 1936, le nombre des incendies forestiers a été de 556 à rapprocher des 1277 de 1935; les superficies brûlées furent également réduites de 280,295 à 29,546 acres.

Ce résultat réconfortant peut s'attribuer à des conditions atmosphériques favorables, mais aussi à la qualité de notre personnel de surveillance et à l'efficacité de notre organisation.

Nous nous occupons de prévenir les incendies forestiers aussi bien que de les combattre, et c'est à cette fin que nous avons organisé un Bureau de Météorologie qui nous rend déjà de services signalés.

ENCAISSEMENTS ET DEBOURSES

Le total des encaissements du Ministère, pendant la dernière année, fut de \$4,420,379.19, soit un excédant de \$207,277.57 sur ceux de l'année précédente.

Les recettes afférant à l'exploitation de la forêt, se sont chiffrées à \$5,689,972.52; l'an dernier, elles avaient été de \$3,418,253.06. Cette somme est constituée des droits de coupe: \$2,966,271.89, de la rente foncière: \$620,081.09, des honoraires de transfert: \$58,440.00, des primes d'affermage: \$15,724.27, des intérêts: \$15,205.80, et des amendes pour infractions: \$14,251.47.

Les revenus du Service Hydraulique furent moins élevés que ceux de l'année dernière: \$640,293.35 à rapprocher de \$693,520.60.

Les autres sources de revenus furent les suivantes, avec, en regard de chacune, le montant y afférant: Terres de la Couronne: \$18,062.11, biens des Jésuites: \$1,730.04, biens en déshérence: \$1,267.47, Seigneurie de Lauzon: \$991.72, Pépinière de Berthier: \$3,466.21, Cadastre: \$456.36, remboursements: \$60,486.62 et divers: \$3,652.79.

Pendant cette même période, les déboursés se sont élevés à \$1,546,457.44, ce qui laisse, entre déboursés et revenus, un écart de \$2,863,921.75, balance nette que contribue au Trésor public le Ministère des Terres et Forêts.

Maurice L. Duplessis.

MINISTRE DES TERRES ET FORETS.

A P P E N D I C E N O . 1

LISTE DES OFFICIERS ET COMMIS DU MINISTERE DES TERRES ET FORETS
POUR L'ANNEE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1937.

NOMS	FONCTIONS
Avila Bédard,	Sous-Ministre Nommé le 1-5-1937
Pierre Asselin,	Chef d'administration
Henri Boivin,	Officier en loi
Jos. Hamel,	Commis-vérificateur Nommé le 16-12-1936
F.-A. Renault,	Secrétaire du S.Ministre
Marthe Martel,	Asste-secrétaire Nommée le 1-9-1936
Anne Langevin-McGowan	Sténo-Int.
Larivière Marguerite	Sténo-Int. Permanente le 1-12-1937
Blanche Baillargeon,	Commis Senior

ARPENTAGES

Georges Côté,	Surintendant et Inspecteur des Arpentages
Charles Savary,	Chef de Géodésie et Cartographie
F.-X. Fafard,	Asst-Surintendant des Arpentages
Chs.-F. Chartré	Géographe et Dessinateur-en-chef
J.-Polydore Dutil,	Arpenteur-Inspecteur
J.-M. Morency,	Arpenteur
Pat. O'Sullivan	"
Chs. Caron	"
J.-R. Lachance	"
A. Dorval,	Dessinateur Sr
J.-C. Michaud,	"
A.-M. Taché,	"
O. Racine,	"
H. Bélinge	"
Art. Dupont-Hébert	"
Alph. Montminy	"
Réal Dallaire	"
Léopold Christin	"
Ander. Montminy	Commis Intermédiaire
Gust. Chouinard,	" "
Eug. Simard,	" "
Edm. Patry,	" "
Alb. Graveline,	Commis mécanicien
Georges Landry,	Photographe-mécanicien
J.-C. Michon,	Commis-en-général
Fernand Frenette,	Dessinateur Jr
Antoine Racine,	" "
Antoine Roy,	" "
Pierre Huot,	" "
Maurice Vézina,	" "
J.-Lauréat Garneau,	" "
J.-Aug. Galibois,	Commis Intermédiaire
Lucien Dionne,	Commis Jr

SERVICE HYDRAULIQUE

A.-B. Normandin,	Asst-Chef du Service Hydraulique
J.-R. Latreille,	Ingénieur Civil Sr
A.-E. Paré,	Ingénieur Civil Jr
A. Plamondon,	Commis Intermédiaire
P.-S. Lefebvre,	" "
F.-G. Bélinge,	" "
Aurèle Lemieux,	" "
Roland Pelletier,	" "

COMPTABILITE

J.-R. Wright,	Comptable-en-chef
Lucien Couture,	Asst-Comptable

L.-O. Campeau,
M.-L. Grégoire,
Dalma Vincent,
Roméo Clavet,
J.-Alb. Dion,
J.-A. Gilbert,
Henri Gagnon,
Gaston Giroux,
J.-L. Beaulieu,
Georges LeRouzès,
J.-R. Godbout,
Maurice Trudel,
Rodolphe Lemieux,
Alphonse Dupont,
M.-Thérèse Landry,

SERVICE FORESTIER

P.-R. Plamondon,

Henri Roy,
F.-X. Lemieux, N.P.
J.-Edouard Guay,
Fernand Boutin,
J.-Eric Hudon,
Geo.-H. Bernier,
Armand Fafard,
Bilodeau Adrien,
J.-W. Michaud,
B.-J. Gérin,
Napoléon Patry
Léon Boulanger
L.-E. Hall,
Lucien Bédard,
Alfred Chabot,
Wilfrid Guay,
Alex. Lavoie,
Alex. Hottote
Frs. Warren,
J.-A. Audette,
Lucien Gosselin,
Robert Poirier,
J.-A. Laberge,
Mathias Noël,
C.-J. Godin,
Pierre Gervais,
Mary Corbin,
Yvonne Lauzière,
Fernande Vézina,
Orpha Harvey,
Germaine Martel,
Marie-paule Rinfret,
Louise Murphy,
Louis Rooney,

PROTECTION DES FORETS

Henri Kieffer,
Henri Méthot,
St-Denys Prévost,
Isaie Nantais,
Arthur Bédard,
Raoul Lemay,
Nap. Lemay,
J.-M. L'Heureux,
A. Desrochers,
Léonide Dupont,
C.-H. Jolicoeur,
Abbé L.-C. Bédard,
C.-E. Montminy,
J.-L. Tardif,
Percy Levie,
T.-A. Bertrand,

Commis-en-chef
Commis Sr
"
"
Commis Intermédiaire
"
"
"
"
"
Commis-en-général
"
"
"
Sténo-Int.,

Directeur du Service d'enregistrement
des permis de coupe

Officier
Commis-en-chef
Ingénieur forestier
"
"
"
"
"
"
"
"

Nommé le 26-4-1937

Commis
Officier Spécial
Commis Sr
"
Mesureur Expert
Commis intermédiaire
"
"
"
"
"
"
"
"

Nommé le 1-10-1936

Commis-en-général
Agent des bois
Dessinateur Sr
Mesureur Inspecteur Sr.,
Sténo-dactylo Sr.
Sténo-intermédiaire
"
"
"
"
" Jr
Copiste
"
Commis-en-général

Permanente le 1-2-1937

Permanente le 1-1-1937

Chef du Service de la Protection des forêts
Assistant-chef du service
Inspecteur en charge du Parc National
Inspecteur des Stations Météorologiques
Inspecteur
Commis Sr
"
"
"
Mécanicien
Inspecteur Sr.
Commis Int.
"
"
Commis en général
"
"
"
"

Gérard Bolduc
Arthur Faucher
H. Kane,
C. Bisset (Mme)
M.-Jeanne Grenier,

Commis-en-général
Commis Intermédiaire
" Jr.
Sténo-dactylo Int.
" "

VENTES

J.-H. Boisvert,
Edm. Pouliot,
A.-E. Simard,
Ant.-C. Lavoie,
Jules Febvet,
Eug. Laliberté,
Marcel Malouin,
Hilaire Paquet,

Chef du Service des Ventes
Asst.-chef du Service des Ventes
Commis Sr.
" "
Commis Intermédiaire
" "
Commis-en-général
" "

ENREGISTREMENT

Hector Allard
Emile Labrecque

Commis Intermédiaire
Commis Jr

COMMISSION DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC

J.-E. Beauchamp,

Secrétaire

CADASTRE

Duchesnay A.-J.
Alex.-D. Hébert,
Ed.-W. Kirk,
A. Blouin,
Rosario Genest,
J.-H. Samson,
Elzébert Pouliot,
G.-J. Beaudry,
Eusèbe Chartré,
Joseph Dallaire,
A.-A. Genest,
Albert Picard,
Georges Duquet,
Lorenzo Perreault,
Antonio Trudel,
J.-H. Bergeron,
Melle Marcelle Rivard,
Mme. Chs. Simard,
François Pelletier,

Chef de Service
Chef de Bureau
Ing. Civil Jr.
Arpenteur
Dessinateur
Commis Sr.
" "
Dessinateur Sr.
" "
" "
" "
" "
" "
" "
Commis Intermédiaire
" "
Commis
Sténo-dactylo Sr.
Commis Jr.
Messenger

Nommé le 16-1-1937

PAPETERIE

Emm. Clavet,
Louis Trépanier,

Commis Jr. en charge
" "

MESSAGERS

Léo Dupuis,
Jos. Laliberté,
Ph. Turgeon,
Léon-David Bernier,
E. Paradis,
Gérard Beaulieu,
Nap.-A. Belleau,
Lugger Corriveau,
Ph.-Aug. Garneau,
Aristide Légaré,
A. Dubois,
Gaud. Bureau,
Sydney Charette,

Messenger
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"

J. - R. WRIGHT,
Comptable-en-chef.

AVILA BEDARD,
Sous-ministre.

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS,
Québec, le 30 juin 1937.

APPENDICE NO. 2

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1936.

	Terres vendues & échan- gées de la Cou- ronne et du Cler- gé.	Terres octro- yées gratui- tement.	Terri- toire divisé en lots de fer- me.	Terres retour- nées à la Cou- ronne par révoca- tion de ventes & échanges.	Superficie totale des terres di- visées et disponi- bles.
Nombre d'acres disponi- bles 1er juillet 1867:					
Terres de la Couronne.....	6,329,566				
Terres du Clergé.....	<u>246,858</u>				6,576,424
Du 1/7/67 au 31/12/68	220,687	10,502	54,014		6,399,249
Du 1/1/69 au 30/6/70	159,849	8,051	538,256		6,769,605
Du 1/7/70 au 30/6/71	169,155	21,302	120,498		6,699,646
" 71 " 72	174,592	11,212	174,320		6,698,162
" 72 " 73	131,496	7,130	58,584		6,606,120
" 73 " 74	109,609	4,271	118,979		6,613,219
" 74 " 75	91,179	4,015	28,453		6,546,478
" 75 " 76	75,185	3,606	86,657		6,556,344
" 76 " 77	83,123	5,790	54,801		6,522,232
" 77 " 78	139,134	7,962	57,610	63,766	6,496,512
" 78 " 79	180,886	17,424	68,876	74,008	6,441,086
" 79 " 80	129,768	9,027	179,961	69,761	6,552,013
" 80 " 81	179,562	7,041	222,570	32,260	6,620,240
" 81 " 82	219,368	7,901	358,721	36,226	6,787,918
" 82 " 83	207,526	8,232	117,335	60,302	6,749,797
" 83 " 84	135,241	6,099	285,987	77,365	6,971,809
" 84 " 85	119,894	3,045	130,356	34,734	7,013,960
" 85 " 86	101,788	3,474	229,436	25,504	7,163,638
" 86 " 87	100,862	3,444	93,267	55,168	7,207,767
" 87 " 88	107,260	2,093	362,275	27,779	7,488,468
" 88 " 89	120,178	3,281	173,502	41,910	7,580,421
" 89 " 90	129,014	200	72,722	31,710	7,555,639
" 90 " 91	137,829	2,117	41,143	38,203	7,495,039
" 91 " 92	102,252	15,898	40,783	25,674	7,443,346
" 92 " 93	156,925	37,646	68,059	40,534	7,337,368
" 93 " 94	149,667	31,650	48,126	46,751	7,270,928
" 94 " 95	167,708	26,814	62,987	39,912	7,179,305
" 95 " 96	129,604	31,869	58,602	37,044	7,133,478
" 96 " 97	184,667	12,346	96,717	40,584	7,053,766
" 97 " 98	190,195	10,631	104,413	73,578	7,030,931
" 98 " 99	149,971	11,450	258,828	72,053	7,200,391
" 99 " 1900	163,528	9,599	28,562	31,572	7,087,398
" 1900 " 01	186,090	12,600	33,000	35,545	6,957,253
" 01 " 02	190,231	10,200	5,872	40,779	6,803,473
" 02 " 03	150,638	8,026	89,398	46,506	6,780,713
" 03 " 04	135,752	11,038	40,027	43,461	6,717,431
" 04 " 05	189,883	9,350	25,200	58,853	6,602,251
" 05 " 06	193,736	322	209,182	112,053	6,727,428
" 06 " 07	227,031	918	37,768	110,728	6,647,975
" 07 " 08	292,479	650	23,373	86,431	6,464,650
" 08 " 09	220,645	615	12,875	41,842	6,298,107
" 09 " 10	124,849	775	89,256	91,413	6,353,054
" 10 " 11	119,465	1,984	229,432	67,340	6,528,377
" 11 " 12	179,130	1,205	710,628	68,095	7,126,765
" 12 " 13	194,091	1,280		62,307	6,993,701

APPENDICE NO. 2 (suite)

ANNEES	Terres vendues & échan- gées de la Cou- ronne et du Cler- gé.	Terres octro- yées gratui- tement.	Terri- toire divisé en lots de fer- me.	Terres retour- nées à la Cou- ronne par révo- cation de ventes & échanges.	Superficie totale des terres di- visées et disponi- bles.
Du 1/7/13 au 30/6/14	202,587	689	41,705	97,466	6,929,596
" 14 " 15	206,565	350	286,621	80,490	7,089,792
" 15 " 16	207,380	150	339,725	103,658	7,325,645
" 16 " 17	256,477	263	199,708	96,396	7,365,009
" 17 " 18	297,409	59	128,720	75,646	7,271,907
" 18 " 19	186,085	94	320,966	175,362	7,582,058
" 19 " 20	197,226	184	157,682	207,977	7,750,305
" 20 " 21	177,515	1,313	421,261	100,301	8,093,241
" 21 " 22	216,133	5,229	107,871	65,818	8,045,568
" 22 " 23	212,615	5,146	343,560	68,328	8,237,695
" 23 " 24	174,291	5,289	20,319	89,751	8,170,185
" 24 " 25	163,896	2,702	238,977	77,683	8,320,247
" 25 " 26	175,511	3,781	11,635	100,360	8,252,950
" 26 " 27	167,864	1,502	58,696	49,812	8,192,092
" 27 " 28	156,897	1,451	117,107	97,278	8,248,129
" 28 " 29	145,571	2,028	119,332	107,130	8,327,192
" 29 " 30	162,814	1,882	179,859	121,461	8,465,816
" 30 " 31	197,442	2,944	64,135	116,325	8,443,890
" 31 " 32	211,981	5,387	151,276	153,661	8,533,459
" 32 " 33	201,876	4,943	127,780	140,410	8,594,830
" 33 " 34	556,606	4,202	146,631	253,679	8,434,332
" 34 " 35	362,593	1,972	443,654	165,300	8,678,721
" 35 " 36	275,593	1,352	938,105	358,827	9,698,708
" 36 " 37	401,882	31	235,183	226,551	9,756,529
TOTAL:-	12,536,129	453,026	11,099,919	5,069,341

J.- H. BOISVERT,
Surintendant du Service des Ventes.

AVILA BEDARD,
Sous-ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1937

APPENDICE No. 2 (suite)

ETAT DETAILLE POUR L'ANNEE 1956 - 1957.

Superficie des terres divisées et disponibles au 30 juin 1956	9,698,708	
	<hr/>	9,698,708
<u>A ajouter:</u>		
Superficie totale des terres divisées durant l'année 1956-1957	255,185	
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne (y compris ceux du Ministère de la Colonisation)	226,551	
	<hr/>	459,754
		<hr/>
		10,158,442
<u>A déduire:</u>		
Superficie des terres vendues (y compris celles du Ministère de la Colonisation)	401,882	
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de colonisa- tion, etc.	51	
	<hr/>	401,915
		<hr/>
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1957		9,756,529

J. - H. BOISVERT,
Surintendant du Service des Ventes.

AVILA BEDARD,
Sous-ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1957.

A P P E N D I C E N O . 5

TABLEAU RELATIF AUX TERRES OCTROYEES PAR LETTRES PATENTES DU 1er JUILLET 1956 AU 30 JUIN 1937,
DONNANT LA SUPERFICIE TOTALE DES TERRES DE LA COURONNE ALIENEES JUSQU'A LA DERNIERE DE CES DATES.

OCTROIS GRATUITS		OCTROIS DE 100 ACRES ET MOINS DE 100 ACRES.		OCTROIS DE PLUS DE 100 ACRES.		NOMBRE	NOMBRE	REMARQUES
Nombre	Superficie totale en acres.	Nombre	Superficie totale en acres.	Nombre	Superficie totale en acres.	TOTAL	TOTAL	
						D'OCTROIS	D'ACRES	
27	2,614.11	372	26,356.83	85	12,449.20	27 372 85	2,614.11 26,356.83 12,449.20	Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1956: 13,586,618.20 Terrains oc- troyés par lettres pa- tentés au 30 juin 1937: <u>41,400.14</u> 13,628,018.34

GEORGES COTE,
Surintendant des Arpentages,

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1957.

AVILA BEDARD,
Sous-Ministre.

APPENDICE NO. 4

TABLEAU RELATIF AUX LOTS DE GREVE ET EN EAU PROFONDE CONCEDES PAR BAUX OU PAR ARRETES
MINISTERIELS DU 1er JUILLET 1936 au 30 JUIN 1937 .

DATE DE LA CONCESSION.	SUPERFICIE	LOYER ANNUEL	PRIX DE VENTE.	NOM DU CONCESSIONNAIRE	NATURE DE LA CONCESSION	LOCALITE.
1936.						
31 Juillet	25.7 acres	\$237.00		Noranda Power Co.Ltd.,	Lot de grève (quai)	Rivière Outaouais, lac Simard, canton de Delbreuil.
20 août	0.12 acre	10.00		Joseph Rozon	Lot de grève	Fleuve St-Laurent, Ville de Plage Laval, comté de Jacques-Cartier.
9 novembre	1. acre	10.00		Horace Bélanger	Lot de grève (quai)	Rivière Ouareau, lac Archambault, canton de Lussier.
19 "	5,400 p.c.		\$1.00	Ministère des Travaux Publics du Canada	Lot de grève (quai)	Lac Duparquet, canton de Duparquet, comté d'Abitibi.
19 "	8,640 p.c.		1.00	" " " "	" " " "	Lac des Quinze, canton de Latulippe, comté de Témiscamingue
26 "	0.512 acre		1.00	" " " "	" " " "	Lac Moreau, canton de Moreau, comté de Labelle
26 "	4,000 p.c.		1.00	" " " "	" " " "	Lac Tibériade, canton de Turgeon, comté de Labelle.
26 "	103,675 p.c.		1.00	" " " "	" " " "	Fleuve St-Laurent, à Tobin, comté de Rimouski.
26 "	5.8 acres		1.00	" " " "	" " " "	Golfe St-Laurent, Anse à Brillant.
1937						
28 janvier		22.50		Anglo Canadian Pulp & Paper Mills, Ltd.	Concession pour flottage.	Rivière Noire, comté de Montmorency

A. - B. NORMANDIN,
Directeur "pro tempore" du Service Hydraulique.

AVILA BEDARD,
Sous-ministre.

MINISTERE DES TERRES ET FORETS,
Québec, 30 juin 1937.

APPENDICE NO. 5

ETAT INDIQUANT LE NOMBRE DE LETTRES PATENTES EMISES CHAQUE ANNEE DEPUIS 1869, EPOQUE
A LAQUELLE ON A COMMENCE A EXIGER LA PREUVE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES CON-
DITIONS D'ETABLISSEMENT.

ANNEES.	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	TOTAL.
1869-1870	1	583	30	414
1870-1871	2	615	39	656
1871-1872	15	594	52	661
1872-1873	9	546	39	594
1873-1874	3	530	115	645
1874-1875	—	451	30	501
1875-1876	2	579	35	416
1876-1877	1	342	46	389
1877-1878	1	302	29	332
1878-1879	7	610	39	656
1879-1880	3	343	40	386
1880-1881	2	369	31	402
1881-1882	7	522	44	573
1882-1883	4	502	33	539
1883-1884	2	868	36	906
1884-1885	3	782	51	836
1885-1886	2	660	39	701
1886-1887	2	663	41	706
1887-1888	2	539	38	579
1888-1889	3	700	56	759
1889-1890	7	905	88	1,000
1890-1891	7	674	30	711
1891-1892	—	468	185	651
1892-1893	3	587	407	997
1893-1894	2	483	242	727
1894-1895	1	462	259	722
1895-1896	3	477	66	546
1896-1897	7	595	80	682
1897-1898	11	649	70	730
1898-1899	3	660	58	721
1899-1900	5	747	50	802
1900-1901	6	850	59	915
1901-1902	4	1,045	56	1,135
1902-1903	7	962	89	1,058
1903-1904	9	1,095	98	1,202
1904-1905	7	1,021	179	1,207
1905-1906	9	1,376	53	1,438
1906-1907	2	1,158	35	1,195
1907-1908	6	1,241	43	1,290
1908-1909	4	1,263	51	1,318
1909-1910	1	1,170	59	1,230
1910-1911	—	1,421	46	1,467
1911-1912	3	1,831	66	1,900
1912-1913	18	1,865	63	1,946
1913-1914	5	1,477	38	1,520
1914-1915	1	977	10	988
1915-1916	2	854	21	877
1916-1917	6	1,066	24	1,096
1917-1918	7	1,291	25	1,323
1918-1919	10	1,323	21	1,354
1919-1920	23	1,309	28	1,360
1920-1921	15	1,183	30	1,228
1921-1922	3	1,312	36	1,351
1922-1923	—	931	34	965
1923-1924	1	953	21	975

APPENDICE NO. 5 (suite)

ANNEES	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	TOTAL
1924-1925	12	958	27	977
1925-1926	—	653	24	677
1926-1927	3	666	23	692
1927-1928	1	570	14	585
1928-1929	8	509	10	527
1929-1930	—	509	11	520
1930-1931	—	540	19	559
1931-1932	2	543	29	574
1932-1933	—	232	21	253
1933-1934	5	194	6	205
1934-1935	2	246	8	256
1935-1936	—	369	14	383
1936-1937	2	455	27	484
	304	52,605	3,861	56,770

GEORGES COTE,
Directeur des arpentages.

Avila Bédard
Sous-Ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin, 1937.

APPENDICE N O. 6

ETAT DES ENCAISSEMENTS DU MINISTERE DES TERRES ET FORETS POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1937 .

Bois et Forêts	§ 3,689,972.52
Terres de la Couronne	18,062.11
Biens des Jésuites	1,730.04
Divers	3,652.79
Biens en déshérence	1,267.47
Seigneurie de Lauzon	991.72
Pépinière de Berthier	3,466.21
Cadastre	458.38

SERVICE HYDRAULIQUE

Forces Hydrauliques, lots de grève et à eau profonde..	§652,346.62	
Emmagasinement des eaux:-		
Rivière Shipshaw	4,968.00	
" Jacques-Cartier	1,066.55	
" Hat Hat (Rapides Cèdres).....	308.18	
" Hat Hat (Grand Lac Hat Hat)	334.00	
Lac des Commissaires	250.00	
Lac Témiscouata.....	1,000.00	
Rivière Nicolet	10.00	
" Trois-Saumons	10.00	
		<hr/>
		640,293.35
Remboursements		60,486.62
		<hr/>
TOTAL	§4,420,379.19	

J. - R. WRIGHT,
Comptable-en-chef.

AVILA BEDARD,
Sous-ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1937.

A P P E N D I C E N O . 7

ETAT DES DEPENSES DU MINISTERE DES TERRES ET FORETS POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1937.

Arpentages	\$218,513.66
Protection des Forêts	428,254.53
Service Forestier et Inspection des Terres	480,708.19
Reboisement	68,647.08
Pépinière de Berthier	36,806.84
Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier	15,000.00
Ecole des Gardes "Entretien"	18,354.78
Ecole de Papeterie "Entretien"	32,978.90
Recherches forestières "Entretien"	6,082.71
Radiodiffusion.....	30,000.00
Commission des Produits Forestiers	4,098.17
Commission des Opérations Forestières.....	10,590.68
Dépenses générales	40,563.25
Cadastre	31,738.15
Traitements, Service Civil	122,854.59
Commission de Géographie	250.00
Ecole des Gardes "Construction"	3,020.15
	<hr/>
	\$1,546,457.44

J. - R. WRIGHT,
Comptable-en-chef.

AVILA BEDARD,
Sous-ministre.

MINISTERE DES TERRES ET FORETS,
Québec, 30 juin 1937.

A P P E N D I C E N O . 8

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE FORESTIER.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport des activités du Service Forestier au cours de l'année fiscale 1936-37.

Il y a lieu de noter que les exploitations forestières marquent sur celles de l'année précédente une augmentation assez appréciable, la demande pour les produits de la forêt ayant été un peu plus grande et, en tout cas, plus soutenue. Comme question de fait, les scieries ont produit davantage et les pulperies et papeteries elles-mêmes ont accru leur rendement.

Nos sciages ont été en demande plus grande. Cependant, l'augmentation des taux de transport par mer a été au désavantage des bois de sciage ou des grumes destinés aux marchés européens. On pourrait même dire que les conquêtes que l'industrie avait réussi à faire sur le marché anglais sont quelque peu compromises par cette augmentation.

Dans le domaine de la fabrication de la pulpe et du papier, il y a eu, comme je le disais plus haut, des progrès et les perspectives pour l'année prochaine sont encourageantes. Les négociations que le gouvernement a entreprises pour assurer la réouverture de l'usine de Chandler ont produit d'excellents résultats, si bien qu'au 30 juin 1937, la mise au point de l'outillage de celle-ci était pratiquement terminée et un volume de bois assez considérable était déjà remisé dans la cour de l'usine.

Ces améliorations n'ont pas manqué de se faire sentir au dehors même de Chandler. Elles ont fait renaître l'espoir d'une prospérité qui avait déserté depuis plusieurs années cette région. Le fonctionnement de l'usine de Chandler bénéficiera non seulement à la population de la Gaspésie, mais encore à la forêt elle-même où les déprédations de la mouche-à-scie menaçaient d'accumuler des déchets nombreux. L'exploitation de la concession forestière attenante à l'usine, si elle se fait de façon méthodique, permettra d'utiliser les bois qui s'y trouvent avant qu'ils ne soient une perte totale, et d'améliorer généralement tous les peuplements qui la constituent.

N'est-il pas à propos de retenir l'organisation, suivant vos directives, d'un service spécial d'entomologie qui s'emploiera à déterminer l'étendue des dommages que la mouche-à-scie a causés dans nos forêts, et particulièrement dans celles de la Gaspésie. Est organisée contre cet insecte, aussi bien que contre les autres dont l'activité serait préjudiciable, une lutte efficace.

TENURE DES TERRAINS FORESTIERS . - CONCESSIONS.

Au cours de l'année 1936-37, aucune concession forestière n'a été faite.

La superficie des terrains affermés a été quelque peu réduite; (565 milles carrés sont redevenus temporairement terres de la Couronne, dégrévées de toute servitude) elle se chiffre au total à 75,728 milles carrés.

Pendant la même période, six transferts de concession ont été enregistrés au Ministère, couvrant une étendue totale de 68 milles carrés. Voici un tableau qui montre comment se répartissent, au sud du 52^o parallèle, les forêts du Québec, suivant le rapport de M. J.-E. Guay, i.f., chef du bureau des Inventaires et Aménagements:

	<u>Milles</u>	<u>carrés</u>
a) <u>FORETS DES PARTICULIERS.</u>		17,090
1) Dans les municipalités	8,520	
2) Hors des municipalités	8,570	
i) Subsidés	2,800	
ii) Echanges	832	
iii) Anticosti	3,100	
iiii) Autres seigneuries	1,840	
b) <u>FORETS DE LA COURONNE (Fédéral).</u>		264
Réserves indiennes	254	
Camps militaires	10	
c) <u>FORETS DE LA COURONNE.</u> (Colonisation, P.Q.)		7,000
Transportées	3,200	
En location	4,000	
d) <u>FORETS DE LA COURONNE.</u> (Terres et Forêts, P.Q.)		234,808
Affermées	75,728	
Réserves cantonales	1,400	
Forêts domaniales	2,894	
Vacantes	154,784	
TOTAL		259,160

Au nord du 52^o de latitude, sur un total de 310,234 milles carrés, on estime à environ 100,000 milles carrés l'étendue de la partie boisée.

INVENTAIRES ET AMENAGEMENTS.

Au cours de l'année 1936-37, nous n'avons eu qu'un seul rapport d'inventaire forestier, ce rapport concernant la concession forestière de M. Frank Blais, dont l'étendue est de 25 milles carrés. Pour montrer en résumé la situation au point de vue de l'inventaire de nos forêts, nous citons le passage suivant du rapport de M. J.-E. Guay:

"Nous avons maintenant 34,200 milles carrés de forêts aliénées couvertes par des inventaires forestiers sans compter 800 milles carrés de réserves cantonales. Si, à ces chiffres, on ajoute les 50,000 milles inventoriés par les concessionnaires, nous obtenons un total de 85,000 milles carrés, c'est-à-dire 33% de la superficie du domaine forestier au sud du 52^o de latitude."

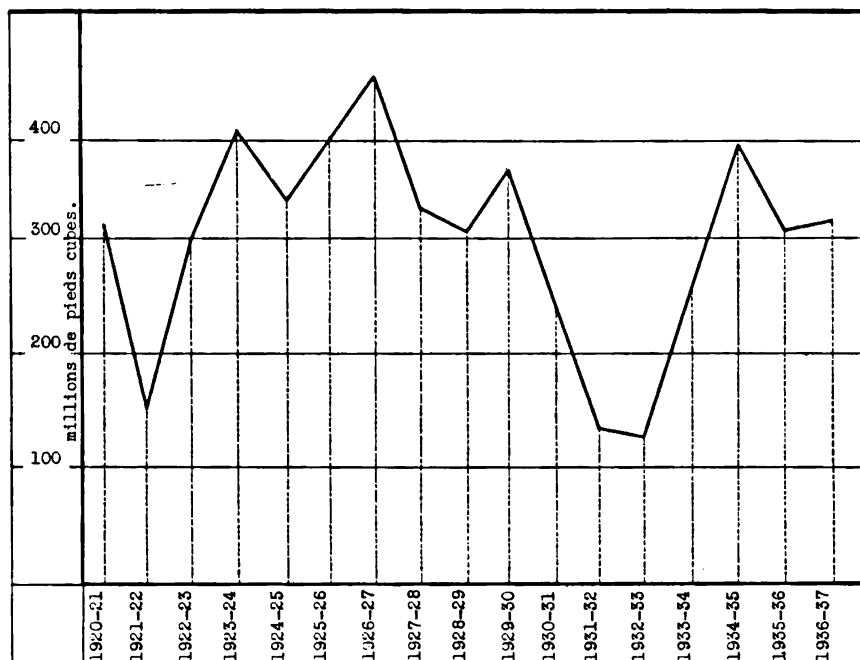
"Les 17,000 milles carrés de forêts appartenant à des particuliers ont pour la plupart été inventoriés. Malheureusement, nous n'en connaissons peu ou pas les résultats."

Les concessionnaires suivants nous ont soumis, au cours du dit exercice fiscal, des plans d'aménagement affectant une étendue totale de 4,500 milles carrés: Canadian International Paper, E.B. Eddy & Co., Donohue

Bros., Fraser Companies, Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, St. Raymond Paper, John Breakey et Frank Blais. A l'heure actuelle, nous avons donc 34,400 milles carrés de forêts affectées par des plans d'aménagement. De cette superficie, 20,000 milles carrés sont exploités sur la base d'un rendement soutenu selon les prescriptions même de l'aménagement.

EXPLOITATIONS FORESTIERES.

Le volume des coupes à l'intérieur des concessions forestières s'est chiffré à 312,122,145 pieds cubes. Pour la dernière période, l'allure des exploitations est indiquée par la graphique ci-contre:



En ce qui concerne l'exploitation des bois à l'intérieur des réserves cantonales, voici comment elle se répartit, en tenant compte des 1756 permis qui ont été émis:-

	<u>Permis ordinaires</u>	<u>Permis gratuits</u>	<u>TOTAL.</u>
Bois de service (pieds cubes)	993,886	169,986	1,163,872
Bois de chauffage (cordes)	7,861	2,652	10,513
Piquets (unités)	9,320	-	9,320
Poteaux (unités)	55	-	55
Bois à pulpe (cordes)	71	-	71

Les droits de coupe perçus se chiffrent à \$8,539.92, alors que l'administration de nos réserves cantonales nous a coûté \$18,424.55. Les bois qui ont été coupés en vertu de permis accordés gratuitement aux indigents, aux chômeurs, représentent en droits de coupe une valeur de \$2,175.93.

Il y a à noter également l'émission de permis spéciaux en vertu de l'article 99b de la loi des Terres et Forêts, pour exploiter les bois de commerce dans les forêts vacantes de la Couronne, et pour lesquels nous avons perçu \$115,120.06. Les quantités exploitées se répartissent comme suit:

Bois de service	4,159,368.68	pieds cubes
Bois de chauffage.....	25,286.29	cordes
Traverses de chemin de fer..	229,656	unités.

A noter également les permis accordés gratuitement à des colons ou à des cultivateurs peu fortunés et qui ne pouvaient trouver sur leur terre les bois dont ils avaient besoin pour des fins domestiques (construction, cloturage, chauffage). Ces permis sont au nombre de 474 et ils représentent les quantités suivantes:

Bois de service	710,939	pieds cubes
Bois de chauffage	2,408	cordes
Poutres	60	

Le tableau ci-après résume les coupes sur les terrains de la Couronne.

ETAT DES BOIS COUPES SUR LES TERRES DE LA COURONNE PENDANT L'ANNEE 1936- 37.

	Concessions	Réserves cantonales	Permis spéciaux	Permis gratuits	TOTAL.
Bois à pâtes	249,697,716	6,390	-	-	249,704,106
P.C.					
Bois de sciage	62,424,429	1,165,872	4,159,368	710,939	68,458,608
P.C.					
Bois de chauffage	45,284	10,515	25,286	2,408	83,491
cordes					
Traverses de chemin	11,922	-	229,656	-	241,578
de fer (unités)					
Poteaux	25,550	55	-	60	25,665
unités					
Piquets	18,379	-	-	-	27,699
unités					

CONTROLE DES OPERATIONS FORESTIERES.

Des exploitations aussi importantes dispersées à travers toute la province nécessitent un personnel nombreux pour en contrôler et en surveiller l'exécution. Ce personnel se compose de 625 fonctionnaires qui ont un emploi plus ou moins régulier. Voici comment se répartit ce personnel:

18 ingénieurs forestiers,
61 inspecteurs et sous-inspecteurs,
209 gardes-forestiers,
219 assistants gardes-forestiers,
70 mesureurs et assistants,
37 vérificateurs
11 commis et dactylographes.

Les chantiers à surveiller étaient au nombre de 2414 et chacun d'eux a été visité, en moyenne, 6.4 fois durant la saison des coupes. Chacune des 15,593 visites de chantiers exécutées a coûté \$4.88.

Il y eut 48,855 ouvriers forestiers affectés à divers ouvrages, soit une augmentation de 10,515 sur le chiffre de l'année précédente. Il y avait en outre 13,704 chevaux.

Le coût du contrôle susdit exercé à l'extérieur a été de \$289,185.45, réparti comme suit: \$224,144.53 en salaires et \$65,040.92 en dépenses.

Le coût unitaire de la surveillance a été de \$0.09265 par 100 pieds cubes.

MESURAGE.

Le 4 mai 1936, un arrêté ministériel substituait comme unité de mesure le pied cube au pied mesure de planche, pour les fins de perception des droits de coupe afférant aux bois coupés à l'intérieur des concessions forestières. Retenons que le pied cube offre des avantages incontestables sur le pied mesure de planche. Il permet de comparer nos statisti-

ques forestières avec celles des autres provinces ou d'autres pays. Comme sa relation avec le poids d'une pièce de bois peut s'établir, il peut servir à mesurer l'effort du bucheron et assurer à ce dernier une rétribution adéquate et équitable. Il n'est pas fonction de l'utilisation des bois comme le pied mesure de planche, et alors s'adapte mieux que ce dernier aux différentes catégories de produits que l'on veut obtenir de la forêt. En somme, il nous permet d'établir le volume intégral des bois exploités dans nos forêts, indépendamment de la nature des produits auxquels ce bois doit être affecté par l'acheteur ou le concessionnaire.

Est-il à propos de retenir, puisque incidemment nous nous trouvons à parler du mesurage des bois, que cette opération pourrait peut-être avantageusement se faire non pas par des fonctionnaires des concessionnaires, mais par le personnel du Service Forestier, quitte à prélever sous forme d'une augmentation de droits de coupe, l'équivalent des dépenses qu'elle nous ferait encourir. Rappelons que dans certains cas, et à la suite de ventes de concessions forestières dans la région du Lac St-Jean particulièrement, nous nous occupons nous-mêmes de cuber des bois qui sont exploités, le concessionnaire se préoccupant purement, par l'intermédiaire de certains vérificateurs, de contrôler l'exactitude des données de notre personnel. Une telle modification aurait l'heur, croyons-nous, de diminuer quelque peu les dépenses du Service Forestier.

Le 13 octobre 1936, un arrêté ministériel permettait d'établir le contenu des bois affectés au sciage, en pieds cubes, d'après leur diamètre au fin bout. Cette modification a été faite à la suite de diverses représentations qui ont été formulées par les concessionnaires et les entrepreneurs forestiers, représentations qui peuvent se résumer comme suit:

Le sciage n'emploie qu'une partie de la bille et sa production est fonction du diamètre au petit bout; il est impossible, étant donné la méconnaissance du facteur de conversion, et du reste sa variabilité, de déterminer à l'avance si le volume en pieds cubes des billes est donné en fonction du diamètre au petit et au gros bout, la quantité des sciages en pieds mesure de planche que l'on désire obtenir. L'impossibilité pour les entrepreneurs et pour les ouvriers forestiers de comprendre la relation entre le pied cube et le pied mesure de planche, vu l'habitude que les uns et les autres ont du pied mesure de planche, et l'ignorance où ils sont du pied cube. Le mesurage des bois de sciage exécuté au fin bout d'une bille entraîne une réduction d'à peu près 25% du volume total des billes, réduction qui se répète dans la somme des droits de coupe à percevoir. D'autre part, le mesurage des bois affectés à la fabrication des pâtes cellululosiques et du papier se faisant aux deux bouts, donne lieu à une augmentation de volume qui compense, à mon humble avis, les pertes que le mesurage des bois de sciage au fin bout a pu entraîner.

A tout événement, la modification qu'a introduite l'arrêté ministériel du 13 octobre 1936 (No.2759) visait à favoriser notre industrie des sciages qui est obligée de subir la concurrence des bois de la Colombie-Anglaise. Elle n'a pas peu contribué à assurer aux ouvriers de la forêt un salaire plus élevé, puisque vous avez décidé de la faire à condition que le salaire mensuel de ceux-ci fut porté de \$37.00 à \$40.00 par mois. D'autre part, il faut noter que les arrêtés ministériels ont imposé aux concessionnaires l'obligation d'employer, d'une façon générale, notre main d'oeuvre et d'acheter chez-nous la plupart des articles et des outils nécessaires à l'exploitation de la forêt.

SALAIRE DES BUCHERONS.

Au cours de l'exercice 1936-37, la Commission des Opérations Forestières a été abolie par la Législature et ses fonctions ont été assumées par le Service Forestier. L'analyse des rapports du Bureau qui s'occupe spé-

cialement des ouvriers forestiers donne les renseignements suivants:-

- a) Le nombre de jours d'ouvrage en forêt, au cours de l'année est de 5,381,321 répartis comme suit:

Abatage et transport	4,721,840	hommes-jours
Flottage	659,481	" "

- b) Les salaires perçus se chiffrent à \$11,965,795.18 soit:

Abatage et transport	\$9,868,645.60
Flottage	2,097,149.58

- c) Le salaire moyen des ouvriers forestiers a donc été de \$2.22, soit l'équivalent de \$57.72 par mois de 26 jours. Pour l'abatage et le transport, la moyenne a été de \$2.09, et pour le flottage, de \$3.18.

Le nombre des plaintes analysées par le bureau a été de 3,068, soit 1.7% du nombre des règlements effectués.

Sur la question des salaires, il importe de retenir qu'une lettre émanant du Ministère, en date du 10 avril 1937, améliorait les conditions de travail des ouvriers employés au flottage ainsi que leurs gages. En effet, elle fixe à 60 le maximum d'heures de travail par semaine, et établit le salaire mensuel minimum, pour 26 jours de travail, à \$47.00 (logement et pension compris). Elle règle que pour toute heure supplémentaire et pour tout travail le dimanche, qu'il est absolument nécessaire d'exécuter, le taux sera de .30¢ par heure sur semaine et de .40¢ par heure le dimanche.

Comme on vient de le voir d'après les données statistiques recueillies par le bureau des Opérations Forestières, la moyenne des salaires pour le flottage a été de \$3.18.

ENCAISSEMENTS.

Les perceptions du Ministère des Terres et Forêts en rapport avec l'exploitation forestière au cours de l'année 1936-37 se détaillent comme suit:

Droits de coupe	\$2,966,271.89
Rente foncière	620,081.09
Honoraires de transfert	58,440.00
Intérêts, amendes, etc..	29,455.27
Primes d'affermage.....	<u>15,724.27</u>

\$3,689,972.52

Depuis la Confédération, l'exploitation de nos forêts a rapporté au trésor la somme de \$111,864,458.88.

Notons en passant que les droits de coupe plus haut mentionnés concernent les exploitations de l'année suivante, dont le volume se chiffrait à 1,232,949,793 p.m.p. soit l'équivalent de 302,979,768 pieds cubes.

DEBOURSES.

Le Service Forestier a dépensé, pour l'inspection des chantiers, le contrôle des aménagements, la vérification des mesurages et divers autres travaux spéciaux, la somme de \$480,708.19.

Le reboisement nous a coûté \$68,647.08, et l'entretien de la pépinière de Berthier \$36,806.84.

A l'enseignement forestier, les sommes suivantes ont été affectées:

a) Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier	\$15,000.00
b) Ecole des Gardes Forestiers	19,374.89
c) Ecole de Papeterie	32,976.90

Pour les études et les travaux qui ressortissent aux "Recherches Forestières", nous avons dépensé \$6,082.71.

REBOISEMENT ET PEPINIERE.

Les expéditions d'arbres faites au cours de l'année 1936-37 par notre pépinière forestière de Berthierville, se chiffrent à 4,480,056 plants affectés à l'oeuvre de reboisement entreprise par le Gouvernement lui-même, et à 206,250 plants affectés aux travaux de même nature entrepris par des particuliers. Nous avons également distribué 75,026 arbres pour fins d'ornementation. Le total des expéditions a donc été de 4,761,332 tiges.

Les opérations de reboisement du gouvernement ont nécessité l'emploi de 5,812,338 arbres dont la très grande majorité a été installée en forêt, le reste étant affecté à des pépinières volantes. Jusqu'à date 21,814 acres ont été reboisés.

Dans les réserves cantonales, ces sortes de travaux ont été exécutés pour améliorer les peuplements au point de vue composition et volume.

Faut-il retenir que nous avons repris aux Iles de la Madeleine des travaux de reboisement absolument utiles, pour ne pas dire nécessaires, sur les dunes de sable qui menaçaient les champs voisins, travaux qui avaient été suspendus depuis 1919 et qui ont nécessité l'emploi de 125,100 plants.

Dans Soulanges, nous avons continué des travaux de correction que nous avons commencés en construisant des barrages, en faisant des fondations, en employant des fascines pour discipliner le cours d'eau du ravin Saureault et l'empêcher d'éroder les terres voisines.

TRANSPORT DES PRODUITS FORESTIERS.

Le Service Forestier s'occupe de contrôler les expéditions de produits forestiers. Ce contrôle n'est pas parfait, mais il nous permet, grâce aux renseignements que nous recueillons en l'exerçant, de percevoir des droits de coupe qui, sans lui, nous échapperaient. Les permis d'expédition ne sont en effet accordés qu'aux personnes qui nous fournissent des déclarations assermentées sur la provenance de leurs bois. Nous savons de cette façon non seulement d'où viennent les bois, mais où ils vont et à quels usages ils peuvent être affectés.

Au cours de l'année 1936-37, nous avons émis 73,308 permis qui couvraient les quantités suivantes de différents produits forestiers:

1,154,988	cordes de bois à pulpe
379,851,387	p.m.p. de bois de sciage
1,187,230	traverses de chemin de fer
258,577,280	bardeaux
67,270,133	lattes.

Bien entendu, les bois qui sont simplement flottés aux usines ne figurent pas dans cette statistique.

ECOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE.Inscriptions.

Au début de l'année scolaire, il y avait 393 élèves inscrits à l'Ecole Technique et de Papeterie des Trois-Rivières, 189 aux cours du jour et 204 aux cours du soir.

La reprise des affaires dans l'industrie des pâtes de bois a déterminé un plus grand nombre d'élèves que par les années passées à s'inscrire à la section de Papeterie. Depuis sa fondation, l'école a reçu 4,121 élèves dont 1424 ont suivi les cours du jour et 2697 ont suivi les cours du soir.

Assistance.

Les cours du jour ont été suivis avec l'assiduité réglementaire et, pour les cours du soir, 128 des 204 élèves inscrits ont suivi 80% ou plus des cours.

Diplômes.

La collation des diplômes eut lieu le 15 juin 1937. Voici la liste des nouveaux gradués:

<u>Ecole Technique.</u>		
MM. W. Rhouthood,	Trois-Rivières,	Electricien (avec distinction)
Vidal Auger,	" "	Mécanicien " "
Paul Gagné,	" "	Electricien " "
René de Chateauneuf,	Batiscan,	Electricien " "
Gaston Laperrrière,	Trois-Rivières,	Electricien " "
René Poisson,	" "	Mécanicien " "

Ecole de Papeterie.

M. Gérard Moisan, St-Raymond, (avec la plus grande distinction)

Depuis sa fondation, en 1920, l'Ecole Technique a décerné des diplômes à 72 de ses étudiants, et l'Ecole de Papeterie, dont la fondation remonte à 1923, a donné 49 diplômes.

A la fin des classes, en juin 1937, les diplômés des deux sections furent immédiatement embauchés par l'industrie, et l'Ecole de Papeterie a même dû refuser plusieurs demandes.

ECOLE D'ARPENTAGE ET DE GENIE FORESTIER.

Cette école fonctionne telle quelle depuis 1919. Elle est affiliée à l'Université Laval. Un budget de \$15,000.00 est mis à sa disposition, Elle a contribué à la formation d'un grand nombre d'ingénieurs forestiers qui ont trouvé de l'emploi soit auprès des compagnies forestières, soit auprès du gouvernement, dans ses divers services techniques. La formation de ces techniciens importe à un haut degré, étant donné le rôle de la forêt dans l'économie du pays et la nécessité de la conserver, pour des raisons démographiques, industrielles et commerciales.

Il y aurait lieu, je crois, d'augmenter ses possibilités en mettant à sa disposition un budget plus élevé qui lui permettrait de se pourvoir de professeurs de carrière et de mettre au point ses laboratoires qui, concurremment, peuvent être utiles non seulement à la formation de techniciens mais à l'exécution de certaines recherches forestières primordiales.

ECOLE DES GARDES FORESTIERS.

Vous nous avez permis de parfaire l'installation et l'aménagement de cette école à Duchesnay. Aux constructions qui existaient déjà, d'autres se sont ajoutés où un plus grand nombre d'élèves pourra être hospitalisé. Il importerait, je crois, d'installer l'électricité dans les différents édifices qui la composent et qui font d'elle une des écoles les mieux aménagées de l'Amérique du Nord.

Au mois de juin, la treizième promotion terminait ses cours, ce qui portait à 226 le nombre de ses diplômés. Ceux-ci, d'une façon générale, trouvent facilement de l'emploi à leur sortie de l'école. Cette facilité contribue à activer le recrutement des élèves, mais oblige le directeur de l'école à imposer aux candidats un examen d'admission plus sévère.

RECHERCHES FORESTIERES.

J'ai eu l'occasion, plus haut, de parler des recherches forestières. Celles-ci, de plus en plus, s'imposent. Nous avons, à même notre budget, exécuté certains travaux de recherches en mycologie, de façon à établir la cause de certaines maladies dont souffrent, au cours de leur évolution, nos principales essences forestières. A ce point de vue, permettez-moi de noter les études faites sur la maladie de l'orme, désignée sous le nom de "Gnomonia Ulmi".

Notre laboratoire de pathologie se rattache à la Pépinière de Berthierville, mais je crois qu'il y aurait lieu de le transférer à l'Ecole des Gardes où déjà nous avons tout ce qu'il faut pour mener à point des études et des recherches entomologiques.

Parmi les problèmes forestiers qui devraient retenir tout particulièrement et immédiatement notre sollicitude, il faut citer ceux qui ont trait à la régénération des brûlis et des facteurs d'exploitation, comme ceux qui ressortissent au nettoyage de la forêt des déchets qui l'encombrent à la suite des coupes. Pour mener à fin ces différentes études, il importerait, je crois, que fut établi le plus tôt possible le Bureau des Recherches Forestières dont la création est prévue par les Statuts (S.R.P.Q. 1925 Vol. 1, Chap.48, par. 5).

UTILISATION DES PRODUITS FORESTIERS.

Au cours de l'année 1936-37, le service forestier a, à la suite de l'abolition de la Commission des Produits Forestiers, assumé les fonctions qui étaient attribuées à celle-ci.

Notre bureau des Produits Forestiers s'occupe principalement de mettre à la disposition des commerçants et des manufacturiers et de toute personne intéressée, des renseignements sur les mercuriales forestières, sur les propriétés et les usages de nos bois, comme il s'occupe, de concert avec l'Office des Statistiques Fédérales, de compiler des statistiques qui intéressent le commerce et l'industrie des bois sous toutes leurs formes.

Nous avons, à Montréal aussi bien qu'à Québec, amélioré notre musée des bois. A Québec, nous avons commencé d'ajouter aux échantillons de bois canadiens des échantillons précieux des bois étrangers.

En matière de statistiques, nous voulons que celles-ci soient préparées et ordonnées de façon à pouvoir être utilisées avec profit par nos industriels et nos commerçants, et pouvoir être étudiées en relation avec celles des autres pays et des autres provinces.

FORETS PRIVEES ET FORETS SITUEES SUR DES LOTS DE COLONISATION.

Les statistiques concernant les forêts des particuliers ne sont pas tout à fait à point. C'est notre désir de les y mettre, étant donné l'importance du rôle de ces forêts dans le commerce et dans l'industrie de la province. L'importance de ce rôle est soulignée par le volume même des bois qui, chaque année, sont coupés dans les forêts particulières. Ce volume, dans certains cas, est presque l'équivalent de celui qui provient des forêts affermées à la Couronne.

Les données statistiques sur ce sujet sont d'autant plus nécessaires qu'elles nous permettraient d'adopter pour toute la province une politique forestière adéquate et profitable non seulement aux particuliers, mais encore à l'état.

Il y aurait lieu aussi, je le crois, de faire auprès des cultivateurs et des colons, par nos techniciens, une propagande en faveur des meilleures méthodes d'exploitation à employer à l'intérieur de leurs forêts pour garder à leurs terres leur valeur, en assurant à la forêt la pérennité.

ERABLIERES.

Chaque année nous émettons des permis d'exploiter les érablières accessibles qui font partie du domaine de la Couronne. Le nombre des permis à compter de 1937 a été inférieur à celui des permis octroyés en 1936, ce qui explique que les revenus de ce chef aient diminué.

<u>Année</u>	<u>Nombre de permis</u>	<u>Revenu</u>
1936	227	\$1,231.09
1937	117	615.00

En résumé, il faut retenir que l'exploitation de nos forêts qui a été plus active que l'an dernier, a donné lieu à l'emploi d'un personnel plus nombreux, comme elle nous a incités à préposer des fonctionnaires spéciaux pour voir à ce que les conditions de travail, d'hospitalisation et de paiement de salaires aux ouvriers soient suivies le plus fidèlement possible.

Il est à prévoir que l'an prochain, nos ressources forestières seront plus largement mises à contribution. En effet, tout porte à croire que la demande des pâtes cellulosiques et du papier par nos clients, aussi bien que par nos marchés locaux, sera plus grande. Souhaitons cependant qu'elle ne prenne pas une telle ampleur qu'elle équivale à une surproduction, et qu'en créant dans les cours des usines des approvisionnements considérables de matières premières, elle amène plus tard une diminution marquée des coupes et, concurremment, une dévalorisation de nos bois et une augmentation du chômage.

A tout événement, selon le voeu que vous avez formulé déjà, je crois qu'il y aurait lieu de développer toutes les branches de l'enseignement forestier et d'attribuer à nos recherches forestières plus d'ampleur et plus d'intensité pour nous permettre de préparer un programme d'exploitation qui assure l'utilisation plus complète de nos bois et un traitement adéquat de nos forêts. Ceci dans le dessein de conserver ce qui fait en somme le plus clair, le plus apparent de nos richesses naturelles.

Humblement soumis,

Québec, 30 août 1937.

AVILA BEDARD,
Sous-Ministre et Chef du Service Forestier.

A P P E N D I C E N O . 9

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DES GARDES.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous soumettre mon treizième rapport sur le fonctionnement de l'Ecole des Gardes durant l'année écoulée 1936-37.

Recrutement et assiduité.

Durant l'année, l'assiduité aux cours peut être résumée comme suit:

<u>Année</u>	<u>Terme</u>	<u>Promotion</u>	<u>Nature cours</u>	<u>Nombre cours</u>	<u>Heures prof.</u>	<u>Heures élèves.</u>
1936	Automne	XIII	Théoriques	163	171	3892
			Pratiques	48	121	1537
		XIV	Théoriques	167	176	6812
			Pratiques	40	99	2438
				418	567	14679
1937	Printemps	XIII	Théoriques	173	183	4567
			Pratiques	33	59	1321
		XIV	Théoriques	173	183	5628
			Pratiques	48	95	1582
				427	520	13098
Année 1936-37; - (XIII- XIV)				845	1187	27777

Ces cours ont été suivis comme suit:-

Automne 1936:- 25 élèves de promotion XIII
38 élèves de promotion XIV
63 élèves de promotion XIII et XIV.

Printemps 1937: 25 élèves de promotion XIII.
31 élèves de promotion XIV.
56 élèves de promotion XIII et XIV.

La promotion XIII qui a gradué au mois de juin 1937 porte le nombre de gradués de cette école au nombre de 226 depuis les débuts, soit à une moyenne approximative de 17 par année.

Remarques sur notre programme.

Au cours de l'année écoulée nous n'avons pas apporté de modifications importantes à notre programme d'étude, et notre personnel de professeurs est resté le même que celui de l'année précédente.

En effet, notre installation, encore incomplète à Duchesnay, ne nous a pas permis de modifier sensiblement notre enseignement qui, sur plusieurs points importants, demanderait à être développé davantage.

Jusqu'ici nous avons pu accommoder en même temps 60 élèves, répartis en deux promotions ou deux classes, selon nos disponibilités de logement et de salles de cours. Remarquons aussi que tous les élèves suivent un entraînement uniforme, le même pour tous, une promotion alternant avec l'autre.

Remarquons aussi que notre programme tel qu'agencé, ne comporte que quatre mois de stage à l'école par année, et que conséquemment, si nous exceptons la période de trois mois de l'été, l'école reste inoccupée cinq mois par année, soit de novembre à avril.

Grâce aux compléments d'aménagement que nous avons dû faire pour loger durant le cours de cet hiver 150 jeunes gens sous le plan de l'Aide à la Jeunesse, il nous est maintenant possible d'accueillir un nombre beaucoup plus grand d'élèves réguliers, mais il nous faudrait encore construire des locaux plus spacieux pour libérer des salles de cours occupées présentement comme dortoirs et donner plus d'aise aux élèves pour travailler.

Nous considérons donc que pour augmenter le nombre régulier d'élèves à 120 au lieu de 60, il nous faudrait être autorisés à construire deux camps additionnels, dont un servirait de chalet-résidence et l'autre d'hôtellerie-maison de pension. Ces deux camps additionnels nous permettraient d'avoir quatre salles de cours, un camp pour travaux de laboratoires et deux camps de logement d'élèves. Nous pourrions donc entraîner chaque année 120 élèves à la fois au lieu de 60 comme maintenant, et graduer chaque année 60 élèves au lieu de 30, notre capacité actuelle.

Ces améliorations sont aisément réalisables durant le cours de l'été 1938, avec \$25,000.00 de fonds additionnels, de manière à ce que le tout soit prêt pour le mois de septembre prochain.

Dans cette éventualité nous aurons évidemment à vous demander d'augmenter notre personnel de professeurs, en choisissant surtout des aides-professeurs parmi les diplômés les plus brillants sortis de l'Ecole des Gardes, mais nous ne croyons pas avoir à vous demander de fonds additionnels pour le fonctionnement annuel de l'Ecole, le subside normal statutaire nous paraissant suffisant.

Ce programme élargi à un plus grand nombre d'élèves nous imposera quelques modifications de détail dans le programme des cours, mais nous n'entendons pas vous soumettre de changements radicaux, car nous considérons que le programme actuel est le plus favorable qui soit pour les élèves.

Les cours d'hiver.

Avec les améliorations telles que proposées aux paragraphes précédents, non seulement nous pourrions entraîner chaque année 60 élèves finissants, mais nos locaux resteraient libres pour toute la période d'hiver, soit une période de 5 mois, du commencement de novembre à la fin de mars.

Nous vous soumettons que, durant cette période, des cours de nature plus spéciale soient donnés, comme cela se fait cet hiver aux jeunes gens sous le plan de l'Aide à la Jeunesse. C'est ainsi, par exemple, que nous donnons présentement, en les faisant alterner avec des heures de travaux extérieurs, des cours spéciaux sur: la comptabilité forestière, le mesurage des bois, la topographie et l'estimation des forêts, l'aiguillage des outils, la cuisine dans les camps forestiers, les soins aux blessés, etc... à des jeunes gens qui n'ayant pas les moyens financiers de payer le cours régulier de l'Ecole des Gardes pourraient néanmoins bénéficier de leçons abrégées et sommaires.

Nous devons cependant ajouter que les subsides actuellement prévus par législation ne sont pas suffisants pour la poursuite de ces cours spéciaux, et que dans l'éventualité où l'on donnerait suite à nos suggestions il faudrait en même temps prévoir les fonds pour pouvoir les mettre à effet.

Nous savons par ailleurs que les organisations forestières d'exploitation pourraient être intéressées à établir à Duchesnay, si les lieux et conditions leur plaisent, des cours spéciaux "d'exploitation forestière" ("logging") et que c'est un projet qu'elles caressent.

De toutes façons le développement de ces cours forestiers est de nature à aider notre jeunesse qui veut s'instruire, et nous croyons savoir que les industriels sont grandement intéressés à y contribuer.

Le besoin d'instruction forestière.

Il y a quelques années, il nous était permis de douter, sinon des intentions, du moins des effets pratiques pour les jeunes de ces intentions de promouvoir l'enseignement forestier, mais maintenant nous avons toute satisfaction sous ce rapport et plaçons facilement tous nos diplômés.

Il y a deux ans nous avons reçu 200 demandes d'admission à l'Ecole des Gardes et, l'an dernier, au-delà de 300; actuellement pour l'admission de l'automne 1938, nous avons déjà au-delà de 250 demandes de faites. C'est dire que pour ces trois dernières années il ne nous a été possible d'admettre que le dixième des demandants. Nous devons ici faire remarquer qu'au moins les 2/3 de ces demandes nous sont faites par des jeunes gens qui ont leur promesse d'emploi d'une organisation forestière quelconque; nous exigeons d'ailleurs comme condition d'admission que le candidat ait une promesse d'emploi d'un patron, et donc qu'il soit connu et ait fait au préalable des démarches.

C'est donc sans hésitation que nous vous demandons de nous permettre de compléter notre organisation de manière à pouvoir graduer chaque année 60 élèves au lieu de 30 comme actuellement; la demande existe et de la part des jeunes et de la part des organismes prêts à les employer. Nous admettons bien que sur le grand nombre de demandes, plusieurs ne sont pas sérieuses ou proviennent de gens non qualifiés, mais il n'en reste pas moins que l'Ecole des Gardes peut être assurée de pouvoir doubler son rendement, et cela sans recourir à aucune forme de publicité, sauf celle qui peut lui être faite par ses propres gradués.

Duchesnay comme station de recherches forestières.

L'établissement de Duchesnay se prête bien non seulement pour l'enseignement forestier, mais encore pour les recherches forestières de toute nature. Il y a toujours de grands avantages à juxtaposer ces deux genres d'activités dont les principaux sont:-

- 1) Emploi alternatif du personnel à l'enseignement et à la recherche;
- 2) Concentration et économie dans les laboratoires et équipements de travail;
- 3) Emploi en toutes saisons de l'année du matériel et de l'équipement aussi bien que des constructions;
- 4) Bénéfices d'entraînement pour les élèves qui peuvent trouver dans les organismes de recherches des enseignements qu'ils ne sauraient trouver ailleurs;
- 5) Bénéfices pour les organismes de recherches d'avoir à leur disposition la main-d'œuvre des élèves généralement peu dispendieuse, vu qu'elle doit se prêter comme complément de leur instruction.

Ajoutons que pour les recherches forestières nous avons déjà:

- 1) Un insectarium;
- 2) Un camp laboratoire (présentement occupé comme pension);
- 3) Une station météorologique avec son équipement et son laboratoire;
- 4) Un projet de laboratoire de pathologie forestière;
- 5) Un projet de pépinière expérimentale;
- 6) Divers projets de coupes expérimentales.

Conclusions.

En terminant, laissez-nous, monsieur le Ministre, vous exprimer notre satisfaction pour le développement que vous nous avez permis de faire à Duchesnay pour l'éducation forestière.

Avec les améliorations apportées au cours du dernier exercice, nous considérons que le cycle de l'enseignement forestier a été complété dans notre province, et que celle-ci est la seule parmi toutes les provinces canadiennes à s'être préoccupée de l'enseignement forestier d'une manière aussi complète et à l'avoir réalisé.

Humblement soumis,

HENRI ROY,
Directeur.

QUEBEC, 8 février 1938.

A P P E N D I C E N O . 10.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ECOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole Technique et de Papeterie des Trois-Rivières, pour l'année scolaire 1936-37.

Les examens d'admission eurent lieu au début de septembre; nous remarquons qu'un grand nombre de candidats se présentent sans préparation suffisante.

Cette année, les inscriptions ont été beaucoup plus nombreuses que l'an dernier. L'enregistrement pour les cours du jour a été de 189 élèves contre 103 l'année dernière; pour les cours du soir 204 contre 178; soit une inscription totale de 393 élèves contre 281 l'année dernière.

Grâce à l'amélioration marquée de l'industrie des pâtes de bois et papiers, un plus grand nombre d'élèves se sont dirigés vers l'Ecole de Papeterie.

Le tableau suivant donne, en détail, la répartition des élèves dans les divers cours de nos deux écoles Technique et de Papeterie.

I N S C R I P T I O N SECOLE TECHNIQUE

<u>Cours réguliers du jour</u>	<u>Elèves</u>	<u>Total</u>	<u>Grand Total</u>
4ème année	1		
3ème "	6		
2ème "	7		
1ère "	28		
Préparatoire	8	50	

Cours spéciaux

Ajustage mécanique	2		
Automobile	5		
Menuiserie	3	10	

Cours de Prospecteur de Mines

Total des cours du jour	112	112	172
-------------------------------	-----	-----	-----

ECOLE DE PAPETERIECours réguliers

2ème année	1		
1ère "	6		

Préparatoire	9		
Cours spéciaux.....	1	17	17
	<hr/>		
Grand total des élèves, cours du jour des deux écoles			189
	<hr/>		

Cours du soir.ECOLE TECHNIQUE

Ajustage mécanique	32		
Automobile	23		
Dessin industriel	28		
Electricité	33		
Mathématiques	13		
Menuiserie, charpente, modèlerie	40		
Soudure autogène	55	204	204
	<hr/>		
Grand total des élèves, cours du jour et du soir			393
	<hr/>		

L'assistance des élèves des cours du jour a été excellente, et celle des élèves du soir a atteint une moyenne générale de 73%. Plus de 128 sur 204 de ceux-ci ont obtenu une moyenne de 80%, ou plus, ce qui est une amélioration considérable sur les années passées.

L'Ecole a continué d'offrir au public des Trois-Rivières et de la région, des cours du soir gratuits contre un dépôt de deux dollars remboursables à la suite d'une assistance de 80%. On paraît bien apprécier ces conditions et ce fut une des raisons de l'accroissement très sérieux des inscriptions aux cours du soir depuis les années dernières et, plus particulièrement, depuis la crise. Certains cours, comme celui de la soudure autogène, ont été d'un franc succès en permettant aux candidats soit de consolider leur position, soit de trouver des ouvertures nouvelles recherchées.

Les examens de fin d'études des finissants de Technique comme de Papeterie, ont été passés à la mi-mai et les résultats ont été proclamés à la clôture des cours.

La collation des diplômes et la clôture des cours eurent lieu le 15 juin, sous la présidence de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire provincial, en présence du clergé de notre ville, de nombreux délégués de nos institutions religieuses, des membres de la Corporation de l'Ecole et de la Commission Scolaire des Trois-Rivières, d'industriels et de quelques directeurs d'écoles-soeurs et des parents des élèves.

DIPLOMESEcole Technique

MM. W.R. Louthood, Trois-Rivières,		Diplômé électricien avec distinction, Médaille de bronze de l'Ecole Techni- que.
Vidal Auger, " "		Diplômé mécanicien avec distinction
Paul Gagné, " "		Diplômé électricien avec distinction
René de Chateaufneuf, Batiscan,		Diplômé électricien avec distinction
Gaston Laperrière, Trois-Riv.,		Diplômé électricien avec distinction
René Poisson, " "		Diplômé mécanicien avec distinction.

Ecole de Papeterie

M. Gérard Moisan, St-Raymond, Diplômé avec la plus grande distinction.

CERTIFICATS.

Deux certificats de Sécurité Industrielle de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail ont été décernés aux diplômés de l'Ecole Technique et à des élèves de l'Ecole de Papeterie, comme suit: Section technique: MM. Gaston Laperrière, Vidal Auger, René de Chateanneuf, Wilfrid Louthood, Paul Gagné et René Poisson; Section de Papeterie: MM. Paul Roux, Paul Perron, Laurent Moisan, J.-L. Trottier, Roméo Joubarne.

PRIX SPECIAUX

En outre des bourses de mérite, des prix en volumes techniques ou d'outils divers offerts par l'Ecole comme prix aux élèves, l'Administration est redevable aux généreux donateurs de prix spéciaux.

Notons, en particulier, un prix de \$25.00 en argent, offert par la Shawinigan Water & Power Co., au meilleur élève de l'Ecole Technique, et décerné à M. Vidal Auger, diplômé de l'année.

Une médaille de bronze offerte par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, et décernée à M. Gaston Laperrière, diplômé de l'Ecole Technique.

Un prix de \$5.00 en argent, offert par la Section de Papeterie de la Corporation des Techniciens de P.Q., et décerné à M. Gérard Moisan, diplômé de l'année de l'Ecole de Papeterie.

Un prix de \$2.50 en argent, offert par la Section Technique des Trois-Rivières, de la Corporation des Techniciens de P.Q., et décerné à M. Wilfrid Louthood, diplômé de l'année de l'Ecole Technique.

Depuis sa fondation, en 1920, jusqu'à date, l'Ecole Technique a produit 72 diplômés, et de même, l'Ecole de Papeterie, depuis son ouverture, en 1923, a formé jusqu'à ce jour, 49 diplômés dans la fabrication des pâtes et papiers, ce qui forme un total de 121 diplômés pour les deux écoles.

Il est intéressant de noter, cette année, qu'avec la reprise des activités industrielles, l'Ecole a vu pour la première fois tous ses diplômés occuper, dès leur sortie, des positions dans l'industrie. Même plus, l'Ecole de Papeterie a dû refuser de nombreuses demandes pour ses diplômés dont les services indiscutables sont de plus en plus reconnus et appréciés, et parmi lesquels il n'y avait pas à trouver un chômeur.

Ces circonstances nous portent à insister très respectueusement et de nouveau, - comme la question a été exposée et discutée dans les rapports annuels précédents, - sur la nécessité qu'il y a de compléter au plus tôt l'organisation de l'Ecole de Papeterie. Il lui faudrait fournir l'espace requis pour des laboratoires appropriés, des clauses nouvelles et, surtout, pour l'installation d'une petite usine semi-industrielle où les élèves recevraient leur entraînement manuel et poursuivraient avec les professeurs et même des industriels, des recherches des plus intéressantes au point de vue économique sur l'industrie des pâtes et papiers et de tous ses sous-produits nombreux dont une partie est actuellement perdue.

A l'Ecole Technique, il faudrait compléter l'organisation des ateliers de la forge et de la fonderie comme celui de l'automobile; a-

jouter des machines-outils nouvelles à l'atelier de mécanique et remplacer celles devenues hors d'usage; ajouter à l'atelier de menuiserie une section pour la fabrication du meuble, la teinture, le vernissage et la peinture; un laboratoire et un atelier d'électricité restent à organiser au complet avec les appareils et les instruments de précision requis.

Il manque également un nombre d'appareils de démonstration tant pour la mécanique, la physique et l'électricité, devant servir aux deux écoles.

L'Ecole Technique, de plus, devrait voir porter son programme à quatre années d'études, comme cela existe déjà pour les autres écoles-sœurs de la province, pour ne pas se trouver dans une position inférieure. Cela exigera d'augmenter son personnel en proportion pour répondre à ces exigences qui s'imposent.

L'Ecole Technique et de Papeterie, selon votre décision, relèvera désormais du Secrétariat Provincial à partir du mois de juillet 1937. L'heureuse nouvelle a été annoncée publiquement par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, à la clôture des cours, au mois de juin dernier.

Un tableau annexé ci-après fait voir en détail toutes les inscriptions aux divers cours du jour comme du soir de l'Ecole Technique et de Papeterie depuis 1920 jusqu'à 1937 inclusivement. Il est intéressant de noter que 1,424 élèves du jour et 2,697 élèves du soir forment le grand total de 4,121 élèves qui sont passés par notre école depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, M. le Ministre,

Votre bien dévoué,

VICTOR BAILLARGE,
directeur.

Trois-Rivières, 24 février 1938.

A P P E N D I C E N O . 11.

QUEBEC, le 30 juin 1937.

L'Honorable Maurice Duplessis,
Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

Re: Rapport du Bureau des Examineurs
de Mesureurs de Bois - 1937 .

Le Bureau des Examineurs des candidats au diplôme de mesureurs de bois, a l'honneur de vous soumettre son rapport des examens qu'il a tenus au cours de l'année 1937.

Suivant les avis publiés dans la Gazette Officielle, le Bureau a tenu un examen à l'Ecole des Gardes-Forêtiers de Duchesnay, aux dates suivantes: les 3, 4 et 5 juin. En tout 83 candidats se sont inscrits. De ce nombre, 47 ayant obtenu des résultats satisfaisants, nous vous recommandons de leur accorder le diplôme de mesureur de bois, car nous sommes convaincus qu'ils sont compétents pour remplir cette fonction.

Humblement soumis.

Président: HENRI ROY, i.f.,

Examineur: ERIC HUDON, i.f.,

Sec.-Examineur: B.-J. GERIN, directeur du
Mesurage.

A P P E N D I C E N O. 12

LISTE DES NOMS ET ADRESSES DES CANDIDATS QUI ONT PASSE
AVEC SUCCES LES EXAMENS DE MESUREURS DE BOIS A L'ECOLE
DES GARDES-FORESTIERS DE DUCHESNAY, les 3, 4 et 5 juin 1937.

<u>No. du permis</u>	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Adresses</u>
3491	Aubé	Alexandre	Ste-Catherine
3492	Aubé	Lucien	Hébertville Station
3493	Barras	Robert	Lévis
3494	Beaudoin	Lévis	Amqui
3495	Boisvert	Hervé	Almaville
3496	Bolduc	J.-H.	Hébertville Station
3497	Borgia	Rosaire	Hérouxville
3498	Boucher	Germain	Yamachiche
3499	Brassard	Robert	Québec
3500	Castonguay	Lucien	St-Louis du Haut Haut
3501	Colette	Claude	St-Basile
3502	Couture	Edouard	Lauzon
3503	Darveau	Georges	Lac-au-Sable
3504	Davieault	Is.-Ph.	Montréal
3505	Descoteaux	Maurice	Shawinigan Falls
3506	Desjardins	Yvon	Ville-Marie
3507	Dumont	Patrice	Tourville
3508	Francis	Sidney-Herald	Rimouski
3509	Gagné	Alfred	Rimouski
3510	Garceau	Landa	St-Elie de Caxton
3511	Genest	Marcel-E.	Outremont
3512	Girard	Georges	Bienville
3513	Huard	Robert	St-Raymond
3514	Klaus	Oscar	Québec
3515	Labbé	Jos.(fils Pierre)	Rimouski
3516	Lacombe	Cyrille	St-Jean de Bréboeuf
3517	Lamarre	Jean-Charles	Hébertville Station
3518	Lambert	Robert	Grand'Mère
3519	Langlais	Roméo	St-Paulin
3520	Leblanc	Adélard	St-Pamphile
3521	Levasseur	Wm.Philippe	Maniwaki
3522	Levesque	Hidola	Roberval
3523	Mantha	Wilbrod	Maniwaki
3524	Marcil	Joffre	St-Michel des Saints
3525	Martin	Marc	Trois-Pistoles
3526	Moisan	Rosaire	St-Raymond
3527	Morand	Armand	St-Raymond
3528	Ouellette	Henri	St-Félicien
3529	Renald	Charles	La Tuque
3530	Rivard	Yves	Luceville
3531	Rochette	Damien-P.	Dolbeau
3532	Roy	Is.-Arthur	Disraeli
3533	Tremblay	Alfred	Port-Alfred
3534	Tremblay	Raymond	St-Paul du Nord
3535	Talbot	Jean-Chs.	Deschambeault
3536	Veillette	Richard	Ste-Thècle
3537	Yelle	Roland	Baie Shawinigan.

B. - J. GERIN, secrétaire,
Bureau des Examineurs mesureurs de bois.

AVILA BEDARD,
Sous-Ministre.

QUEBEC, le 30 juin 1937.

A P P E N D I C E N O . 15

TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIERES EFFECTUES DURANT L'EXERCICE 1936-37.

Noms des concessionnaires faisant le transfert.	Régions.	Superficie en milles carrés.	Noms
McGibbon, A.-D.	Ottawa Inférieur	5	McGibbon & Sons Ltd., A.-D.
Beauchemin & Fils (in trust), P.	Ottawa Supérieur	9	Gaudet, Hermias
Guelph Patent Cask Co., (the)	St. François	15	Guelph Cask Veneer & Plywood Co. (The)
Canadian Intern. Paper Company,	St. Maurice	12	Milot, Georges,
Power Lumber Company Limited,	Grandville	27	McCarron, Ths., Walsh, W.-J., McGoldrick, P.-J., Mercier, Jos., & Carrier, Jos.-E., Béland, Osias.
Gaudet, Hermias,	Ottawa Supérieur	4	

P. - R. PLAMONDON,
Directeur du Service d'enregistrement
des permis de coupe.

AVILA BEDARD,
Sous-Ministre.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, le 30 juin 1937.

APPENDICE NO. 14

LISTE DES RESERVES CANTONALES .

Noms:	Comté:	Superficie:
Albanel	Roberval	11,178 acres
Albert	Saguenay	960 "
Arago	L'Islet	5,158 "
Armagh	Montmagny	1,479 "
Ashburton	"	1,757 "
Armand	Témiscouata	3,426 "
Ashford	L'Islet	3,070 "
Ashuamoupcouan	Roberval	15,110 "
Barraute	Abitibi	1,220 "
Beaubien	L'Islet	9,523 "
Beaudet	Roberval	3,401 "
Bégin	Chicoutimi	10,408 "
Belleau	St-Maurice	2,940 "
Bergeronnes	Saguenay	4,806 "
Bourdages	Montmagny	6,816 "
Bourgeois	Laviolette	10,816 "
Bourget	Chicoutimi	658 "
Callières	Charlevoix	10,560 "
Caron	Lac St-Jean	6,139 "
Casgrain	L'Islet	1,305 "
Causapscal	Matapédia	726 "
Caxton	St-Maurice	274 "
Chabot	Kamouraska	4,571 "
Charlevoix	Roberval	9,963 "
Cimon	Chicoutimi	24,000 "
Crusson	Laviolette	825 "
Daaquam	Bellechasse	7,149 "
Dablon	Roberval	2,108 "
Dalmas	"	5,529 "
Decalannes	Maskinongé	2,447 "
Dechesne	Roberval	11,260 "
Demers	Témiscouata	640 "
Demeules	Roberval	5,259 "
Denoue	Gaspé	1,628 "
Dequen	Roberval	18,998 "
De Sales	Charlevoix	2,631 "
Dolbeau	Roberval	12,337 "
Dufferin	"	6,033 "
Duhamel	Témiscamingue	2,336 "
Dumais	Roberval	2,320 "
Dumas	Chicoutimi	1,390 "
Duparquet	Abitibi	6,887 "
Duquesne	Rimouski	5,400 "
Escoumains	Saguenay	604 "
Estcourt	Témiscouata	9,123 "

LISTE DES RESERVES CANTONALES (suite)

Noms:	Comté:	Superficie:
Fabre	Témiscamingue	4,541 acres
Falardeau	Chicoutimi	2,091 "
Fournier	L'Islet	10,166 "
Garneau	L'Islet	1,317 "
Garnier	Chicoutimi	6,453 "
Girard	Roberval	19,901 "
Grand Calumet	Pontiac	155 "
Harvey	Chicoutimi	9,559 "
Hébécourt	Abitibi	10,760 "
Iberville	Saguenay	45,444 "
Ixworth	Kamouraska	2,135 "
Jetté	Matapédia	7,680 "
Kénogami	Chicoutimi	5,593 "
Labarre	Lac St-Jean,	6,282 "
Lac aux Canards	Roberval	36,332 "
Lac Kénogami	Chicoutimi	8,841 "
La Corne	Abitibi	48,099 "
Lafontaine	L'Islet	5,050 "
Lamy	Laviolette	1,422 "
Landrienne	Abitibi	24,534 "
Langelier	Laviolette	25,536 "
Langevin	Dorchester	3,739 "
Languedoc	Abitibi	5,482 "
Laterrière	Chicoutimi	9,417 "
Lessard	L'Islet	912 "
Letellier	Saguenay	29,440 "
Leverrier	L'Islet	1,552 "
Litchfield	Pontiac	1,469 "
Low	"	6,905 "
Macpès	Rimouski	4,378 "
Malherbes	Roberval	25,600 "
Mailhot	Laviolette	25,600 "
Manicouagan	Saguenay	11,592 "
Manneville	Abitibi	35,512 "
Maria	Bonaventure	852 "
Matane	Matane	1,108 "
Mazenod	Témiscamingue	6,012 "
Mésy	Lac St-Jean	6,430 "
Métabetchouan	"	4,305 "
Newtaye	Matapédia	963 "
New-Richmond	Bonaventure	1,875 "
Normandin	Roberval	13,099 "
Onslow	Pontiac	9,711 "
Ouimet	Rimouski	15,822 "

LISTE DES RESERVES CANTONALES (suite)

Noms,	Comté:	Superficie:
Packington	Témiscouata	2,052 acres
Painchaud	Kamouraska	2,893 "
Panet	Montmagny	5,141 "
Parke	Kamouraska	7,084 "
Parent	Roberval	14,919 "
Patton	Montmagny	8,778 "
Pelletier	Roberval	7,775 "
Peterborough	Maskinongé	1,506 "
Pohénégamook	Kamouraska	1,980 "
Pouliaries	Abitibi	9,043 "
Privat	"	4,548 "
Proulx	Roberval	900 "
Racine	Roberval	22,033 "
Roberval	"	23,304 "
Robitaille	Témiscouata	758 "
Romieu	Gaspé	1,746 "
Roquemaure	Abitibi	5 "
Ross	Roberval	13,651 "
Seigneurie du Cap-de-la-Madeleine	St-Maurice	2,222 "
Sheen	Pontiac	3,726 "
St-Jean	Chicoutimi	3,200 "
Simard	Chicoutimi	2,372 "
Sydenham Nord	Gaspé	1,262 "
Taché	Chicoutimi	2,078 "
Tadoussac	Saguenay	23,244 "
Talon	Montmagny	4,801 "
Trécesson	Abitibi	3,930 "
Tremblay	Chicoutimi	1,311 "
Vallière	Laviolette	3,200 "
Viger	Témiscouata	1,619 "
Villemontel	Abitibi	1,521 "
Ware	Dorchester	1,120 "
Whitworth	Témiscouata	4,994 "

Soit 122 réserves cantonales: Superficie, 942,132 acres ou 1,472 m.c.

APPENDICE NO. 15

INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUEBEC DEPUIS 1908.

Années	Production totale (cordes)	Fabrication indigène (cordes)	Exportations cordes.	% Exportations.	Pulpe (tonnes)	Papier (tonnes)	Capital investi.
1908	959,646	255,645	683,303	72.7	201,450		
1909	1,057,812	519,955	737,877	69.7	238,286		
1910	1,085,628	542,755	742,933	68.5	282,936		
1911	1,028,562	390,426	638,136	61.8	312,522		
1912	1,130,870	578,855	551,815	56.5	459,420		
1913	1,432,184	829,934	802,250	56.0	514,299		
1914	1,323,917	636,496	687,421	51.9	515,409		
1915	1,321,531	697,262	624,269	47.1	561,793		
1916	1,711,151	924,272	786,879	45.9	686,604		
1917	1,808,708	1,109,869	698,839	38.6	784,250	391,130	
1918	1,971,250	1,085,478	885,772	44.8	802,030	419,080	
1919	1,837,548	1,176,134	661,414	36.0	831,291	454,133	124,101,164
1920	2,161,797	1,333,815	827,982	38.3	974,766	506,898	176,347,349
1921	1,713,123	1,111,277	601,846	35.1	784,906	414,068	171,477,753
1922	1,959,276	1,405,440	553,836	28.2	1,086,205	587,777	191,514,809
1923	2,360,587	1,600,348	760,238	32.2	1,242,168	702,058	155,121,898
1924	2,161,880	1,525,808	636,072	31.6	1,170,314	805,594	220,709,994
1925	2,475,085	1,764,969	710,096	28.7	1,370,303	940,172	227,031,019
1926	2,808,865	2,105,095	701,770	25.0	1,672,339	1,176,733	254,360,201
1927	2,971,245	2,291,599	679,646	22.8	1,749,965	1,334,472	295,505,452
1928	3,153,237	2,621,148	632,089	16.8	2,018,566	1,628,872	376,351,076
1929	3,350,231	2,837,359	512,872	15.3	2,174,805	1,780,720	353,401,187
1930	3,532,364	2,441,735	484,650	14.7	1,833,000	1,536,240	363,928,249
1931	2,940,378	1,973,089	323,507	11.0	1,513,658	1,275,105	309,875,059
1932	2,540,243	1,745,007	165,772	6.5	1,240,442	1,057,433	289,932,719
1933	2,717,844	1,840,379	289,267	10.6	1,360,704	1,135,422	277,516,386
1934	3,410,324	2,582,437	373,514	10.6	1,813,096	1,569,538	275,423,124
1935	3,478,818	2,458,666	372,534	10.7	1,916,382	1,658,312	270,317,060
1936	4,005,523	2,822,175	397,018	9.9	2,236,376	1,980,905	263,914,480

A P P E N D I C E N O . 15a.

INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS QUEBEC ET LE CANADA .

Années	Nombre d'usines		Tonnes de pulpe		Nombre de cordes utili- sées.	
	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada
1910	25	51	283,035	474,804	342,751	598,487
1911	28	54	312,522	498,853	390,436	672,288
1912	24	48	459,420	682,632	578,885	866,042
1913	26	48	514,299	854,624	629,934	1,109,034
1914	23	49	515,909	934,700	636,496	1,224,376
1915	24	50	561,793	1,074,805	697,962	1,405,856
1916	23	49	686,604	1,296,084	924,272	1,764,912
1917	33	83	784,250	1,464,308	1,109,869	2,104,334
1918	42	94	802,030	1,557,193	1,085,478	2,210,744
1919	46	99	831,291	1,716,089	1,176,134	2,428,891
1920	46	100	974,766	1,960,102	1,333,815	2,777,422
1921	46	100	734,906	1,549,082	1,111,277	2,180,578
1922	46	104	1,088,205	2,150,251	1,405,440	2,912,608
1923	48	110	1,238,567	2,469,305	1,600,348	3,264,435
1924	49	115	1,170,314	2,265,011	1,525,808	3,316,951
1925	50	114	1,370,303	2,772,507	1,764,969	3,668,959
1926	50	115	1,672,239	3,229,791	2,105,095	4,229,567
1927	50	114	1,749,965	3,278,978	2,291,599	4,387,687
1928	50	110	2,018,566	3,610,724	2,621,148	4,791,344
1929	47	108	2,174,805	4,021,229	2,837,257	5,278,422
1930	48	109	1,833,000	3,619,345	2,441,735	4,835,981
1931	45	103	1,513,658	3,167,960	1,973,089	4,148,279
1932	42	98	1,240,442	2,663,248	1,745,007	3,647,754
1933	42	95	1,360,704	2,979,562	1,840,379	4,044,876
1934	41	95	1,813,096	3,636,335	2,282,437	4,766,604
1935	41	95	1,916,383	3,838,341	2,458,866	5,005,083
1936	41	93	2,236,376	4,485,445	2,822,175	5,775,894

Le nombre de moulins indique les moulins en opération actuellement.

APPENDICE NO. 15b.

PRIX DES BOIS A PULPE ET DES PATES A PAPIER DEPUIS 1908 à 1936 INCLUSIVEMENT AU CANADA ET DANS QUEBEC.

Années	C A N A D A			Q U E B E C				
	Production totale cordes.	Prix moyen.	Production pulpe (tonnes)	Prix moyen.	Production totale (cordes)	Prix moyen.	Production pulpe (tonnes)	Prix moyen.
1908	1,325,085	\$ 5.84	363,079		939,648	\$ 5.57	201,450	
1909	1,557,753	5.98	445,408		1,057,812	5.99	238,286	
1910	1,541,628	6.35	474,804		1,085,688	6.20	282,938	
1911	1,520,227	6.57	496,833		1,028,582	6.50	312,522	
1912	1,846,910	6.46	682,632		1,330,670	6.29	459,420	
1913	2,144,064	6.67	854,624		1,432,194	6.63	514,299	
1914	2,196,884	6.72	934,700		1,323,917	6.70	515,409	
1915	2,555,550	6.61	1,074,805		1,322,231	6.31	561,793	
1916	2,833,119	7.05	1,298,084		1,711,151	7.03	686,604	
1917	3,122,179	8.56	1,464,308	\$44.70	1,808,708	8.37	784,250	\$43.40
1918	3,560,280	10.64	1,557,193	41.30	1,971,250	9.80	802,030	46.90
1919	3,498,981	11.99	1,716,089	42.70	1,837,348	11.02	831,291	50.70
1920	4,034,828	15.22	1,960,102	72.30	2,161,797	14.28	974,766	54.30
1921	3,272,131	16.16	1,549,082	50.60	1,713,123	16.13	784,906	49.50
1922	3,923,940	12.93	2,150,251	59.50	1,959,276	12.24	1,088,205	39.90
1923	4,648,663	14.42	2,475,904	40.00	2,360,670	12.08	1,242,166	40.60
1924	4,647,201	12.43	2,465,011	36.60	2,161,880	12.67	1,170,314	38.50
1925	5,092,461	12.21	2,772,507	36.10	2,475,065	12.97	1,370,503	36.70
1926	5,621,305	12.11	3,229,791	35.60	2,806,865	12.90	1,672,339	36.00
1927	5,929,456	11.85	3,278,978	34.60	2,971,245	12.20	1,749,965	34.80
1928	6,328,586	11.84	3,608,045	33.50	3,153,237	12.37	2,018,566	33.40
1929	6,573,417	11.62	4,021,229	32.08	3,250,231	11.91	2,174,805	31.80
1930	6,071,815	11.33	3,586,137	31.04	3,386,137	11.94	1,833,000	32.02
1931	5,199,914	9.65	3,167,970	26.13	2,940,378	10.73	1,513,658	27.67
1932	4,222,224	\$.70	2,663,248	24.18	2,540,243	8.78	1,240,442	25.91
1933	4,746,583	6.97	2,979,562	21.51	2,717,844	7.25	1,360,704	21.94
1934	5,775,970	6.63	3,636,535	20.82	3,410,324	6.60	1,813,096	20.31
1935	6,095,018	6.75	3,868,341	20.63	3,478,818	6.45	1,816,382	19.95
1936	7,002,057	6.95	4,485,445	20.58	4,005,523	6.95	2,236,376	19.70

A P P E N D I C E N O . 16.

PRODUCTION DE LATTES ET BARDEAUX DANS QUEBEC.

Années	Production		Valeur	
	Lattes		Bardeaux	
1908	92,914,000	\$ 188,671.00	406,440,000	\$ 849,459.00
1909	97,518,000	218,531.00	337,668,000	628,610.00
1910	134,099,000	288,550.00	539,320,000	901,600.00
1911	120,011,000	242,524.00	366,848,000	682,906.00
1912	117,102,000	291,739.00	330,874,000	665,479.00
1913	90,231,000	225,277.00	363,560,000	807,035.00
1914	38,412,000	95,675.00	316,390,000	634,856.00
1915	55,204,000	147,395.00	574,000,000	1,264,533.00
1916	67,689,000	190,206.00	414,951,000	996,836.00
1917	83,714,000	248,775.00	276,024,000	776,017.00
1918	78,633,000	214,711.00	249,160,000	775,058.00
1919	134,035,000	500,327.00	312,926,000	1,546,146.00
1920	160,326,000	950,137.00	387,813,000	1,839,595.00
1921	121,649,000	652,216.00	361,496,000	1,283,056.00
1922	214,548,000	1,122,999.00	401,328,000	1,328,718.00
1923	272,733,000	1,681,000.00	538,401,000	1,143,092.00
1924	257,641,000	1,277,710.00	303,310,000	859,708.00
1925	227,612,000	1,072,766.00	244,313,000	702,937.00
1926	300,029,000	1,387,489.00	257,882,000	769,236.00
1927	359,997,000	1,528,790.00	266,781,000	858,857.00
1928	320,745,000	1,309,335.00	301,058,000	915,019.00
1929	249,528,000	798,690.00	290,026,000	860,846.00
1930	126,129,000	334,690.00	239,368,000	692,214.00
1931	62,212,000	157,549.00	114,303,000	431,920.00
1932	61,692,000	122,607.00	167,289,000	357,090.00
1933	41,745,000	76,776.00	228,595,000	436,580.00
1934	32,920,000	64,607.00	326,684,000	506,585.00
1935	44,682,000	87,788.00	322,172,000	627,271.00

A P P E N D I C E N O . 16a.

INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE DEPUIS 1917.

Années	Capital investi	Salaires & gages.	Coût du matériel.	Valeur du bois.	Valeur de la production.
1917	\$27,351,019.	\$ 7,764,085.	\$ 9,388,509.	\$16,718,728	\$26,630,120.
1918	57,201,850.	12,030,237.	12,749,152	20,916,604	40,199,895.
1919	69,277,794.	13,362,268.	18,888,178.	30,195,646.	61,493,919.
1920	42,445,220.	8,143,768.	27,239,179.	37,128,201.	48,921,993.
1921	48,429,018.	5,832,415.	18,888,025.	19,656,462.	30,294,286.
1922	42,450,730.	4,957,018.	14,039,996	17,489,026.	26,138,071.
1923	56,543,512.	5,430,059.	14,871,358.	17,842,189	27,181,307.
1924	56,600,365.	5,057,269.	16,594,615.	17,015,757.	26,489,377.
1925	37,548,860.	4,572,385.	14,724,377.	14,655,577.	22,802,029.
1926	31,911,286.	4,633,286.	16,739,054.	15,268,467.	25,194,257.
1927	57,528,360.	5,219,406	19,957,369.	14,564,387.	29,631,518.
1928	37,888,780.	4,948,130.	18,158,418.	9,014,879	27,173,297.
1929	41,289,127.	4,935,878.	18,392,483.	9,950,143.	28,342,626.
1930	55,534,068.	5,463,460.	23,084,564.	11,264,800.	34,349,164.
1931	29,138,698.	3,253,678.	9,775,981.	5,577,213.	15,333,194.
1932	18,754,578.	2,411,358.	6,457,117.	3,489,573.	9,946,690.
1933	12,747,876	1,245,294.	3,384,497.	3,109,824.	6,571,372.
1934	9,326,108.	1,583,087.	3,812,884.	3,455,300	7,143,396.
1935	10,111,001.	2,097,161.	5,494,211.	4,274,961.	9,860,342.

A P P E N D I C E N O . 16b.

QUANTITE DE MILLE PIEDS DE BOIS CONVERTIS EN BOIS DE SCIAGE DEPUIS 1908.

Années	Quantités en p.m.p.,
1908	660,135,000
1909	663,582,000
1910	790,197,000
1911	756,508,000
1912	677,215,000
1913	630,346,000
1914	1,118,298,000
1915	1,878,787,000
1916	818,533,000
1917	827,574,000
1918	841,084,000
1919	884,612,000
1920	916,422,000
1921	649,334,000
1922	649,354,000
1923	622,397,000
1924	596,626,000
1925	554,464,000
1926	581,150,000
1927	542,073,000
1928	580,856,000
1929	625,808,000
1930	683,591,000
1931	399,581,000
1932	358,663,000
1933	275,210,000
1934	296,220,000
1935	453,956,000

A P P E N D I C E N O. 16c.

BOIS VERT, BOIS BRULÉ ET BOIS DEPERISSANT COUPÉS SUR LES CONCESSIONS
FORESTIÈRES DEPUIS 1921-1922.

Années	Bois vert.	Bois brûlé et dépérissant.	% Bois Brûlé.
1921-22	476,693,565	142,946,329	23.6
1922-23	984,704,109	283,347,000	22.3
1923-24	901,258,509	719,031,154	44.3
1924-25	879,289,166	457,490,813	54.2
1925-26	1,168,336,600	523,165,668	32.8
1926-27	1,232,245,408	554,472,134	31.3
1927-28	1,057,517,291	289,008,020	21.4
1928-29	1,081,778,752	170,528,473	13.1
1929-30	1,313,647,848	93,135,664	6.6
1930-31	867,322,220	51,771,310	5.6
1931-32	507,937,309	32,344,156	5.9
1932-33	473,413,847	28,818,389	5.8
1933-34	954,296,013	29,327,775	2.9
1934-35	1,324,325,855	28,916,744	2.1
1935-36	1,201,338,372	29,953,422	2.4

Depuis 15 ans, 16.9% des bois coupés sur les concessions forestières étaient des bois brûlés et dépérissants.

A P P E N D I C E N O . 17

ETAT DES SOMMES PERCUES DURANT LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1937,
DANS LES DISTRICTS SUIVANTS.

Régions	Montants.
Arthabaska	\$ 1,157.24
Bonaventure	21,731.28
Chaudière	11,199.07
Gaspé	114,065.06
Lac St-Jean	508,274.08
Matapédia	190,973.91
Montmagny	73,299.96
Ottawa	1,103,634.79
Rimouski	113,028.24
St-Charles	253,218.91
St-François	22,051.09
St-Maurice	783,610.54
Saguenay	428,309.71
Témiscouata	65,418.64
	<hr/>
TOTAL....\$	3,689,972.52

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, le 30 juin 1937.

Avila Bédard,
Sous-Ministre.

ETAT DES BOIS COUPES SUR LES TERRES DE LA COURONNE DURANT L'EXERCICE 1935-36

REGIONS	Superficie sous Licen- ce. Saison 1937-38	Pin-blanc, Chêne, Noyer, etc, et bois d'estacade.			Pin-rouge, Orme, Frêne, Merisier, Erable, Mélèze, etc, & bois d'estacade.		Epinette, Sapin, Cèdre, Pin-gris, Pruche, Bouleau, Tremble, etc, et bois d'estacade.		Dormants de chemin de fer	Poteaux de cèdre	Piquets de cloture	Bois de chauffage 128 p.o. par cords
	Milles carrés	Billes	Pieds.	M.P.	Billes	Pieds.M.P.	Billes	Pieds M.P.	Pièces	Pièces	Pièces	Cordes
Arthabaska	2				9,151	232,891	170	3,373				8½
Bonaventure	2,502						38,960	1,408,938	19,952	7,786		
Chaudière	143				1,220	61,110	164,505	3,289,428				31
Gaspé	2,455	2,210	154,456	10,383	464,169	1,110,301	24,541,843			117		728
Lac-St-Jean	11,930	4,807	261,453	1,533	76,417	18,051,114	159,193,987					6,375
Matapédia & St-Laurent	212 838				18,810	727,205	4,469,204	60,893,769				
Montmagny	209	19,062	1,058,538	18	938	1,381,663	25,296,651	475		11		
Ottawa	27,610	632,028	46,136,861	534,690	23,260,160	20,283,536	283,861,391	23,817	236	2,535		31,972½
Rimouski	1,599	13,847	698,360	5,741	274,075	2,715,121	71,732,323	121				16½
St-Charles	2,754	5,526	267,405	92,360	6,959,950	9,143,251	118,525,333					160
St-François	220	43	3,077	40,498	3,543,321	222,322	5,308,297	324				146½
St-Maurice	12,813	6,768	461,137	34,525	2,599,287	18,417,392	234,876,943					162½
Saguenay	12,385						128,836,221					
Témiscouata & Grandville	220 536	17,294	653,908	10,525	417,036	914,471	23,214,583	2,056				155
TOTAUX	75,728	701,585	51,694,175	759,444	38,616,559	85,138,838	1,140,981,080	46,745	8,022	2,665		39,754½

Département des Terres & Forêts,

Juin 30, 1937.

Avila Bédard,

Sous-Ministre & Chef du Service Forestier.

(voir récapitulation du Tableau page suivante 138)

RECAPITULATION (Du tableau précédent page 137)

	Billes	Pieds, M.P.
Pin blanc, Chêne, Noyer etc.	701,585	51,694,175
Pin rouge, Orme, Frêne, Merisier, Erable, Melèze. etc.	759,444	38,616,559
Epinette, Sapin, Cèdre, Pin-gris, Pruche, Bouleau, etc.	85,138,838	1,140,981,080
TOTAUX	86,599,867	1,231,291,814
Dormants de chemin de fer (23 pds par pièce)	46,745	1,075,135
Poteaux de cèdre (70 pds par pièce)	8,022	561,540
Piquets de cloture (8 pds par pièce)	2,663	21,304
GRAND TOTAL	86,657,297	1,232,949,793
Bois de chauffage (128.p.c. par corde <u>39,754$\frac{1}{2}$</u> cordes		

A P P E N D I C E N O . 19.

ETAT DES SOMMES PERÇUES POUR DROITS DE COUPE, RENTE FONCIÈRE, ETC., DURANT L'ANNEE FISCALE 1936-37.

Régions.	Primes d'affermage.	Infractions	Intérêts	Droits de coupe.	Rente foncière.	Honoraires de transfert.	TOTAUX.
Arthabaska	\$	\$	\$.....	\$ 1,141.24	\$ 16.00	\$.....	\$ 1,157.24
Bonaventure	512.09	49.24	1,080.75	20,289.30	21,751.28
Chaudière	199.25	2.00	9,885.82	1,112.00	11,199.07
Gaspé	15,412.18	4.55	4,941.05	69,797.75	25,909.77	114,065.06
Lac St-Jean	4,552.98	1,772.06	405,597.54	91,341.70	5,010.00	508,274.08
Matapédia	59.12	161,810.79	29,104.00	190,973.91
Montmagny	610.80	165.80	70,963.56	1,580.00	73,299.96
Ottawa	483.43	1,763.18	875,552.70	223,815.48	2,020.00	1,103,634.79
Rimouski	5,933.73	390.19	93,580.32	13,144.00	115,028.24
St-Charles	68.50	1.56	231,084.85	22,064.00	235,218.91
St-François	21.60	20,957.49	1,072.00	22,051.09
St-Maurice	1,481.89	4,502.02	700,114.63	77,512.00	785,610.54
Saguenay	773.06	1,393.71	288,032.10	107,260.84	50,850.00	423,509.71
Témiscouata	143.48	142.59	56,692.77	7,880.00	560.00	65,418.64
TOTAUX...	\$15,724.27	\$ 14,251.47	\$15,203.80	\$2,966,271.89	\$820,081.09	\$58,440.00	\$ 3,689,972.52

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS,
Québec, le 30 juin 1937.

AVILA BEDARD,
Sous-ministre.

A P P E N D I C E N O. 20

ETAT COMPARATIF DES SOMMES PERCUES, CHAQUE ANNEE, DEPUIS 1867, POUR DROITS DE COUPE DE BOIS, RENTES
FONCIERES, AFFERMAGE DE COUPE DE BOIS, etc.....

Année Fiscale	Intérêts, Pénalités, etc.,	Rentes foncières	Primes sur affermages de coupes de bois.	Honoraires de transferts.	Droits de coupe.	TOTAUX.
1867-68	\$ 3,404.68	\$ 22,401.05	\$ 3,928.50	\$ 165,381.77	\$ 195,115.96
1868-69	2,823.27	55,055.06	74,894.97	198,977.82	351,751.12
1869-70	7,208.37	64,089.20	22,518.37	\$ 1,584.00	267,468.08	362,868.02
1870-71	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	272,833.12	406,480.57
1871-72	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	292,989.42	444,752.68
1872-73	3,186.67	90,950.84	68,941.18	9,242.66	346,361.27	518,862.62
1873-74	32,960.06	97,220.37	31,385.93	5,364.00	361,080.51	527,978.87
1874-75	15,380.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	408,169.12	532,734.87
1875-76	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	274,530.64	386,774.18
1876-77	10,686.72	94,588.07	16,658.82	269,685.24	391,618.85
1877-78	10,915.20	85,385.12	6,410.00	248,612.84	351,323.16
1878-79	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	217,864.04	314,880.09
1879-80	12,065.94	96,157.86	3,219.75	231,437.89	342,881.44
1880-81	7,611.48	94,833.90	132,774.25	4,548.88	303,950.25	543,518.78
1881-82	12,069.09	111,113.78	26,921.25	4,239.70	514,252.57	668,596.39
1882-83	17,006.21	94,424.68	2,055.00	3,441.48	567,815.97	684,743.54
1883-84	13,363.26	83,399.92	248.27	910.75	562,836.93	660,757.13
1884-85	9,449.77	99,884.88	68,145.61	2,565.25	350,070.28	530,115.77
1885-86	13,047.63	100,548.76	112.00	3,646.09	411,220.32	528,574.80
1886-87	12,429.02	90,884.83	470.00	3,418.28	475,617.40	582,619.53
1887-88	7,597.91	141,549.88	2,515.03	447,200.87	598,663.69
1888-89	7,293.81	124,314.09	118,253.65	1,719.25	707,357.20	958,938.00
1889-90	12,380.96	147,208.72	17,646.04	2,062.31	626,753.86	806,051.69
1890-91	11,185.81	125,141.77	9,023.12	2,516.25	496,370.30	646,237.25
1891-92	12,641.42	132,984.95	3,470.53	474,900.79	623,997.69
1892-93	19,293.97	152,664.67	68,828.10	4,989.04	642,952.63	888,722.41
1893-94	11,171.82	147,660.59	18,549.70	2,008.12	644,516.69	823,906.92
1894-95	15,713.15	147,203.51	9,388.05	2,378.25	597,672.60	772,355.56
1895-96	14,858.21	143,485.73	83,255.20	4,239.47	705,260.51	951,098.92
1896-97	11,517.41	155,572.54	4,025.75	3,522.50	607,865.53	762,303.53
1897-98	15,045.53	148,935.18	30,110.48	3,561.25	713,435.86	911,088.30
1898-99	21,708.96	166,338.50	129,023.34	7,508.50	569,710.18	894,289.48

A P P E N D I C E

N O. 20 (suite)

Année fiscale	Intérêts, Pénalités, etc.,	Rentes foncières	Primes sur afferages des coupes de bois.	Honoraires de transferts.	Droits de coupe.	TOTAUX.
1899-1900	\$ 15,947.61	\$170,508.71	\$359,748.06	\$ 2,819.25	\$585,505.89	\$1,112,529.52
1900-01	14,958.50	178,250.71	403,197.72	4,435.00	633,230.12	1,234,072.05
1901-02	15,146.91	163,983.00	201,483.39	11,871.74	664,522.44	1,055,037.48
1902-03	14,895.70	187,208.25	352,004.58	20,078.00	667,631.96	1,241,814.49
1903-04	16,988.05	178,226.41	252,554.01	8,575.08	715,134.02	1,167,477.53
1904-05	23,391.17	208,712.00	389,578.12	8,166.41	750,340.85	1,380,186.55
1905-06	18,143.97	206,808.20	253,545.00	10,714.50	776,901.37	1,266,114.04
1906-07	14,891.61	214,452.00	15,911.50	773,130.29	1,018,385.40
1907-08	11,243.13	215,055.00	16,080.00	13,917.00	721,784.45	978,077.58
1908-09	41,379.31	206,940.00	7,583.00	650,458.33	906,360.64
1909-10	51,673.37	242,708.00	4,561.00	734,953.17	1,033,895.54
1910-11	52,528.33	221,215.50	31,444.00	821,719.37	1,128,907.70
1911-12	24,391.72	323,584.50	9,023.00	3,082.00	1,173,393.09	1,533,474.31
1912-13	31,605.13	330,203.09	14,198.00	1,134,167.19	1,510,171.41
1913-14	37,562.12	359,287.00	9,288.00	1,183,021.61	1,588,958.73
1914-15	43,716.94	359,834.00	34,543.85	10,002.00	1,288,708.83	1,736,605.62
1915-16	58,082.02	352,380.28	40,816.13	10,720.00	1,221,683.82	1,683,682.23
1916-17	80,075.07	347,505.25	37,178.57	7,508.00	1,115,892.72	1,568,157.61
1917-18	39,429.16	305,581.50	151,664.32	6,356.00	910,436.48	1,413,467.46
1918-19	120,221.08	439,320.09	142,000.82	9,616.00	1,312,810.57	2,023,968.56
1919-20	66,247.72	439,232.25	307,601.70	33,512.00	1,757,862.59	2,604,456.28
1920-21	168,814.02	460,088.63	142,360.00	197,895.00	2,068,175.10	3,035,360.75
1921-22	162,525.17	430,569.57	19,166.66	86,920.00	2,972,577.25	3,691,758.65
1922-23	85,402.96	508,786.91	307,894.47	338,501.00	1,907,556.78	3,148,142.10
1923-24	127,489.05	428,815.71	605,896.87	84,370.00	2,533,647.21	3,778,218.84
1924-25	99,350.72	566,275.04	595,159.46	109,596.00	2,950,377.15	4,320,758.37
1925-26	71,524.14	624,820.58	1,410,531.72	169,600.00	2,942,500.51	5,218,976.95
1926-27	228,139.12	775,220.46	996,295.42	55,910.00	3,701,451.40	5,757,016.40
1927-28	172,401.48	562,646.14	1,072,368.78	200,079.33	3,604,823.80	5,612,319.51
1928-29	238,137.26	626,675.90	1,091,099.99	24,240.00	3,198,358.37	5,178,511.52
1929-30	112,846.44	667,839.36	120,692.26	37,710.47	3,421,532.14	4,360,620.67
1930-31	38,487.17	652,745.77	5,900.00	16,077.53	3,159,204.05	3,872,414.52
1931-32	101,187.45	161,009.96	4,033.33	5,000.00	2,747,704.54	3,048,935.28
1932-33	25,787.53	407,852.18	329,514.38	5,520.00	1,019,276.77	1,787,950.87
1933-34	10,206.23	387,396.81	10,060.00	1,308,773.72	1,716,436.76
1934-35	13,784.76	611,843.28	15,724.27	1,924.00	1,709,034.97	2,352,311.28
1935-36	28,436.21	617,055.68	15,724.27	9,684.00	2,749,352.90	3,418,253.06
1936-37	29,455.27	620,081.09	15,724.67	58,440.00	2,966,271.89	3,689,972.52
TOTAL	2,868,991.38	18,225,409.54	10,722,320.81	1,788,569.02	78,530,867.59	112,136,178.34

Service Forestier,
Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1937

AVILA BEDARD,
Sous-ministre et chef du Service Forestier.

A P P E N D I C E N O . 21

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION .

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le 13^{ème} rapport du Service de la Protection pour l'année 1936.

Nonobstant la sécheresse qui a sévi dans certaines régions, on peut dire que, d'une façon générale, les conditions atmosphériques ont été favorables à la protection des forêts. Les chiffres suivants en sont la preuve.

En 1935, 1277 incendies avaient détruit 280,295.50 acres. En 1936, le nombre des incendies est de 556 et la superficie brûlée, 29,546.50 acres; le pourcentage du bois marchand est de 3%. Cette amélioration dépend sans doute des conditions atmosphériques mais aussi, pour une large part, de la surveillance active de nos gardes, d'une prudence plus grande de la part du public qui observe mieux les règlements. Pour assurer leur sécurité, tous les peuples comptent sur l'armée qui doit être prête à toute éventualité. Il en est de même pour la sécurité forestière. Le Service de la protection doit être toujours prêt, car le danger peut naître inopinément. Le succès de notre travail dépend de la rapidité avec laquelle, dès qu'il est repéré, on peut juguler tout incendie naissant. Pour cela, il nous faut des gardes entraînés et un matériel de lutte suffisant. Ceci explique les exigences de notre budget qui craint les diminutions quand, d'autre part, les risques augmentent. En effet, nombre de nouveaux colons, d'ouvriers employés à l'établissement de lignes de transport d'énergie, à la construction, à la réfection de routes ou de chemins de colonisation oublient trop facilement le danger que l'homme transporte toujours en forêt et pourtant la moindre imprudence peut être désastreuse. Ces trouées faites en forêt constituent un appel d'air qui alimente le feu et lui donne une ardeur telle qu'il essaima à distance. Il est très important d'avoir des gardes vigilants et un matériel de lutte d'accès facile. Outre les chemins établis dans les chemins de colonisation, le ministère de la Voirie construit de grandes artères de communication, v.g., la route Senneterre-Mont-Laurier. Il nous fait plaisir de souligner que notre Service a reçu des entrepreneurs une généreuse coopération dans l'observance des règlements relatifs au brûlage des déchets forestiers. Nous avons reçu une semblable coopération du ministère de la Colonisation.

Chaque région, aux quartiers généraux de l'inspecteur, où les réparations ordinaires peuvent être faites, possède un matériel de lutte toujours préparé. Outre cela, les gardes préposés à la protection dans les paroisses de colonisation possèdent pompes et boyaux. Toujours en vue de ne pas être pris au dépourvu, une équipe volante de mécaniciens tient en ordre ce matériel de lutte.

Comme l'établissent clairement les tableaux publiés plus loin, ce sont toujours les feux d'abatis et les feux allumés par des voyageurs en forêt qui nous causent le plus d'ennuis. Sur les 556 incendies, 152 sont imputables à des abatis et 123 à des voyageurs; soit un total de 275, pratiquement la moitié des incendies.

Voici un résumé des opérations forestières pour l'année

PROTECTION DES FORETS \$439,498.71

	Salaires	\$295,885.58	
	Dépenses de voyage	50,352.53	
	Divers	<u>152,661.81</u>	
Affiches	\$ 9,304.89		
Assurances	2,942.02		
Blanchissages	254.21		
Bois de construction	1,702.28		
Chauffage	1,345.63		
Congrès forestier	364.80		
Divers	1,803.39		
Eclairage	198.13		
Fournitures de bureau	190.78		
Fourrage	274.99		
Gazoline, huile, graisse	18,081.28		
Honoraires professionnels	34.50		
Immeuble	5,200.00		
Impressions	5,157.16		
Instruments	75.50		
Loyers	3,373.85		
Matériel	42,478.59		
Patrouille, subsides et feux	33,822.96		
Pension (repas)	417.83		
Provisions	4,061.17		
Réparations d'autos (camions)	3,834.41		
Réparations de matériel	4,481.73		
Soins médicaux	1,034.28		
Taxes	167.11		
Télégrammes	526.77		
Téléphone: Abonnements	1,644.60		
do Appels	960.86		
do Construction et réparat.	1,962.58		
Timbres	903.81		
Transport	<u>6,061.97</u>		
	152,661.81		
Salaires, dépenses de voyage et divers	478,879.72		
Moins: remboursements frais de patrouille, etc....	<u>39,381.01</u>	439,498.71	
		439,498.71	
Dépenses portées à l'actif.....	6,044.58		
Versement sur immeuble (garage) 5 rue Vallière.....	<u>5,200.00</u>	<u>11,244.38</u>	
		428,254.33	

Le territoire de la province comprend des terrains affermés, des lots de colonisation et les terres de la Couronne non affermées. Le tableau suivant nous fait connaître les dépenses occasionnées par l'extinction des feux. On sait que, sur les lots de colonisation et les terres non affermées, le gouvernement assume seul les frais de la lutte; sur les terrains affermés, le Service provincial défraye 50% des dépenses.

Il arrive fréquemment qu'on fait appel à notre personnel pour combattre un incendie sur des terrains privés, en dehors des régions de colonisation. Nous n'avons jamais refusé et nous ne refuserons pas notre aide;

toutefois nous continuerons à suivre la même ligne de conduite; les propriétaires doivent rembourser les sommes dépensées pour protéger leur lot boisé.

FRAIS D'EXTINCTION DES FEUX.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1936, ces dépenses se sont élevées
à \$24,180.27

Feux sur terrains affermés.....	\$10,030.98	
Feux sur terrains privés.....	<u>14,149.29</u>	\$24,180.27

De ce total;

Les concessionnaires ont payé.....	5,015.49	
Les chemins de fer ont payé.....	58.13	
Les particuliers ont payé.....	144.49	
Le Gouvernement a payé.....	<u>18,962.16</u>	24,180.27

Voici un tableau qui détaille les dépenses encourues pour la protection des forêts:

STATISTIQUES CONCERNANT LA PROTECTION DES FORETS.

Saison 1936.

<u>Frais encourus en raison de:</u>	<u>Montant.</u>
Salaires:	
Permanents.....	\$115,719.46
Temporaires.....	573,955.34
Travaux d'améliorations.....	32,882.19
Entretien d'iceux.....	14,390.35
Outillage et équipement.....	107,728.02
Frais d'utilisation d'iceux.....	64,911.85
Extinction d'incendie et brûlage d'abatis et déchets:	
Salaires.....	41,816.09
Autres frais.....	7,810.57
Dépenses de voyage.....	53,141.05
Dépenses diverses.....	<u>48,832.81</u>
GRAND TOTAL.....	\$1,061,187.73

Nous pouvons rendre à notre personnel le témoignage qu'il a été à la hauteur de la tâche assignée. D'après les rapports des inspecteurs, la surveillance mobile, comme celle des veilleurs sur les tours d'observation, s'est faite régulièrement. Le travail de dénuder et d'entretenir des voies de communication essentielles à l'accès rapide du foyer d'un incendie, a été effectué par nos gardes quand les conditions atmosphériques éloignaient tout risque de feu. Au cours de ces périodes de sécurité, nos gardes ont également établi de nouvelles lignes téléphoniques ou amélioré celles qui existaient déjà et qui permettent une signalisation rapide de toute fumée suspecte. Les tableaux suivants donnent le détail du personnel préposé à la protection des forêts.

TABLEAU MONTRANT LE NOMBRE ET LA DISTRIBUTION DES EMPLOYÉS DU SERVICE
DE LA PROTECTION DURANT LA SAISON 1936.

	No. du district	Inspecteurs & Inspecteurs adjoints.	Sapeurs forestiers garde-feux	Sous garde- feux.	Inspecteurs Auxiliaires	Garde- feux aux.	TOTAUX.
Bureau-chef		15	10		101	127	253
J.-P. Martel, i.f.,	1	10	67	268		54	599
Oscar Desjardins	2	8	59	187			254
Oscar Hélié, i.f.,	3	6	19	244			269
Paul Kieffer, i.f.,	4	6	28	74		4	114
Thomas Barry, i.f.,	5	4	46		2	6	58
Eudore Racine, i.f.,	6	8	55	204			267
Josaphat St-Pierre	7	1	8	14			23
Tancrède Déry	8	2	12	64			78
Lauréat Lavoie, i.f.,	9	7	44	177	1	2	251
Gédéon Roy, i.f.,	10	11	82	206			299
J.-A. Boissonneault, i.f.,	11	6	30		2	9	47
St-Denys Prévost	12	4	68				72
TOTAUX.....		90	528	1,438	106	202	2,564

TABLEAU MONTRANT LE NOMBRE ET LA DISTRIBUTION DES GARDE-FEUX EMPLOYES
PAR LES ASSOCIATIONS ET LES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS POUR
LA SAISON 1936.

Employeurs	Inspec- teurs	Sapeurs fores- tiers garde- feux	Inspec- teurs auxi- liai- res.	Garde- feux auxi- liai- res.	TOTAUX.
Ottawa River Forest P.Assn.	20	186	0	47	253
Lower Ottawa Forest P.Assn.	53	226	42	161	462
St-Maurice Forest P.Assn.	59	209	11	182	441
Laurentian Forest P.Assn.	24	165	9	153	351
Price Brothers Forest P.Ass.	18	103	21	37	179
S.St-Lawrence Forest p.Assn.	12	153	3	150	298
	146	1,022	86	730	1,984
Concessionnaires non-affiliés	22	128	2	56	208
TOTAUX.....	168	1,150	88	786	2,192

PERSONNEL EMPLOYE A LA PROTECTION DES FORETS. RESUME POUR 1936.

Employeurs	Inspec- teurs	Sapeurs fores- tiers garde- feux.	Sous garde- feux.	Inspec- teurs auxi- liai- res.	Garde- feux auxi- liai- res.	TOTAUX.
Service de la Protection	90	528	1,438	106	202	2,364
Associations	146	1,022		86	730	1,984
Concessionnaires non-af- filiés	22	128		2	56	208
TOTAUX	258	1,678	1,438	194	988	4,556

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROTECTION.

Le personnel des Associations, tout comme le nôtre, fait montre d'un zèle intelligent pour protéger une de nos richesses naturelles, la forêt dont le rôle est si grand dans notre vie économique. La forêt disparue, quel serait le sort de nos forces hydrauliques? Que deviendrait notre faune? Quelles modifications subirait notre climat? La protection forestière est donc de toute première importance.

LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DANS LA PROVINCE.

Nom de l'Association	Adresse du bureau-chef.	Superficie patrouillée en milles carrés.	Nombre de tours.	Milles de lignes de téléphone.	Permis de circulation émis.	Insignes de circulation émises.	Permis de brûlage émis.	Nombre de feux combattus.
Lower Ottawa F.P.A. Ltd.,	Hull	16,033	66	2,715	9,387	33,000		33
St.Maurice F.P.Ass.Ltd.,	Tr.Rivières	14,065.82	87	1,910	26,337	30,376	797	23
Laurentian F.P.Ass.Ltd.	Québec	13,719.23	99	1,394	12,756		2,199	66
Price Bros.F.P.Ass.Ltd.	Québec	11,202	18	650	8,633	8,856	135	4
Ottawa River F.P.Ass.Ltd.	Ottawa	11,169.50	100	1,376	3,438	6,345		50
St.S.Lawrence F.P.Ass.Ltd.	Val Brilliant	8,663.43	27	451	14,175			3
TOTAUX; -----		74,852.98	397	8,496	74,726	78,577	3,131	179

COOPERATION

Pour assurer la réussite de toute cause entreprise, rien ne vaut ni ne peut remplacer la coopération. Nous avons donc besoin que le public nous aide pour que notre travail donne des résultats. Il nous plait de reconnaître que cette coopération nous est accordée par les Associations, les concessionnaires isolés, les clubs de chasse et de pêche. Est-il nécessaire de mentionner que le clergé de toute dénomination, aussi bien que la presse, ne nous ont jamais refusé, tout au contraire, leur bienveillante et précieuse collaboration. Les compagnies ferroviaires ou d'exploitation forestière coopèrent étroitement avec notre Service, comme en font foi les tableaux suivants.

ETAT DES LOCOMOTIVES EXAMINEES EN 1936.

<u>Compagnies</u>	<u>Nombre</u>	<u>En bon ordre</u>	<u>En mauvais ordre</u>
Canadien National	217	216	1
Canadien Pacifique	113	113	0
Québec Central	10	10	0
Témiscouata	6	6	0
Nipissing Central	8	8	0
	<u>354</u>	<u>353</u>	<u>1</u>

SERVICE DES UTILITES PUBLIQUES.

Feux de chemins de fer, saison 1936 -

Du 1er janvier au 31 décembre 1936.... AUCUN

DOMMAGES CAUSES A LA FORET ET IMPUTABLES AUX CHEMINS DE FER.

<u>Causes</u>	<u>Nombre de feux.</u>	<u>Surface brûlée en acres.</u>	<u>Evaluation des dommages.</u>
Chemins de fer	16	113	\$0.00
Etrangères	13	426	\$0.00
Inconnues	3	4	\$9.00
Feux de traverses	14		\$0.00
	<u>46</u>	<u>543</u>	<u>\$9.00</u>
TOTAUX:-	46	543	\$9.00

BRULAGE DES ABATIS.

Il est une catégorie de personnes qui devraient nous donner une étroite coopération et qui, ne comprenant pas leur intérêt, nous en privent. Si les colons voulaient réfléchir, ils comprendraient. Nous faisons tout pour leur venir en aide. Dans chaque paroisse de colonisation, nous nommons un garde-feu à qui nous donnons un outillage suffisant de lutte. Au lieu de brûler leur abatis au gré de leur caprice et isolément, si les colons voulaient collaborer avec leurs voisins et le garde-feu, le brûlage s'effectuerait plus rapidement et avec un risque pratiquement nul d'essaimage. Cette pratique a été suivie avec grand succès dans certaines régions; les résultats obtenus devraient inciter les colons à faire de même. Notre expérience nous permet de dire que le meilleur temps pour brûler un abatis est de bonne heure au printemps ou vers la fin de l'automne. Ce serait un moyen d'éviter de désastreuses conflagrations. Malgré tout ce que nous faisons pour aider les colons, il en est encore beaucoup qui enfreignent les règlements de la

protection. Nous avons dû sévir, en certains cas, bien à contre-cœur. Nous donnons dans les tableaux suivants le détail des infractions.

NOMBRE D'INFRACTIONS POUR CHAQUE MOIS - 1936-

Mai	12
Juin	87
Juillet	18
Août	30
Septembre	<u>10</u>

TOTAL..... 157

CAUSES D'INFRACTIONS A LA LOI DES FEUX POUR 1936

Feux d'abatis	141
Feux de souches	5
Feux de branches	6
Feux mis avant l'heure	5
Feux causés par négligence de surveillance.....	1
Refus de combattre un feu	<u>1</u>
	157

PERMIS DE BRULAGE.

Le progrès incontesté de la colonisation a obligé nos gardes à émettre, en 1936, 54,022 permis de brûlage. Il y a une augmentation appréciable car, en 1935, les gardes avaient émis 51,807 permis. Dans le tableau suivant, nous donnons le nombre des permis, les régions où ils ont été émis et la superficie brûlée.

<u>Régions</u>	<u>Nombre de permis émis.</u>	<u>Surface brûlée en acres.</u>
Abitibi	8188	11126
Témiscamingue	8612	13747 $\frac{1}{2}$
Hull	1559	2607 $\frac{1}{2}$
Montréal	3682	7553 $\frac{1}{2}$
St-Maurice	849	1189 $\frac{1}{2}$
Lac St-Jean & Chicoutimi	3251	6665
Québec	469	691-7/8
Cantons de l'Est	3570	6716 $\frac{3}{4}$
Témiscouata & Beauce	6843	14958 $\frac{1}{2}$
Timouski & Gaspé	14845	25134
Côte-Nord	<u>2154</u>	<u>2081$\frac{1}{2}$</u>
	54022	92471-7/8

PERMIS DE CIRCULATION

L'obligation de se munir d'un permis de circulation a donné et continue de donner d'heureux résultats. Le public, la première surprise passée, a vite compris l'opportunité de ce permis dont l'obtention est si facile et qui donne au garde un moyen de contrôle dont le porteur d'un tel permis peut être le premier à bénéficier. Aux clubs de chasse et de pêche qui secondent nos efforts, aux associations qui prennent soin que leurs ouvriers soient porteurs des permis nécessaires, au public qui, sur ce point, nous donne sa coopération, nous offrons l'expression de notre reconnaissance. Le tableau suivant montre par qui les permis de circulation ont été émis.

**TABLEAU MONTRANT PAR QUI LES PERMIS DE CIRCULATION ONT
ETE EMIS - 1936 -**

Associations et concessionnaires forestiers	74,726
Clubs de chasse et pêche.....	2,448
Service de la Protection.....	<u>155,823</u>

Total..... 232,997

INCENDIES FORESTIERS

Si nous avons à combattre, chaque année, de si nombreux incendies, c'est que les lois et règlements du Service de la protection ne sont pas observés comme ils devraient l'être. Pourtant l'observance fidèle de ceux-ci serait à l'avantage de la province et des particuliers. Chaque portion boisée qui disparaît en fumée signifie une diminution dans les salaires et un abaissement du crédit de la province. Un moment de réflexion ferait voir la sagesse de ces lois et règlements. Quels sont-ils? On demande de n'allumer les feux d'abatis que vers 4.00 h.; alors l'abatis brûle mieux et plus vite car, sous l'action du vent et du soleil, l'humidité de la nuit a disparu. On recommande de ne pas allumer un abatis si le vent est violent, car le danger d'essaimage est trop grand. On demande de ne jamais abandonner un feu avant qu'il ne soit complètement éteint et de ne pas allumer un feu d'abatis le samedi. Si ces conseils étaient suivis, nous n'aurions pas, chaque année, à déplorer ces pertes forestières.

Les cinq tableaux qui suivent indiquent les causes des incendies et les pertes subies.

Le premier tableau nous montre le nombre de feux par mois. Contrairement à ce qui se produit ordinairement, c'est en juillet et août que, cette année, nous avons eu le plus grand nombre de feux, soit 298 comparativement à 225 en mai et juin.

Dans son rapport sur les conditions atmosphériques, M. Robert Bellefeuille écrit: "Le mois de mai a été excessivement pluvieux à travers toute la province.... Au cours du mois de juin, la région de Rimouski a enregistré une forte précipitation. Il en a été de même de la région du haut St-Maurice mais, dans toutes les autres parties du Québec, la température s'est maintenue sèche, plus spécialement dans les monts Notre-Dame, le nord de Montréal, le haut Témiscamingue et l'Abitibi". Le 14 août, le gérant d'une association nous écrivait qu'il n'avait pas plu depuis la fin de juillet.

Le second détaille le nombre d'acres brûlées. Sur un total de 29,546.50 acres, 21,310 ont été brûlées au cours des mois de juillet et août.

Le troisième fait connaître la cause des incendies. Sur 556 feux, 275 sont imputables aux colons et aux voyageurs en forêt.

Le quatrième détaille les dommages causés et les endroits où ils se sont produits.

Le cinquième et dernier tableau nous donne le pourcentage des causes d'incendie et des dommages causés. On remarquera qu'un pourcentage de 2.9% seulement de bois marchand a été détruit.

Nous avons tout lieu de croire que dans Charlevoix une main criminelle a allumé un feu de forêt qui a causé des dommages sérieux et nécessité des dépenses considérables. Il faut avoir l'esprit bien borné pour ne pas comprendre que, pour satisfaire une vengeance personnelle, on nuit à ses concitoyens et à la province.

1936

NOMBRE TOTAL DES FEUX PAR MOIS ET PAR MAGNITUDES.

Magnitudes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Totaux.
Moins de 0.1 acre	0	5	47	69	58	8	5	170
De 0.1 à 1 acre	0	6	21	16	32	2	0	77
De 1.1 à 5 acres	2	11	45	35	37	10	0	140
De 5.1 à 10 acres	0	9	22	11	14	5	0	61
De 10.1 à 50 acres	0	11	27	16	12	3	0	69
De 51 à 100 acres	0	2	4	4	1	0	0	11
De 101 à 500 acres	0	3	10	5	4	0	0	22
De 501 à 1000 acres	0	0	0	1	0	0	0	1
De 1001 à 5000 acres	0	0	2	2	0	0	0	4
Plus de 5000 acres	0	0	0	1	0	0	0	1
TOTAUX.....	2	47	178	160	158	28	5	556

ACRES BRULEES PAR MOIS ET PAR MAGNITUDES.

1936.

Magnitudes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Totaux.
Moins de 0.1 acre	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
De 0.1 à 1 acre	0.00	4.00	15.00	11.00	21.50	2.00	0.00	53.50
De 1.1 à 5 acres	8.00	36.00	130.25	108.75	103.00	25.00	0.00	411.00
De 5.1 à 10 acres	0.00	70.25	184.50	84.50	104.25	44.00	0.00	487.50
De 10.1 à 50 acres	0.00	295.00	611.00	299.00	284.00	74.00	0.00	1,561.00
De 51 à 100 acres	0.00	235.75	587.75	244.00	100.00	0.00	0.00	967.50
De 101 à 500 acres	0.00	430.00	3,476.00	1,150.00	671.00	0.00	0.00	5,727.00
De 501 à 1000 acres	0.00	0.00	0.00	960.00	0.00	0.00	0.00	960.00
De 10001 à 5000 acres	0.00	0.00	2,210.00	5,650.00	0.00	0.00	0.00	7,860.00
Plus de 5000 acres	0.00	0.00	0.00	11,519.00	0.00	0.00	0.00	11,519.00
TOTAUX.....	8.00	1,069.00	7,014.50	20,026.25	1,283.75	145.00	0.00	29,546.50

1936
ACRES BRULEES, PAR CAUSES, PAR MOIS.

Causes par mois	Nombre de feux.	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Totaux.
Abatis	152	0.00	390.00	2,298.75	493.00	111.75	80.00	0.00	3,373.50
Ouvriers forestiers	9	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
Récréation	53	0.00	0.00	45.50	8.00	314.75	17.00	0.00	365.25
Voyageurs	123	8.00	337.50	151.75	588.00	165.50	1.00	0.00	1,251.75
Chemins de fer	11	0.00	5.00	75.00	0.00	0.00	0.00	0.00	80.00
Foudre	36	0.00	0.00	0.00	12,608.00	128.00	0.00	0.00	12,734.00
Travaux Publics	5	0.00	0.00	0.00	0.00	28.00	0.00	0.00	28.00
Incendiaires	27	0.00	0.00	3,670.00	4,600.00	229.00	11.00	0.00	8,510.00
Non-classifiées	47	0.00	82.50	411.50	29.25	76.50	12.00	0.00	611.75
Inconnues	93	0.00	254.00	361.00	1,702.00	230.25	24.00	0.00	2,571.25
Totaux.	556	8.00	1,069.00	7,014.50	20,026.25	1,283.75	145.00	0.00	29,546.50

1936

ACRES BRULEES, PAR CAUSES ET PAR TYPES DE PEUPEMENT.

Causes	Nombre de feux.	Bois Marchand	Jeunes bois	Vieux brûlés	Brûlés récents	Bûchers récents.	Pâturages.	Autres terrains.	TOTAUX.
Abatis	152	308.50	267.25	921.00	505.50	850.50	131.25	389.50	3,373.50
Ouvriers forestiers	9	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	1.00
Récréation	33	11.50	303.00	45.75	3.00	15.00	0.00	7.00	385.25
Voyageurs	123	141.00	39.50	200.50	59.00	493.25	113.00	205.50	1,251.75
Chemins de fer	11	0.00	75.00	5.00	0.00	0.00	0.00	0.00	80.00
Foudre	36	114.50	43.00	278.00	22.00	73.50	0.00	12,203.00	12,734.00
Travaux Publics	5	0.00	0.00	20.00	0.00	8.00	0.00	0.00	28.00
Incendiaires	27	102.00	333.00	798.00	845.00	3,967.00	2,065.00	600.00	8,510.00
Non-classifiées	47	0.00	59.00	11.00	0.00	485.75	2.50	44.50	611.75
Inconnues	93	180.00	85.25	74.25	1,421.00	672.25	3.00	135.50	2,571.25
TOTAUX	256	857.50	1,205.00	2,853.50	2,684.50	6,566.25	2,314.75	13,585.00	29,546.50

1936

POURCENTAGE D'ACRES BRULEES, PAR CAUSES, PAR TYPES DE PEUPELEMENT.

Causes	% des feux.	Bois Marchand.	Jeunes bois.	Vieux brûlés	Brûlés récents.	Bûchers récents.	Pâturage.	Autres terrains.	TOTAUX.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Abatis	27.2	9.2	7.9	27.3	15.0	25.2	3.9	11.5	100.0
Ouvriers forestiers	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0
Récréation	9.5	2.9	78.9	11.7	0.8	3.9	0.0	1.8	100.0
Voyageurs	22.1	11.3	3.1	16.0	4.7	39.4	9.1	16.4	100.0
Chemins de fer	2.0	0.0	93.8	6.2	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Foudre	6.5	0.7	0.3	2.2	0.2	0.6	0.0	96.0	100.0
Travaux Publics	0.9	0.0	0.0	7.5	0.0	28.5	0.0	0.0	100.0
Incendiaires	5.0	1.2	3.9	9.4	7.6	46.6	24.2	7.1	100.0
Non-classifiées	8.5	0.0	9.6	1.8	1.5	79.4	0.4	7.3	100.0
Inconnues	16.7	7.0	3.3	2.9	55.4	26.1	0.1	5.2	100.0
TOTAUX.....	100.0	2.9	4.8	8.0	9.3	21.2	7.8	46.0	100.0

PROPAGANDE.

Le rôle d'un Service de protection n'est pas seulement de combattre le feu; il consiste aussi à le prévenir. Dans son ouvrage "Les incendies de forêts", le lieutenant J.-M. Girard dit: "La prévention a la plus grande importance dans les incendies de forêts. ELLE SEULE est capable de diminuer partout dans des proportions énormes le nombre des grands feux". (p.11) Comment travailler efficacement à la prévention? Par des campagnes d'éducation, par des appels pressants et fréquents à la prudence. C'est ainsi que nous pouvons obtenir la coopération publique à l'observance plus fidèle des lois et règlements que, à première vue, l'on trouve arbitraires. Tel n'est pas le cas et on le constate à la réflexion. Nous faisons des tournées de conférences au cours desquelles les règlements sont clairement expliqués; ce travail s'effectue en collaboration avec la Canadian Forestry Association et les associations syndicales de la province.

Nous distribuons également des milliers de panneaux-réclames et d'écriteaux qui sont autant d'appels à la prudence. En outre, durant la période dangereuse, chaque semaine la T.S.F. porte aux quatre coins de la province un appel spécial du ministère des Terres et Forêts.

Nous avons cette année pris une initiative dont nous attendons les plus heureux résultats: des cours donnés aux scouts de la province par M. Eric Hudon, i.-f., professeur à l'Ecole des Gardes de Duchesnay. Vers la mi-juillet, ces cours ont été donnés aux scouts catholiques à la Pointe-à-la-Mine et, au mois d'août, au Lac-des-Sables, chez les scouts protestants.

Ces cours devaient consister en notions élémentaires complétées par des excursions en forêt. M.Hudon expliqua les règlements relatifs à la protection, les motifs qui poussent le Service provincial et les Associations à poser des écriteaux et des affiches monitoires. Il enseigna à différencier les essences forestières par les feuilles, l'écorce et le port de l'arbre. Il fit connaître les noms des diverses fleurs sauvages et expliqua comment on collectionne les plantes. Les scouts ont appris comment utiliser la boussole à main et lire les cartes topographiques. Ces leçons intéressent à un tel point les scouts que M. Hudon, dans un rapport, a écrit: "Les enfants ne se lassèrent pas de questionner M. Beaupré (le garde-feu) et moi-même et, si l'on juge de l'intérêt qu'ils ont apporté à ces leçons par le nombre et la variété des questions, nous devons être satisfaits de ce premier effort.

Enfin, au mois de septembre, 6 scouts, en compagnie de guides et du Père d'Alcantara Dion, ont fait une lointaine excursion en forêt. Nous voulions former un noyau d'apôtres forestiers. Quand cette idée qui hantait l'esprit de Jean-Marie Bureau, Commissaire provincial de l'Association des Scouts catholiques du Canada, fut exposée à l'honorable M. Duplessis, celui-ci ne fut pas lent à apercevoir tout l'avantage qu'en retireraient et les jeunes et la province elle-même. Le Premier-Ministre encouragea ce beau mouvement et y donna sa cordiale et généreuse approbation.

Le 2 septembre, ces scouts et le Père d'Alcantara Dion, leur aumonier, parlaient pour cette excursion à laquelle l'Association syndicale du St-Maurice s'intéressait vivement. Tous devaient garder un ineffaçable souvenir des quelques jours passés dans nos belles forêts du Nord. Ce fut une révélation pour tous et les leçons apprises au beau et grand livre de la nature restent profondément gravées dans la mémoire des excursionnistes. Nous citons quelques extraits du récit fait par l'un d'eux.

"La région visitée se composait presque exclusivement de résineux. Nous avons appris, ailleurs que dans les livres, à distinguer le pin du sapin, l'épinette rouge de l'épinette noire, le pin rouge du pin blanc,

le cèdre, le buis, la pruche, le cyprès, le tremble, le bois d'original, l'é-rable, etc...."

Ces scouts ont constaté la variété des poissons qui habitent nos lacs et nos rivières. La faune surtout les intéressa. "Nous voyons des pistes d'original et de chevreuil, vieilles du printemps, car l'herbe poussait déjà au fond. Plus loin, nous voyons des pistes fraîches d'original. Ils étaient deux. D'après les guides, ils étaient passés le matin même. On nous a expliqué comment reconnaître les pistes du mâle et celles de la femelle".

Ces scouts ont constaté ce que réclame la protection. Ils ont visité des tours d'observation, "passé en revue tout le grément nécessaire pour combattre les feux de forêt."

Leur enthousiasme juvénile aidant, ces scouts sont revenus gagnés à la cause de la conservation de la forêt dont ils ont pu apprécier le rôle bienfaisant.

STATIONS METEOROLOGIQUES.

Puisque protéger c'est prévoir, nous avons établi une chaîne de postes d'observation où l'on enregistre les observations atmosphériques qui servent à établir les pronostics de la température dont la connaissance est nécessaire pour assurer la sécurité de nos massifs. Etabli depuis 5 ans, un Bureau de météorologie coordonne le travail accompli dans chaque station; les résultats obtenus jusqu'ici ont été très encourageants.

"L'importance et la somme de travail accompli depuis 5 ans n'échappaient certes pas à l'attention des autorités, mais il devenait évident qu'on manquait d'instructions précises, de méthodes uniformes d'observation, de formules propres à ce travail; quelques instruments se comportaient mal à certaines époques de l'année et il fallait arriver à en fabriquer qui s'accommoderaient mieux aux exigences de notre climat; l'inspection systématique de ces stations devenait un besoin à mesure que le réseau prenait de l'importance; il fallait procéder à la détermination de la zone d'action de chaque station et élaborer un plan d'ensemble pourvoyant à l'établissement de nouvelles stations dans toutes les parties boisées de la province; enfin, il fallait instituer un organisme devant vérifier et contrôler observations, calculs, interprétations et pronostics de température aussi bien que de danger d'incendie dans le réseau des stations."

"Ce qu'il fallait, en somme, c'était un Bureau de Météorologie adapté aux besoins de la protection des forêts, et l'on en édifia un qui eut comme fonction principale de coordonner le travail accompli dans chaque station et de combler les déficiences dont nous venons de parler.

"Ce Bureau de Météorologie devant être intimement lié à la Station des Recherches sur les incendies forestiers, on l'établit sur le domaine même de l'Ecole des Gardes-forestiers, à Duchesnay. Duchesnay devenait alors le centre d'action de ce bureau, où l'on devait recevoir les rapports et d'où devaient partir toutes les directives."

"Prenant en considération la topographie du terrain, les conditions atmosphériques du milieu, la subdivision des territoires de patrouille, les centres des voies de communication comme les chemins, portages, lignes de téléphone, le danger des feux dans les massifs boisés imputables aux colons défricheurs, aux développements miniers, ou à d'autres facteurs locaux, nous avons divisé en secteurs ayant en moyenne 25 milles de rayon et représentant la zone d'action de chaque station, tous les territoires de colonisation ainsi que les territoires forestiers patrouillés par le Service ou même par les Associations, dans certains cas.

"Ce travail nous permet d'élaborer un projet d'établissement de stations dans tous les secteurs qui n'en possédaient pas encore.

"En avril 1936, huit nouvelles stations étaient déjà établies. C'étaient les stations de Val d'Or, Saint-Jovite, Saint-Tharcisius, New-Richmond, Sainte-Adelaide, Anse-au-Griffon et Cap-Chat..."

Les observations se font régulièrement tous les jours et toujours aux mêmes heures depuis le 1er mai jusqu'au 1er octobre.

Toutes les notes prises au cours de la journée sont enrégistrées sur une formule spéciale. Tous les soirs, après les lectures de 8 h., on extrait de cette feuille de notes les données requises pour effectuer le calcul de l'indice du jour. On fait également un pronostic local pour la température du lendemain et l'on fixe, au moyen de l'indice du jour et de ce pronostic, un indice approximatif pour le lendemain soir.

Ce pronostic quotidien est d'une très grande utilité pour la prévision de l'indice d'inflammabilité du lendemain soir. Notons également que les colons et les cultivateurs des localités où nous avons des stations météorologiques se fient en plus à ces prévisions particulières et que, chaque jour, nos observateurs doivent répondre à plusieurs appels de renseignements de ce genre.

Le Bureau de Météorologie du Service de la protection est en constante relation avec les autres organisations du même genre opérant dans la province.

Nos stations de Duchesnay, Mont-Laurier, Parke, Ouimet, Oskelanéo et Rouyn envoient chaque jour à l'Office fédéral de Météorologie les résultats de leurs observations qu'on utilise pour l'émission de pronostics. Le Fédéral nous télégraphie en retour un pronostic général à différents endroits de la province sur les conditions climatiques pour 24 à 48 heures à l'avance.

Nous recevons chaque mois de la Commission des eaux courantes un état détaillé des conditions atmosphériques relevées par leur réseau de stations.

Chaque mois, nous dressons des tableaux de température, de précipitation, d'humidité relative, de déficit de saturation, de quotient N.S., et nous les envoyons à ceux qui s'adonnent à des travaux de recherches forestières, aux professeurs de sciences dans nos Ecoles forestières et aux techniciens du Service de la classification des sols au ministère de la Colonisation. Les techniciens du ministère de l'Agriculture se montrent également très intéressés dans nos relevés d'évaporation et d'humidité relative.

Nos stations, cela va sans dire, n'ont pas toutes la même importance. Certaines ont un minimum d'appareils que nous complétons à mesure qu'elles prennent de l'importance. Ces appareils sont dispendieux et souvent le budget qu'on met à notre disposition ralentit notre travail.

PARC NATIONAL DES LAURENTIDES.

Au cours de l'année, notre personnel s'est efforcé d'assurer l'observation des règlements de la protection de la forêt contre le feu et la sauvegarde de la faune.

Nous n'avons pas eu d'incendies sérieux à déplorer et nous constatons une augmentation satisfaisante dans la faune du Parc.

Comme par le passé, exception faite du temps d'alerte, en plus de leurs patrouilles, nos gardes ont consacré une notable partie de leur temps à ouvrir de nouvelles voies de communication sous forme de portages, pour rendre accessibles les régions éloignées du Parc. Les petits camps de patrouilleurs, dispersés sur l'étendue du territoire, ont été maintenus en bon ordre; de nouveaux camps ont été construits là où, afin de faciliter ou d'étendre nos patrouilles, la nécessité s'en faisait sentir.

L'entretien de nos lignes de téléphone a été fait avec un soin particulier, car le personnel est de plus en plus pénétré de l'extrême importance des communications rapides en cas de feu.

A certaines époques de la saison, les opérations forestières ont amené dans le Parc un grand nombre d'ouvriers forestiers; mais grâce à la surveillance exercée et à la bonne observation des règlements par la masse des travailleurs, la protection a été efficace.

Des travaux importants exécutés par le Ministère de la Voirie sur la route Québec-Hébertville, en améliorant considérablement cette voie de communication, ont augmenté le trafic, ce qui a nécessité une surveillance plus étroite que jamais. Les travaux sur la route Baie St-Paul - Bagotville ont été poussés activement, ce qui laisse prévoir l'ouverture de cette route au public voyageur au cours de l'été prochain. Afin de pouvoir ravitailler leurs ouvriers qui s'attaquent à de nouveaux massifs, les compagnies forestières ont prolongé leurs chemins utilisables pour camion, ce qui, advenant un incendie, constitue un grand avantage au point de vue du transport rapide des combattants.

Des conditions atmosphériques dangereuses se sont rencontrées à deux ou trois reprises et, durant ces périodes, nous avons proclamé l'état d'alerte et le personnel a été prêt à faire face aux éventualités dans le plus bref délai possible.

F A U N E .

Une surveillance étroite a été exercée pour protéger la faune du parc. Nous constatons une augmentation du gibier.

Le castor, dont le recensement annuel des cabanes nous donne le meilleur indice sur l'accroissement de notre faune, augmente en nombre.

Nous constatons une augmentation satisfaisante de l'orignal. Si, dans certaines régions où des opérations forestières sont particulièrement actives, il semble diminuer, par contre il augmente dans les endroits plus tranquilles. L'on voit du chevreuil, mais dans certaines régions seulement. Cet état de choses est dû au fait qu'il ne trouve pas partout, dans le parc, la nourriture qui lui convient le mieux.

La perdrix grise et de savane n'a pas été abondante durant la dernière saison.

Le lièvre, le point creux de son cycle ayant été atteint l'année dernière, semble devenir plus nombreux dans certaines régions, alors qu'il est encore rare dans d'autres.

Dans toutes les régions du Parc, on constate la présence de la loutre, du renard, de la martre et du vison, mais il est difficile d'en évaluer la croissance.

Le loup ne semble pas avoir augmenté.

Humblement soumis,

HENRI KIEFFER.

QUEBEC, 30 juin, 1937.

A P P E N D I C E N O. 22

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DES ARPENTAGES.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Les travaux d'arpentage effectués au cours de l'année fiscale écoulée sont répartis comme suit:

10- Arpentages pour fins de colonisation: - tracé et renouvellement de lignes extérieures et centrales, de lignes de rangs, de lotissement, levé de quelques portages, de chemins, de lacs et de rivières.

20- Pour les besoins du Service des Mines, dans les territoires d'Abitibi et de Mistassini et dans les comtés d'Abitibi et de Témiscamingue:- établissement de lignes méridiennes, de parallèles de latitude et levé du plan de lacs et de cours d'eau.

30- Pour l'utilité du Service Forestier:- délimitation de réserves cantonales en diverses régions.

40- Pour les besoins du public en général:- renouvellement de lignes extérieures de cantons et de lignes de rangs.

50- Pour fins cartographiques et pour l'utilité du Service de la Chasse et de la Pêche: - levé du plan de lacs et de cours d'eau.

60- Pour les besoins du Service des Terres: - divers arpentages.

70- Délimitation d'une réserve indienne, à la demande du ministère fédéral des Mines et des Ressources.

Outre les travaux que nous avons effectués pour fins de colonisation, nous avons donné à divers arpenteurs des instructions pour l'exécution des travaux d'arpentage payés en vertu de la loi 25-26 Georges V, chapitre 35. Ceux-ci étaient recommandés par le ministère de la Colonisation et, en général, exécutés d'après un plan-projet fourni par son Service de Classification.

Les demandes de travaux d'arpentage pour fins de colonisation, par le Service des Mines et les divers Services de notre ministère, ont absorbé notre budget. Aussi avons-nous été dans l'impossibilité de procéder au renouvellement de vieilles lignes de cantons, dans les régions encore incomplètement colonisées, le Nord de Montréal par exemple, travaux qu'il serait important d'exécuter avant la disparition complète des témoins de l'arpentage primitif, dont quelques-uns sont très anciens. Les incendies forestiers, l'exploitation forestière, les travaux de routes contribuent à oblitérer les témoins et les vestiges de l'arpentage primitif. Dans bien des cas aussi les plans anciens ne représentent guère la division des lieux qu'il serait important de constater avant la disparition de tout vestige.

PHOTOGRAPHIE AERIENNE ET CARTOGRAPHIE.

Nous avons fourni au public et aux différents Services du Gouvernement bon nombre de photographies aériennes, d'assemblages de photos et de plans basés sur les photographies aériennes et coordonnées avec les arpentages.

Une nouvelle carte de la rive sud du St-Laurent, à l'échelle de trois milles au pouce, région de Montmagny et des cantons de l'Est, est sous presse et sera bientôt à la disposition du public; elle complète la série des cartes régionales à trois milles au pouce, couvrant la province, sauf les territoires non organisés et la Côte Nord du St-Laurent.

Une nouvelle édition de notre carte du Nord de Montréal est en préparation, et nous commençons la réfection du premier feuillet de la Gaspésie, édité en 1931, que les développements de la colonisation au cours des dernières années ont modifié dans une grande mesure.

Nous fournissons journellement au public et aux divers Services gouvernementaux bon nombre d'imprimés ou de tirages de plans originaux et de copies au photostat des carnets d'arpentage consignés dans nos archives, ainsi que des reproductions photographiques sous diverses formes.

En particulier, nous collaborons étroitement avec le Service fédéral des Mines et des Ressources, en leur fournissant quantité de copies de nos plans d'arpentage pour la publication de cartes topographiques intéressant notre province, dont épreuve nous est généralement soumise avant publication.

Nous vérifions, annuellement, un grand nombre de plans et de procès-verbaux en rapport avec les concessions minières; ces dernières et les nombreuses spécifications de lots pour fins de colonisation et autres occupent presque exclusivement notre personnel d'arpenteurs.

Les tableaux suivants comprennent une liste détaillée des instructions émises au cours de l'année, un état des lots spécifiés et le développement total des opérations d'arpentage exécutées au cours de l'année:

Etat des lots spécifiés au cours de l'exercice financier 1936-1937:-

	Nombre	Acres
Nouveaux lots de fermes	2548	233,183
Spécifications nouvelles	1117	107,894
Iles	9	50
Droits de passage pour lignes de transmission et chemins de fer.....	3	1,339
Terrains spécifiés en territoire non divisé (blocs, réserves cantonales).....	1	1,985
Concessions forestières.....	3	1005,752
Claims miniers	10	1,139
Lots de villages	133	398

Le développement total des opérations terminées sur le terrain, au cours de l'année 1936-37, et payées par le Service des
Arpentages, s'élève aux chiffres suivants:

Lignes renouvelées	206.88 milles
Lignes de rangs	26.56 "
Lignes extérieures et centrales	31.13 "
Lignes latérales	19.75 "
Lignes d'essai	33.06 "

Portages	66.18 milles
Chemins	257.41 "
Lacs et rivières	482.08 "
Chemins de fer	8.83 "
Simple chainage	2.00 "
	<hr/>
TOTAL	1133.68 "

Buttes.....313

Bornes.....357

Développement total des opérations terminées sur le terrain
(payées par le ministère de la Colonisation, en vertu de
la loi 25-26 George V, chapitre 35), exécutées sous la
direction du Service des Arpentages et officiellement
acceptées jusqu'au 30 juin 1937 .

Lignes renouvelées	403.48 milles
Lignes de rangs	654.39 "
Lignes latérales	21.78 "
Lignes extérieures et centrales.....	55.64 "
Lignes d'essai	9.39 "
Portages	21.56 "
Chemins	77.95 "
Lacs et rivières	136.87 "
Chemins de fer	2.41 "
Simple chainage	7.52 "
	<hr/>

TOTAL 1390.79 "

Buttes.....1008

Bornes1150

Instructions émises durant l'exercice financier 1936 - 1937.

Les instructions émises pour les travaux d'arpentage au cours de l'exercice financier 1936-1937 sont au nombre de 58 et peuvent être classées comme suit:

10- Divers arpentages pour les besoins de la Colonisation, dans le comté d'Abitibi; (cantons de Castagnier, Duvernoy et Préissac); comté d'Argenteuil; (canton de Howard); comté de Bonaventure; (cantons de Ristigouche et de Robidoux); comté de Chicoutimi; (canton de Falardeau); comté de Dorchester; (canton de Watford); comté de Frontenac; (canton de Ditchfield); comté de Gaspé-Nord; (canton de Cloridorme); comté de Matane; (canton de Cherbourg); comté de Montmagny; (canton de Rolette); comté de Papineau; (canton de Wells); comté de Portneuf; (paroisse Pointe-aux-Trembles); comté de Rivière-du-Loup; (canton de Raudot); comté de Roberval; (canton de Dequen); comté de Témiscamingue; (cantons de Basserode, Clérion, Darlens, Guérin et Rémy); comté de Témiscouata; (cantons de Armand et Cabano); comté de Wolfe; (canton de Garthby). - 24.

20- Etablissement de lignes de base, pour les besoins du Service des Mines, dans le comté d'Abitibi; (canton de Pershing); comté de Témiscamingue; (cantons de: Blondeau, Dasserat et Devlin); territoire d'Abitibi; (cantons de Barlow, Currie, Desjardins, Duplessis, Franquet, Grevet, McCorkill et McKenzie); territoire de Mistassini; (2). - 15.

30- Délimitation des réserves cantonales, à la demande du Service Forestier, dans le comté de Chicoutimi; (canton de Bégin); comté de l'Islet; (canton de Garneau); comté de Saguenay; (cantons de Demonts et Manicouagan). - 4.

40- Renouvellement de lignes extérieures, de cantons et de rangs, à la demande de particuliers, dans le comté de Drummond; (canton de Durham); comté de Gatineau; (canton d'Aylwin); comté de Papineau; (cantons de Derry, Lachaber, Portland et Ripon); comté de Richmond; (canton de Melbourne); comté de Roberval; (canton d'Albanel). - 7.

50- Levé du plan de lacs et de cours d'eau, pour les besoins des Services de la Chasse et de la Pêche et de la Cartographie. - 3.

60- Divers arpentages pour les besoins du Service des Terres, dans le comté de Labelle; (canton de Clyde); comté de Pontiac; (canton de Leslie); comté de Témiscamingue; (canton de Mazenod). - 3.

70- Délimitation d'une réserve indienne, à la demande du Ministère des Ressources et des Mines, à Ottawa. - 1.

80- Délimitation d'un bloc de terre, à la demande de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au lac Waswanipi (territoire d'Abitibi). - 1.

Le développement croissant de la colonisation et des opérations minières augmente, d'année en année, le travail de notre personnel demeuré sensiblement le même et dont chaque membre, je dois le dire, a fait de son mieux pour expédier la besogne le plus rapidement et le plus exactement possible.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES COTE,
Directeur des Arpentages.

QUEBEC, le 15 septembre 1937.

A P P E N D I C E N O . 25

ETAT DES TRAVAUX D'ARPENTAGE OFFICIELLEMENT ACCEPTES DURANT L'EXERCICE
FINANCIER 1936-1937, ET PAYES PAR LE SERVICE DES ARPENTAGES .

Boisvert, Paul	Arpentage, canton Ripon.....\$	350.00
Castonguay, Lucien,	" " Armand	401.50
Cloutier, Gabriel,	" " Pershing	2,543.58
" "	" cas Ripon et Leslie	1,044.50
De la Chevrotière, A.E.,	" village d'Angliers	187.53
Doyon, J.-A.-L.,	" canton Lochaber	750.52
" "	" " Wells	1,186.21
Drouyn, Maurice,	" paroisse de Pointe-aux-Trembles.	789.91
Dumas, Armand,	" canton Garthby	219.95
Castonguay, J.-P.,	" rivières Malbaie et Petit-Sague- nay... 15,010.52	
" "	" canton St-Germains	427.95
" "	" " St-Jean.....	373.75
Gaudreau, J.-Bte.,	" cas Normandin et Mésy	566.84
Gravel, Jacques,	Modification d'arpentage, canton Raudot	147.20
Guay, Gérard,	" canton Garneau	207.40
" "	" " Dequen	447.87
" "	" " Bégin	404.40
Leclerc, Georges,	" " Watford.....	561.20
Lindsay, C.-C.,	" " Doncaster	4,626.04
" "	" " Doncaster	816.68
" "	" " Béresford	9,602.73
" "	" " Clyde	608.80
" "	" Etablissement, ligne frontière, Québec / Ontario	5,297.42
Malouin, Paul,	" cas Cathcart et Cartier	15,025.42
" "	" canton Tremblay	685.85

Malouin, Paul,	Arpentage canton Taché	\$ 288.95
Massé, Arthur,	" cas Belleau et Caxton	5,691.16
Michaud, J.-A.	" canton Raudot	1,710.53
Morency, Georges-E.,	" " Dasserat	885.81
O'Gallagher, D.,	" cas Ferland et Bréboeuf	1,174.49
Savard, Paul,	" " DeMonts & Manicouagan.....	<u>816.81</u>
		\$72,850.72

A P P E N D I C E N O. 25a.

ETAT DES TRAVAUX D'ARPENTAGE PAYES PAR LE MINISTERE DE LA COLONISATION,
EN VERTU DE LA LOI 25-26 GEORGE V, CHAPITRE 35, EXECUTES SOUS LA DIREC-
TION DU SERVICE DES ARPENTAGES ET OFFICIELLEMENT ACCEPTES JUSQU'AU
30 JUIN 1937.

<u>Arpenteur</u>	<u>Localité</u>	<u>Coût.</u>
Bélangier, Henri,	Canton Malartic	\$1937.51
" "	Cas Paradis & Boivin	20315.48
Bernier, Lorenzo	Seigneurie Pabos	910.74
" "	Cas Devlin & Delbreuil	9349.74
Croteau, De M.	" Duvernoy & Castagnier	890.74
" "	" Rameau & Percé	805.87
" "	Canton Nouvelle	1749.69
" "	" "	2289.36
De la Chevrotière, A.-E.	" Rochebaucourt	4279.38
" " C.-C.	" Price	1988.89
" "	Cas Courcelette & Syndenham	989.26
" "	Canton Mann	4606.72
" "	" De Sales	266.00
" "	" Carleton	1189.55
" "	Cas Gayhurst, Forsyth, Shenley	547.94
Deschânes, C.-M.	Canton La Corne	971.78
" "	" Varsan	483.18
" "	" Lingwick	4885.59
Doyon, J.-A.-L.	" Garneau	434.80
" "	Cas Hébert & Bourget	999.48
Dumas, Armand,	Canton Fox	1521.33
" "	" Taschereau	375.00
" "	" Weedon	119.50
" "	" Ham	142.15
" "	" Garthby	2581.93

<u>Arpenteur</u>	<u>Localité</u>	<u>Coût</u>
Dumas, Armand,	Canton Ham-Sud	\$ 893.12
" "	" Stratford	2621.43
Fafard, J.-F.	" Ristigouche	4670.97
Fleury, J.-A.	" Préissac	2571.75
" "	" Cadillac	2020.70
Giroux, Louis	" Destor	3469.49
Guay, Gérard	" Somerset	3031.35
" "	" Coleraine	751.24
" "	" Thetford	117.50
" "	" Ireland	2158.50
Guenet, J.-R.	" Tourelle	3211.04
Lamarre, Adjutor,	" Normandin	376.00
" "	" Rouleau	887.32
" "	" Saguenay	658.60
Leboutilier, E.-A.	" Larouche	99.80
Lepage, Arthur,	" Ouimet	323.70
" "	" Matane	1925.24
" "	" Tessier	1032.47
" "	" Cherbourg	342.34
Lindsay, C.-C.	" Joly	1345.71
" "	" Amherst	553.29
" "	" Archambault	374.85
Massé, Arthur	Cas Matapédia & Patapédia	10157.85
Michaud, J.-A.	" Auclair	413.95
" "	" Ristigouche	204.40
Mignault, Louis,	" Wells	1658.80
Morency, Georges,	" Latulippe	331.50
" "	" Rémigny	2691.20
Papineau, G.-J.	" Fauvel	13151.15
Papineau, G.-J.	Seigneurie Pabos	131.50

<u>Arpenteur</u>	<u>Localité</u>	<u>Coût</u>
Papineau, G.-J.	Canton Rameau	\$ 1277.06
" "	" Mann	1366.40
Paquin, Hector,	" Réminy	248.36
Saint-Cyr, Horace	" Boucher	327.55
" "	" Lejeune	663.22
Sirois, J.-Ernest	" Percé	<u>28.50</u>
TOTAL		\$ 130,789.44

A P P E N D I C E N O . 24

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE HYDRAULIQUE.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Service Hydraulique pour l'exercice se terminant le 30 juin 1937.

Ce Service est chargé de l'administration des cours d'eau de la province et plus particulièrement des ressources hydrauliques qui s'y trouvent.

Il y a lieu également de signaler que, pour toutes les questions relevant de l'hydraulique et de l'électricité, le Service Hydraulique collabore avec la Commission des Eaux Courantes, la Régie Provinciale de l'Electricité et le Syndicat National de l'Electricité, organismes chargés respectivement de l'étude des cours d'eau et des forces hydrauliques, du contrôle des taux et de la distribution de l'électricité ainsi que de l'aménagement de centrales de production de l'énergie électrique.

Les principales activités de cette branche du Ministère des Terres et Forêts et les événements les plus importants survenus dans les domaines qui l'intéressent durant l'année écoulée peuvent se résumer sous les titres suivants:

LEGISLATION .

Une loi promulguée par la Législature de 1935, décreta à l'article 86, chap. 23, des Statuts 25-26, Geo. V, "qu'à compter du 15 avril 1935, aucune aliénation, ni aucun bail de forces hydrauliques d'une puissance naturelle moyenne de 500 HP et plus, faisant partie du domaine public, ne pouvait être fait qu'en vertu d'un acte de la Législature".

Cet article a été abrogé à la session de 1937 et remplacé par le suivant qui est l'article 46, chap. 24, I, Georges VI.

"A compter du 20 mai 1937, ne peuvent être accordées sans une loi de la Législature,

(a) aucune location, cession ou aliénation de chutes d'eau, rapides, pouvoirs et forces hydrauliques d'une puissance naturelle moyenne de trois cents chevaux-vapeur ou plus faisant partie du domaine public;

(b) aucune prolongation de délai quant à l'exploitation ou à la mise en oeuvre de telles chutes d'eau, rapides, pouvoirs et forces hydrauliques cédés, affermés ou loués avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas au Syndicat National de l'Electricité ni à une corporation municipale."

Depuis la loi de 1935, un certain nombre de nos baux de forces hydrauliques se trouvaient sujets à une interprétation assez difficile, vu qu'il fallait décider, dans chaque cas, si les délais d'aménagement accordés après le 15 avril 1935 étaient légaux ou non. La loi de 1937 a éclair-

ci le problème et invalidé les baux de forces hydrauliques qui n'ont pas été aménagés dans les délais prescrits, à moins que la Législature n'en décide autrement par une loi spéciale.

CONCESSIONS .

La loi précitée de 1937 ne s'applique pas aux sections en eau calme des lits des cours d'eau. Par suite le Lieutenant-Gouverneur en Conseil a pu concéder certains emplacements pour les fins de flottage du bois, pour améliorations aux rives, construction de débarcadères et abris à chaloupes, etc le tout tel qu'indiqué dans le Tableau ci-contre.

Pour améliorations aux grèves	3
Pour lignes de transmission électrique	0
Pour flottage du bois, comprenant piliers, estacades et barrages	1
Pour forces hydrauliques	0
Pour emmagasinement	0
Pour aqueducs	0
Total.....	4

D'autre part, le Gouvernement Provincial a aussi transféré ses droits au Gouvernement Fédéral pour certains lots de grève et en eau profonde qui étaient requis pour travaux publics ou ouvrages analogues. Les lots ainsi transférés se répartissent sur les cours d'eau suivants: lac Duparquet, lac des Quinze, lac Moreau, lac Tibériade, fleuve St-Laurent (2).

En vertu de la loi relative aux barrages, les compagnies ou personnes qui ont l'intention de construire de tels ouvrages doivent au préalable soumettre les plans et devis au Ministère des Terres et Forêts pour être approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Si telle approbation est accordée, les requérants sont le plus souvent tenus de prendre bail pour les terrains de la Couronne affectés par ces ouvrages.

APERÇU GENERAL ET PROGRES REALISES DANS L'INDUSTRIE HYDRO-ELECTRIQUE.

Les compagnies qui ont eu à souffrir des annulations de contrats de la Commission Hydroélectrique d'Ontario, ont réussi, pour la plupart, à passer d'autres contrats avec la dite Commission pour des quantités moindres d'énergie et à des prix inférieurs. Il n'y a que la Compagnie Beauharnois Light, Heat & Power qui n'est pas encore parvenue à s'entendre avec l'Hydro d'Ontario. Les journaux nous rapportent, cependant, que des négociations sont entamées entre les deux parties et un compromis semble devoir se dessiner dans un avenir rapproché. Le Service Hydraulique, par suite de ces annulations de contrats, a subi des pertes sensibles dans ses revenus.

Durant l'année écoulée, aucune centrale nouvelle n'a été aménagée dans la Province et les centrales existantes n'ont ajouté aucune unité à leur installation.

Quelques lignes de transmission électrique ont été prolongées sur de courtes distances dans diverses régions de la Province, de même que certaines lignes de distribution ont été étendues pour desservir un plus grand nombre de consommateurs.

Sans augmenter la capacité de leurs installations actuelles les compagnies et municipalités suivantes exécutent des travaux ou ont à l'étude des projets d'aménagements de forces hydrauliques.

L'Ontario Paper Co. termine une installation hydro-électrique de 66,000 HP sur la rivière des Outardes, près de la nouvelle ville de Baie Comeau. Cette usine alimentera le moulin de papier que cette compagnie

est à construire dans la région et qui commencera ses opérations au début de 1938.

La ville de Sherbrooke a commencé des travaux d'arpentage et de forage en vue d'installer une deuxième usine de 7,000 HP au rapide Deux-Milles, sur la rivière St-François, près de Weedon.

La Compagnie "Beauharnois Light, Heat & Power Co.," n'a pas augmenté son installation actuelle de 8 unités génératrices de 53,000 HP, mais elle a fait les changements nécessaires à une autre de ses unités, pour en transformer la fréquence de 25 cycles à 60 cycles. Ainsi son installation comprend maintenant 4 unités produisant du 25 cycles et 4 autres du 60 cycles.

La "Saguenay Power Co." est présentement engagée dans l'installation de sa douzième et dernière unité à sa centrale hydroélectrique de l'Ile Maligne d'ici quelques mois. Cette centrale comprendra donc 12 unités de 45,000 HP chacune donnant une installation totale de 540,000 HP. Cette usine sera alors considérée comme étant, avec celle de Queenstown, à Nigara, la plus puissante au Canada.

Le tableau suivant indique les chutes et rapides qui ont été concédés et aménagés en vertu de baux emphytéotiques et sur lesquels le Gouvernement perçoit des redevances.

<u>Compagnie</u>	<u>Rivière</u>	<u>Site ou nom de L'usine</u>	<u>Installation en HP.</u>
Saguenay Power Co.Ltd.	Saguenay	Ile Maligne	495,000
Beauharnois L.H. & P. Co.	St-Laurent	Beauharnois	440,000
Gatineau Power Company	Gatineau	Paugan	238,000
Montreal L.H. & P. Cons.	St-Laurent	Les Cèdres	206,000
Shawinigan Water & Power Co.	St-Maurice	Grand'Mère	188,500
do	do	Rapide Blanc	160,000
do	do	La Gabelle	152,000
MacLaren-Quebec Power Co.	Lièvre (du)	Masson	156,000
Ottawa Valley Power Co.,	Outaouais	Les Chats	112,000
MacLaren-Quebec Power Co.	Lièvre (du)	High Falls	120,000
Southern Canada Power Co.	St-François	Hemmings & Drummond	52,000
Montreal Island Power Co.	Prairies (des)	Sault Récollet	45,000
Northern Quebec Power Co.Ltd.	Quinze (des)	Section No. 3	40,000
Shawinigan Water & Power Co.	Batiscan	St-Narcisse	24,900
Gatineau Power Company	Gordon	Kipawa	24,200
Price Bros. & Company , Ltd.	Shipshaw	Les Galets	17,600
Cité de Sherbrooke	St-François	Westbury	5,800
do	do	Weedon	5,500
Gatineau Power Company	Ouareau	Magnan	2,500
Lake St.John L. & Power Co.	Métabetchouane	La Martine	1,410
Municipalité de Bagotville	Mars (à)	Les Murailles	1,350
LaSarre Power Company	LaSarre	Chute No. 3	1,575
Cité de Sherbrooke	Magog	Drummond	1,000
Mont-Louis Seigniorly Ltd.	Mont-Louis	Branche Ouest	850
Chaleur Bay Power, Limited	Hall	Cox	550
Cournor Mining Co. Ltd.	Bell	Lac Villebon	540
St.Regis Paper Co.of Can.Ltd.,	Ruisseau Blanc	Dérivation	500
Ontario Paper Company,Ltd.	Franquelin	Bec Scie	400
Cie Elect.Riv.à Pierre Ltée.	Pierre (à)	Marmite	300
LaSarre Power Company,Ltd.	LaSarre	Chutes Nos.4 & 5	100
DeCarufel & Cie.	Laflamme	Barraute	50
J.-E. Chenel	Port-Daniel	Port-Daniel	25
Zotique Reno	Kiamika	Aux Ecorces	25

ADMINISTRATION ET RECETTES

Ainsi que durant l'exercice précédent, le Service des Ventes du Ministère des Terres et Forêts nous a fait parvenir nombre d'arrêtés ministériels et de listes concernant les lots classifiés propres à la culture et destinés à être transportés, en entier ou en parties, au Ministère de la Colonisation, pour être vendus. Il s'est agi, pour nous, de vérifier si ces lots étaient ou non affectés par des barrages ou des projets de barrages dûment approuvés, ou couverts par des baux en force et, lorsqu'il y a eu lieu, de distraire les parties affectées ou susceptibles de l'être, afin que ce Ministère ne transporte à la Colonisation que des lots libres de toute servitude.

En vertu du chapitre 4, Statuts L, Ed. VIII, de la "Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles de la Province", il nous a été demandé par le Ministère des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, de procéder à l'inventaire des forces hydrauliques de la Province qui ont été concédées par la Couronne. Cet inventaire qui comporterait un travail considérable a entraîné la révision des statistiques que nous possédions déjà. Il a été mené à bonne fin et a été transmis, au mois de mai dernier, au Ministre chargé de l'application de la dite loi, sous la forme d'un fascicule assez volumineux intitulé "TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES CONCEDEES PAR LA PROVINCE DE QUEBEC DU 1er JUILLET 1867 AU 1er FEVRIER 1937".

A la demande du même Ministère et pour les mêmes fins, nous avons mis à date le "TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC" ce Tableau indique sur chaque rivière, le site, la dénivellation, le bassin de drainage et la puissance de chaque chute ou rapide qu'on y a trouvé, de même qu'il donne également la capacité des usines établies et si ces usines ont été aménagées ou non, en vertu de concessions du Gouvernement de la Province de Québec.

Les revenus du Service Hydraulique, pour l'année se terminant le 1er juillet 1937, ont été inférieurs à ceux de l'année précédente. Ils se sont élevés à \$640,293.35 comparativement à \$693,520.60 pour l'année précédente. Cependant, cette régression provient surtout du fait qu'un chèque au montant de \$50,000.00 n'a été encaissé que quelques jours après la fin de l'année fiscale. L'état des revenus est donné au Tableau des recettes.

STATISTIQUES

Les statistiques du Gouvernement du Canada indiquent que la puissance des usines hydroélectriques atteignaient, à la date du 1er janvier 1937, pour tout le Canada 7,945,590 HP. La proportion de la Province de Québec était, à la même date, de 3,883,320 HP, soit un peu moins de 50% du total ci-dessus mentionné.

Les mêmes statistiques montrent que la puissance des forces hydrauliques réparties sur les rivières de la Province, calculée sur un rendement de 80% au débit ordinaire de 6 mois, est estimée à 13,064,000 HP et pour tout le Canada à 23,817,200 HP.

Des chiffres donnés plus haut, il ne faudrait pas conclure que si une puissance de 3,883,320 HP a été aménagée dans la Province sur un total de 13,064,000 HP, il ne reste que 9,180,680 HP à aménager, car,

1o. le chiffre de 3,883,320 HP indique la puissance installée et non pas la puissance produite et cette installation comporte une proportion d'environ 30% en unités génératrices de réserve pour parer aux bris de machines et pour prendre soin des pointes de consommation (peak-loads).

20. le chiffre de 13,064,000 HP n'est pas une estimation précise de la force motrice qui peut être produite sur les cours d'eau de la Province, mais plutôt une énergie basée sur les meilleurs renseignements disponibles de l'énergie probable. Plusieurs chutes et rapides, principalement dans les régions éloignées des grands centres, n'ont pas encore été réperés. De plus, il n'a pas été tenu compte des pentes naturelles qui pourront être aménagées ou ajoutées par des concentrations appropriées aux autres chutes, ni de l'augmentation en énergie qu'apporteront, sur plusieurs cours d'eau, les réservoirs d'emmagasinement qui pourront être créés.

OUVRAGES CONSTRUITS PAR DES PARTICULIERS OU COMPAGNIES POUR FINS DE FLOTTAGE DU BOIS, DE FORCES HYDRAULIQUES ET D'EMMAGASINEMENT, DEPUIS 1920 AU 30 JUIN 1937.

Les lois relatives aux ouvrages en rivières pour fins de réservoirs d'emmagasinement, de forces motrices et de flottage du bois, ont continué d'être appliquées durant le dernier exercice. A la date du 30 juin 1937, nous avons reçu les plans et devis de 674 barrages pour le flottage du bois et ceux de 25 séries de piliers et d'estacades, 83 plans de barrages pour fins de forces motrices et 16 plans de barrages-réservoirs.

A la même date, 459 autorisations avaient été accordées pour des ouvrages devant servir à faciliter le flottage du bois; 68 pour des ouvrages devant servir à la production de la force motrice; 14 pour des ouvrages devant servir à l'emmagasinement des eaux.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1937, 41 arrêtés ministériels ont été passés pour permettre de procéder, dans 275 cas particuliers, à des expropriations pour fins d'aménagement de forces hydrauliques; 46 arrêtés ministériels ont aussi été passés pour permettre de procéder, dans 386 cas particuliers, à des expropriations pour l'érection de lignes de transmission.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1937, 318 baux ont été passés concernant des barrages destinés à faciliter le flottage du bois et 287 de ces baux sont actuellement en force.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1937, 12 baux ont été passés concernant des barrages d'emmagasinement des eaux et 11 de ces baux sont actuellement en force.

APPROBATIONS DONNEES DEPUIS 1920 AU 30 JUIN 1937.

Approbations de plans montrant l'étendue des terrains à être expropriés, dans 275 cas particuliers, en vue de l'aménagement de forces hydrauliques, depuis 1920.....	41
Approbations de plans montrant l'étendue des terrains et les droits à être expropriés, dans 386 cas particuliers, en vue de l'érection de lignes de transmission, depuis 1920.....	46
Approbations de plans et devis de barrages-réservoirs depuis 1920.....	14
Approbations de plans et devis de barrages pour fins d'aménagement de forces hydrauliques, depuis 1920.....	68
Approbations de plans et devis d'ouvrages pour fins de flottage du bois, depuis 1920.....	459

BAUX ACCORDES JUSQU'AU 30 JUIN 1937.

	<u>Baux accordés.</u>	<u>Baux en force.</u>
Baux pour le flottage du bois.....	318	287
Baux pour l'emmagasinement des eaux.....	10	9
Baux pour l'emmagasinement des eaux pour fins minières...	1	1
Baux pour l'emmagasinement des eaux pour fins d'aqueduc..	1	1

PLANS ET DEVIS RECUS A LA DATE DU 30 JUIN 1937.

Barrages pour le flottage du bois.....	674
Barrages pour fins de forces hydrauliques.....	83
Barrages pour réservoirs d'emmagasinement.....	16
Barrage d'emmagasinement pour fins minières.....	1
Barrage d'emmagasinement pour fins d'aqueduc.....	1
Séries de piliers et d'estacades.....	25

TABLEAU RELATIF AUX LOTS DE GREVE ET EN EAU PROFONDE CONCEDES
PAR BAUX DU 1er JUILLET 1936 AU 30 JUIN 1937.

<u>DATE DE LA CONCESSION</u>	<u>SUPERFICIE</u>	<u>LOYER ANNUEL</u>	<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>NOM DU CONCESSIONNAIRE</u>	<u>NATURE DE LA CONCESSION</u>	<u>LOCALITE</u>
1936						
31 juillet	25.7 acres	\$ 237.00		Noranda Power Co., Ltd.	Lot de grève (quai)	Rivière Outaouais, Lac Simard, canton de Delbreuil.
20 août	0.12 "	10.00		Joseph Rozon	Lot de grève	Fleuve St-Laurent, Ville de Plage Laval, comté de Jacques-Cartier.
9 novembre	1. "	10.00		Horace Bélanger	Lot de grève (quai)	Rivière Ouareau, Lac Archambault, canton de Lussier.
19 novembre	5,400 p.c.		\$1.00	Ministère des Trav. Publics du Canada	Lot de grève (quai)	Lac Duparquet, Canton Duparquet, comté d'Abitibi.
19 novembre	8,640 p.c.		1.00	" " " "	" " " "	Lac des Quinze, canton de Latulippe, Comté de Témiscamingue.
26 novembre	0.312 acre		1.00	" " " "	" " " "	Lac Moreau, canton de Moreau, comté de Labelle.
26 novembre	4,000 p.c.		1.00	" " " "	" " " "	Lac Tibériade, canton de Turgeon, comté de Labelle.
26 novembre	105,875 p.c.		1.00	" " " "	" " " "	Fleuve St-Laurent, à Tobin, comté de Rimouski.
26 novembre	5.08 acres		1.00	" " " "	" " " "	Golfe St-Laurent, Anse à Brillant.
1937						
26 janvier		22.50		Anglo Canadian Pulp & Paper Mills, Ltd.	Concession pour flottage.	Rivière Noire, Comté de Montmorency.

A.-B. Normandin,
Directeur "pro tempore" du Service Hydraulique.

Ministère des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1937.

Avila Bédard,
Sous-Ministre.

TABLEAU DES RECETTES, ANNEE 1936-1957, DU SERVICE HYDRAULIQUE

PROVENANCE	Montants des loyers	Redevances an- nuelles supplé- mentaires	Montant des honoraires	Montants divers	TOTAL
Forces hydrauliques.....	\$180,912.17	\$424,001.00			\$604,913.77
Lots de grèves et de rivières pour amé- liorations.....	10,173.08				10,173.08
Lots pour exploitation de sable.....	2,447.85	2,896.10			5,343.95
Lots pour ouvrages servant à faciliter le flottage du bois.....	11,870.84		\$20.00		11,890.84
Copies de plans et divers.....				\$9.00	9.00
Transport au Fédéral de lots de grève et en eau profonde pour quais publics..				16.00	16.00
RESERVOIRS ETABLIS SELON LE CHAP.46, SECTION VI,S.R.P.Q.1925 ET EXPLOITES PAR DES COMPAGNIES,CORPORATIONS ET PARTICULIERS.....	<u>3,192.18</u>	<u>4,754.55</u>			<u>7,946.73</u>
	<u>\$208,596.10</u>	<u>\$431,652.25</u>	<u>\$20.00</u>	<u>\$25.00</u>	<u>\$640,293.35</u>

Le tout respectueusement soumis,

Le Directeur "pro tempore" du Service Hydraulique.

A.-B. NORMANDIN.

A P P E N D I C E N O 25.

COMMISSION DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC.

QUEBEC, le 21 décembre 1937.

L'Honorable Maurice-L. Duplessis,
Premier-Ministre et Ministre des Terres et Forêts,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Commission de géographie de Québec pour l'année 1936-1937.

Le Bureau de direction, conformément à l'élection des officiers tenue le 10 octobre 1935, se compose comme suit: président M. F.-X. Fafard; conseiller technique, M. Charles Savary; directeurs, MM. Georges Côté, A.-O. Dufresne, Arthur Bergeron.

Deux assemblées générales de la Commission et cinq réunions spéciales du Bureau et des comités ont été tenues au cours de l'année.

La Commission, comme par les années passées, a coopéré avec le ministère des Terres et Forêts, le ministère des Mines, le bureau du Cadastre et la Commission fédérale de géographie, dans la préparation de nouvelles cartes ou la réédition d'anciennes, poursuivant toujours son programme en vue d'uniformiser et de parfaire son entreprise de coordination dans la publication de ces cartes. Ce travail a donné lieu à de nombreuses et méticuleuses recherches qui ont contribué à augmenter la documentation ayant trait à l'origine des noms.

Une volumineuse correspondance a été entretenue et suivie concernant les demandes de renseignements et d'approbation de noms, de la part des divers services de l'administration et du public en général et la Commission a été heureuse de constater l'intérêt et l'appréciation qu'on lui témoigne.

Outre l'attention constante apportée depuis plusieurs années déjà à la compilation des noms de lacs et de rivières en vue d'atteindre à une nomenclature complète, la Commission a entrepris durant le dernier exercice de dresser la liste de toutes les dénominations servant à désigner tous autres accidents géographiques tels que: anses, baies, battures, caps, détroits, chutes, havres, îles, montagnes, pointes, rapides, rochers, etc., de façon à être en mesure de fournir tous renseignements utiles concernant la géographie de notre province.

Au cours de l'année, la Commission s'est arrêtée aux principales décisions suivantes:-

Comté de St-Maurice

Rivières:

Dandurand

Nouvelle appellation

Territoire d'Abitibi

Quévillon

au lieu de

Kamshigama

Lamarcq

"

Deux-Originiaux

Ventadour

"

Lynx-Eye

Malo

"

Poisson-Blanc

Chevrillon

"

Rush

Mirbeau

Nouvelle appellation

Desjardins

"

"

Descoteaux

"

"

Dubail

"

"

Conformément à la loi, les décisions ci-dessus ont été
approuvées.

Le président,

F.-X. FAVARD

A P P E N D I C E N O. 26.

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le travail accompli par l'Heure Provinciale durant l'année 1936-37.

L'Heure provinciale a continué, durant cette période, de mettre tout en oeuvre, tant dans ses causeries que dans la partie musicale et dramatique de son programme, pour contribuer au développement intellectuel et artistique de la population et pour faire connaître le talent et les oeuvres de la jeunesse canadienne-française.

- I -

C O N F E R E N C E S

CAUSERIES EN ANGLAIS

I. RELIGION, PHILOSOPHIE, MORALE.-

"Du nouveau", par Mme Françoise Gaudet-Smet; "La fête de l'Immaculée Conception", par M. l'abbé Emile Lambert; "Le bonheur", par Mlle Olivette Lamontagne; "La sanctification du dimanche", par M. Hector Lalonde.

II. ENSEIGNEMENT, EDUCATION.-

"L'éducateur et les petits", par Mlle Louisa Clermont; "Quelques restaurateurs de notre parler", par M. l'abbé Etienne Blanchard; "Ils chantaient toujours" (scouts routiers), par M. l'abbé Albert Tessier, professeur au Séminaire de Trois-Rivières; "L'organisation de l'enseignement primaire à Montréal", par M. Raymond Tanghe; "Le guidisme trifluvien", par le révérend Père Marie Alcantara, o.f.m.; "Le Eadetisme ou le militarisme larvé", par M. Jean-Robert Bonnier; "Comment choisir les livres pour les enfants", par Mlle Hélène Grenier; "L'éducation artistique de l'enfant", par M. Maurice Gagnon; "La langue française et nous", par M. Maurice Hébert; "L'instruction post-scolaire à l'Université", par M. Léon Lortie; professeur à l'Université de Montréal; "Les auberges de jeunesse", par M. Maurice Rinfret.

III. QUESTIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES.-

"La méthode en économie politique", par M. Léo-Paul Lamontagne; "La France d'aujourd'hui", par M. Alfred Ayotte, rédacteur au Devoir; "Une nouvelle discipline collective pour l'avenir", par M. Valmore Gratton, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; "Vers l'avenir", par M. David Ratté; "Grande ou petite industrie", par M. Paul Riou, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; "Notre américanisation par le magazine", par M. Jean Bruchési, professeur à l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal; "La recherche du succès dans les affaires", par M. Deligny Labbé, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes

commerciales; "Définition", par M. François Vézina, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales; "Quelques aspects de notre problème agricole", par M. Gérard Filion, licencié en sciences commerciales; "A plaindre ou à blâmer?", par M. Esdras Minville, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales; "Notes sur l'industrie des pâtes et papiers au Canada", par M. H. Huot, licencié en sciences commerciales; "Coup d'oeil sur l'organisation actuelle du crédit", par M. Paul La Rocque, avocat, licencié en sciences commerciales; "Progrès et méthodes", par M. Raymond A. Robic; "Les ennuis du contribuable", par M. Louis Trottier.

IV. HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET REGIONALISME.

"Une page moderne de notre histoire", par M. L.J.N. Blanchet; "La région de Shawinigan", par le docteur Marc Trudel, M.P.P.; "La géographie de la province de Québec", par M. Benoit Brouillette, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales; "Haiti et le Canada", par le Général Nemours, Ministre plénipotentiaire d'Haiti; "Charles Huault de Montmagny", par M. Robert Prévoist; "Savoir voyager", par Mme Corinne Hudon Rivet; "Hull et sa région", par M. Alexandre Taché, M.P.P.; "Paris et ses monuments", par M. Marcel Parizeau; "Voulez-vous faire un beau voyage? restez chez vous", par M. Raymond Douville.

V. LITTERATURE, THEATRE, BEAUX-ARTS.-

"Jules Barbey d'Aureville", par M. Palascio Morin, "Paul Bourget", par Mlle Lorette O'Shaughnessy; "Remarques sur l'art", par M. Oslas Leduc; "Stéphane Mallarmé et le symbolisme", par M. Jean Gillet; "Sully Prud'homme", par M. Paul Morin; "Ernest Psichari", par Mlle Gabrielle Raizenne; "Marie Jeanna", par Mlle Berte Lagacé; "François Mauriac", par M. Bernard Valiquette; "Juliette Adam", par Mlle Lorette O'Shaughnessy; "Jacques Rivière", par M. Gérard Dagenais; "Pierre Loti", par Mlle Eva Sénécal; "Haiti littéraire", par M. Philippe Cantave; "La vie de Jésus d'après Mauriac et Papini", par Mme E.P. Benoit; "Julien Green", par M. Gaétan Major; "L'impressionisme dans la caricature", par M. Robert Lapalme.

VI. LITTERATURE, THEATRE, BEAUX-ARTS (CANADA).-

"Henri Fabien, artiste peintre", par M. Emile Sarrazin; "Femmes de grands hommes", par Mme Madeleine Huguenin; "Pourquoi ne pas créer?" (conférence rimée), par Mlle Jeanne G. isé; "L'oeuvre poétique de Pamphile Lemay", par M. Maurice Hébert; "Sur deux livres illustrés par Gagnon", par M. René Chicoine.

VII. MUSIQUE.-

"A thing of beauty is a joy for ever", par Mlle Germaine Radakir; "La musique d'aujourd'hui", par M. Gérard Gamache; "Beethoven", par Mlle Marie-Jeanne Fiset; "Le sentiment musical et les moins de trente ans", par M. Simon Latour; "Des plaisirs et des agréments de la musique", par M. Jean Riddez.

VIII. DROIT.-

"Les Conventions matrimoniales", par M. Paul Michaud, avocat;

IX. COMMERCE ET INDUSTRIE.-

"Objet, fonctionnement et rôle du Ministère du commerce, de l'industrie et des affaires municipales", par l'honorable Joseph Bilodeau; "Aperçu sur le tourisme de la province", par M. Louis Coderre.

X. COMMEMORATIONS.-

"Un centenaire: 1837-1937.- "Les évènements de 1837-38 au Canada" par quelques membres de la société des Sciences morales et politiques de Montréal; a) "Généralités", par M. Raymond Tanghe, docteur en sciences sociales, économiques et politiques; b) "Les origines du mouvement de 1837", par M. Fernand Chaussé, avocat; c) "Les américains et la rébellion de 1837 dans le Bas-Canada", par M. Jean Bruchési, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal; d) "Chronique de 1837", par M. Gérard Parizeau, licencié en Sciences commerciales; e) "L'influence du mouvement de 1837 sur la constitution du Canada", par Mlle Rolande Provencher, licenciée en Sciences sociales, économiques et politiques; f) "Etude du rapport Durham", par M. Roger Brossard, avocat; g) "Les conséquences générales des évènements de 1837", par M. Jean Casgrain, avocat. - "Troisième Centenaire du Cid", par M. l'abbé Arthur Sideleau; "Madame Curie", par Mlle Violette Allaire; "La cité de Sherbrooke et son Centenaire", par l'honorable J.S. Bourque; "Les pageants du centenaire de Sherbrooke", par l'honorable J.S. Bourque; "La littérature canadienne", (à l'occasion du Congrès de la langue française), par M. Paul Morin; "Méditation", (à l'occasion du Vendredi saint), par le révérend Père Bernardin-Marie Verville, o.f.m.

CAUSERIES EN ANGLAIS

I. GEOGRAPHY, REGIONALISM.-

The Gaspé Tour: "Matane", "The Island of Orleans", by Dr W. Bovey, of McGill University; "The Lower St Lawrence", by Albert Gardiner; "The City of Quebec" by James Bonar; "The City of Montreal", by Robert Campbell, Honorary Secretary of the City Improvement League.

II. SCIENCE, AGRICULTURE.-

"The biological view of social problems" (two lectures); "Does heredity determine our behaviour?", by Professor C.L. Huskins, Head of the Department of Genetics, McGill University; "The Development of the Rural Community", by Dr W.H. Brittain; "Sickness and Health in Plants", by Professor J.G. Coulson; "What in on our Feeds?", by Professor E.W. Crampton; "The Diet of the Dairy cow", by Professor A.R. Ness.

III. EDUCATION.-

"Radio and Education", by Dr. W. Bovey; "Training our Protestant Teachers", by Sinclair Laird, of Macdonald College; "Vocational training for the Farm Boy", by L.H. Hamilton of the Macdonald College; "Our teachers and their difficulties", by Miss Violet B. Ramsay; "College Bred Varieties", by Professor L.C. Raymond; "Fads and Frills in Education", by Miss Myrtle A. Hayward.

IV. ECONOMICS: SOCIAL AND POLITICAL SCIENCE.-

"A new Era in Canadian Transportation", by James Bonar, Honorary Secretary of the City Improvement League; "The devaluation of the French franc", by H. Carl Goldenberg, lawyer and economist; "Household Science for Healthful Living" by Miss B.M. Philp, of Macdonald College; "Better Business", by J.E. Lattimer, of Macdonald College; "The Quebec Women's Institutes", by C. E. Petch.

V. MUSIC.-

"Music on the Radio" (two lectures), by Edmond Burke, formerly of the Paris Opera.

LA MUSIQUE ET L'ART DRAMATIQUE

L'une des caractéristiques des programmes de l'Heure provinciale a été la large place faite aux jeunes talents. Poursuivant son oeuvre de vulgarisation artistique et littéraire, l'Heure provinciale s'est efforcée de présenter des voix nouvelles et des artistes nouveaux. Cette initiative qui a demandé un long travail de mise au point, par des auditions et des répétitions fréquentes, a permis à de jeunes artistes, qui sans l'Heure provinciale n'auraient peut-être jamais trouvé l'occasion de faire valoir leur talent, de se produire au microphone.

Cette oeuvre, déjà appliquée depuis huit ans aux programmes de l'Heure provinciale, a produit d'heureux résultats, même si la qualité des émissions en a parfois souffert. En effet, c'est de l'Heure provinciale que sont sorties la plupart des vedettes actuelles de la radio. Et tous ces artistes sont d'accord pour reconnaître aujourd'hui les bienfaits d'un tel procédé.

Cependant, l'Heure provinciale a toujours balancé ses programmes de manière à donner une émission sur deux qui puisse maintenir son niveau artistique, en invitant à tour de rôle nos meilleurs artistes professionnels.

Voici le résumé de l'activité artistique de l'Heure provinciale, de juillet 1936 à juin 1937:

ORCHESTRES & FANFARES.

En dépit d'un budget restreint, il a été possible de faire entendre plusieurs corps de musique dont le nombre d'instrumentistes rend coûteuse une émission radiophonique.

L'orchestre de concert et le septuor de l'Heure provinciale ont joué assez régulièrement, dirigés à tour de rôle par Henri Delcellier, G. Agostini, et Maurice Meerte. D'autre part, l'on a entendu les ensembles suivants: l'Orchestre philharmonique de Montréal (Eugène Chartier), le Cercle philharmonique de Québec (Edwin Bélanger), l'Union musicale de Trois-Rivières (Odilon Hudlot), la Philharmonie de La Salle (J.O.Thompson), l'orchestre des "Refrains que l'on aime entendre" (Jean Goulet), l'Ensemble mélodique et instrumental (J.O.Dumas), l'orchestre à cordes de Jean Deslauriers, l'Orches tre tzigane (Maurice Meerte, Ivan Braunstein), les Carabiniers Mont-Royal (J.J.Goulet), et l'Orchestre des Variétés musicales (Edmond Gravel).

Le choix des oeuvres jouées par ces différents orchestres et fanfares a porté sur un répertoire varié de musique classique et populaire, à l'exclusion du jazz américain.

EMISSIONS REGIONALES.

Justifiant par là son nom, l'Heure provinciale s'est transportée un peu partout dans la Province, révélant au public des groupements artistiques intéressants, tels ceux de Sorel, Saint-Hilaire, Shawinigan Falls, Hull et Trois-Rivières.

A l'occasion du Centenaire de la ville de Sherbrooke, l'Heure provinciale a donné trois concerts qui ont été diffusés directement de la Reine des Cantons de l'Est et, en public, sur la scène d'un théâtre. Ces

trois concerts réunissaient les meilleurs artistes locaux sous la direction de Charles Delvenne. Mentionnons: Les Chanteclers de Sherbrooke dirigés par Hector St-Pierre, Henri Beaudoin, basse, Raoul Gosselin, ténor, Léandre Proulx, le doyen des chanteurs d'église du Canada, etc...

De plus, l'Heure provinciale a donné, presque chaque mois, une émission diffusée de Québec. Là aussi, les talents locaux ont été mis à contribution et avec le plus grand succès. Mentionnons: le Trio vocal laurentien, Mme Léo Ellen, chanteuse et diseuse, Marie-Faule Leblond, soprano, Juliette Croteau et Cécile Bédard, pianistes, Antonio Lamontagne, baryton, J.Oscar Paquet, ténor, Edwin Bélanger, violoniste, Madeleine Létourneau, soprano.

L'idée de ces émissions, hors de Montréal, a rencontré la faveur du public, car elle a démontré que le travail de décentralisation en matière de musique et de littérature, était excellent pour faire connaître tous ceux qui, chez-nous, cultivent l'art et le font rayonner dans leur centre régional.

CHORALES ET ENSEMBLES VOCAUX.

Le nombre de chorales est fort considérable dans la province de Québec où le talent de chanteur est très répandu. En dehors des associations professionnelles déjà entendues à la radio, l'Heure provinciale a inscrit à ses programmes d'autres groupements intéressants tels que la Chorale de St-Louis de France, celle de St-Jean Berchmans, et celle de St-Arsène.

D'autre part, il y a eu des ensembles vocaux d'un caractère tout spécial qui ont donné des programmes en rapport avec l'oeuvre auxquels ils se rattachent. Mentionnons dans cette catégorie, les Guides catholiques de Québec, la Maîtrise de l'Ecole Christophe-Colomb et les Scouts Routiers de Trois-Rivières.

CHANT - SOLISTES.

Parmi les chanteurs qui se sont fait entendre à l'Heure provinciale, il convient de citer quelques-uns de nos artistes les plus en vue dont la plupart sont des boursiers du Gouvernement de Québec: Gustave Longtin, Lionel Daunais, Germaine Bruyère, Germaine LeBel, Anna Malenfant.

A plusieurs reprises l'Heure provinciale a diffusé des programmes d'opéra et le public, par ses nombreuses lettres d'appréciation, a manifesté le désir d'entendre fréquemment nos plus belles voix dans des extraits des grands ouvrages lyriques.

INSTRUMENTISTES. (piano, violon, violoncelle)

Le nombre des instrumentistes solistes qui ont figuré aux émissions de l'Heure provinciale est assez considérable.

L'Heure provinciale emploie, en effet, beaucoup de solistes, soit en récital, soit en partie concertante avec orchestre. C'est là une façon de mettre en valeur le talent de chaque instrumentiste. Qu'il nous suffise de nommer les principaux solistes de l'exercice 1936-37. Les pianistes: Léo-Pol Morin, Cécile Préfontaine, Lucile Dompierre, Gilberte Martin, Jeanne Servêtre. Les violoncellistes: Lucien Flamondon, Roland Leduc et Jean Belland. Les violonistes: Norman Herschorn et Albert Chamberland. Au nombre de ces instrumentistes, on remarque plusieurs prix d'Europe.

THEATRE RADIOPHONIQUE (français)

Ce genre d'émission, si apprécié des radiophiles, a conservé une place importante dans les programmes de l'Heure provinciale. Afin de varier la composition de chaque programme, l'on a intercalé de courtes pièces toujours confiées à des interprètes de premier ordre. Une grande part a été accordée aux scènes classiques (Molière, Corneille, Racine, Musset) et aux comédies du répertoire. Les fervents de l'art dramatique français et les élèves de nos maisons d'éducation ont pu entendre les chefs d'oeuvre du théâtre présentés par des artistes tels que Jacques Auger, Antoinette Giroux, Jeanne Maubourg-Roberval, André Treich, Albert Clo utier, Pierre Durand, Gaston Dauriac, Jeanne Demons, Fred Barry et Albert Duquesne.

THEATRE RADIOPHILE (anglais)

Une petite troupe sous la direction de Marcelle Butler (du Montreal Repertory Theatre) a donné, en cours d'exercice, des pièces en anglais choisies parmi les plus radiophoniques et les plus intéressantes du répertoire. Chacune de ces pièces a été jouée par les meilleurs interprètes de la métropole et a remporté un franc succès tant auprès des auditeurs canadiens-français qu'auprès de ceux de langue anglaise.

POESIE.

Pour continuer une tradition établie depuis cinq ans, l'Heure provinciale a donné une série d'émissions consacrées à la poésie tant canadienne que française.

Il faut citer, en particulier, les émissions consacrées au symbolisme, et à Sully Prud'homme. L'Heure provinciale a également offert un programme littéraire pour commémorer le troisième centenaire du Cid, ainsi que plusieurs galas de poésie canadienne. A chacune de ces émissions, les oeuvres ont été commentées par un conférencier et interprétées par des artistes de choix.

En résumé, l'Heure provinciale s'est appliquée en toute circonstance à suivre l'actualité et à présenter des programmes aussi instructifs que variés.

De ce fait, elle a justifié la confiance du public et mérité le caractère de haute tenue artistique qui lui a été reconnu depuis ses débuts. Elle s'est efforcée de ne jamais tomber dans la vulgarité, tout en cherchant à plaire par une sélection d'oeuvres destinées à cultiver le goût de l'auditeur.

Le tout respectueusement soumis,

Le directeur,

Edouard Montpetit

Le directeur artistique,

Henri Letondal.

A P P E N D I C E N O. 27

QUEBEC, le 13 janvier 1938.

L'Honorable Maurice Duplessis, C.R.,
Premier Ministre,
Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement - QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le présent rapport des travaux exécutés par le Service du Cadastre durant l'année fiscale 1936-1937.

Les diverses corrections, annulations et modifications apportées aux plans et aux livres de renvoi des cités de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières et de certaines localités des comtés de l'Abitibi, Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauce, Beauharnois, Bellechasse, Berthier, Bonaventure, Chambly, Châteauguay, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gatineau, Hochelaga, Jacques-Cartier, Laprairie, Laval, Lévis, L'Islet, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montmorency, Nicolet, Papineau, Portneuf, Québec, Richmond, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Maurice, Sherbrooke, Témiscamingue, Terrebonne et Vaudreuil, ont été, sans délai, reproduites sur les originaux de ces documents et après approbation officielle de ces modifications, ont été renvoyés aux registrateurs intéressés.

Dans le courant de l'année, des plans et livres de renvoi de subdivisions et de redivisions de lots de Cadastre ont été reçus au Ministère et après avoir été dûment examinés et approuvés ont été déposés suivant les prescriptions de l'article 2175 du Code civil et des articles 17 et 18 chap. 261 des S.R.P.Q. 1925. Ces documents comprennent 4254 désignations de parcelles de terrain. Ces subdivisions et redivisions affectent certains cadastres de circonscriptions d'enregistrement suivantes, savoir:- Les cités de Montréal et Québec, les comtés de l'Abitibi, Argenteuil, Beauharnois, Bellechasse, Berthier, Brôme, Chambly, Champlain, Chicoutimi, Compton, Deux-Montagnes, Dorchester, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, Lac-St-Jean, Laprairie, l'Assomption, Laval, Laviolette, Maskinongé, Matane, Mégantic, Missisquoi, Montmorency, Papineau, Portneuf, Québec, Richmond, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Maurice, Saguenay, Stanstead, Sherbrooke, Shefford, Témiscamingue, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères.

Les nouveaux cadastres devenus en vigueur durant l'année 1936-1937 sont:-

Partie du canton de Bourlamaque, comté de l'Abitibi; le canton de Cherbourg, comté de Matane; le canton de Lepage, et partie du canton de Massé, comté de Matapédia; les cantons de Ragueneau, Natashquan, et Laflèche, comté de Saguenay; partie de la seigneurie de Terra-Firma-de-Mingan, comté de Saguenay; partie du canton d'Archambault, comté de Terrebonne; les cantons de Dudley et Wabasse, comté de Labelle; partie du canton de Beauchastel, comté de Témiscamingue.

Les cadastres suivants furent accordés par l'honorable Ministre et la confection étant terminée, ces cadastres seront mis en vigueur durant l'année courante:-

Les cantons de Bourgeois et Lamy, comté de Laviolette; les cantons de Dasserat, Montbeillard et Joannes, comté de Témiscamingue; les cantons de Destor, Duparquet, Hébecourt et Roquemaure, comté de l'Abitibi. Nous aurons aussi à mettre en vigueur, dans le cours de l'année, certains cadastres des cantons de la Côte-Nord, les cantons de Pascalis, comté de l'Abitibi; les cantons de Brodeur, Mazonod, Rouyn et Villars, comté de Témiscamingue; le canton de Casault, comté de Matapédia et la Paroisse de Notre-Dame de St-Juste, dans le comté de Témiscouata.

Dans le courant de l'année nous avons fait 21 plans sur toile pour compilation de plans d'ensemble de villes et villages; 112 copies sur toile de divers plans; 37 copies sur papier Whatman et 5180 empreintes au bleu.

Durant cette même période nous avons fait faire l'impression, en quatre couleurs, de 17 comtés et 18 cantons en une couleur, ainsi que le renouvellement de 341 plans déposés dans divers bureaux d'enregistrement de la Province.

Permettez-moi d'attirer de nouveau votre attention sur la nécessité urgente d'apporter à nos archives cadastrales toute la protection possible qu'une telle valeur réclame. Nous sommes dépositaires de ces archives qui représentent un montant de \$5,000,000.00, et les améliorations demandées sont, je crois, justifiables dans les circonstances.

Une autre question des plus importantes pour le bon fonctionnement de notre Service, est la nécessité de nous accorder les services de deux nouveaux arpenteurs et de deux dessinateurs compétents. Depuis deux ans des vides dans le personnel, causés par des décès ou des transferts, nous ont privé d'une capacité de rendement de 25%; le travail ayant augmenté de 25% durant cette période, il est évident que nous avons une tâche très difficile à nous maintenir à la page.

A part les opérations cadastrales déjà spécifiées, divers ouvrages de vérification de cadastres, mesurage et spécification de lots, examen de titres, de plans brouillons, carnets d'arpentage, préparation et correction de livres de renvoi s'y rapportant, ont absorbé une bonne partie du travail et de l'attention du personnel, qui étant constamment en contact avec le public, donne les renseignements requis avec toute la courtoisie désirée.

Humblement soumis,

A.-J. Duchesnay,
DIRECTEUR du SERVICE du CADASTRE.